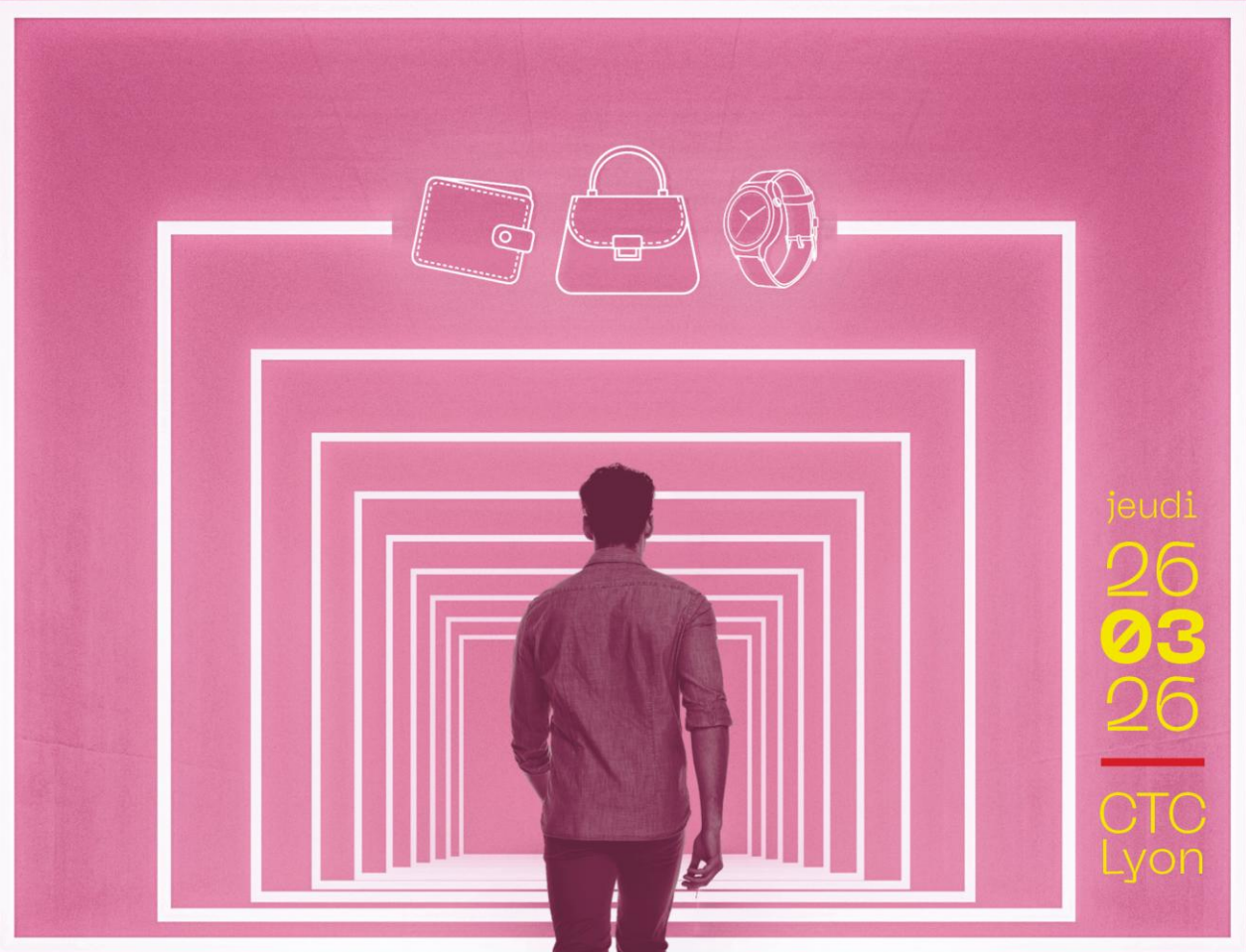


Science | Matériaux | Design | Ergonomie | Innovation | Émotion | Innocuité | IA | Veille réglementaire | APP | Science | Matériaux | Design | Ergonomie

Science | Matériaux | Design | Ergonomie | Émotion | Innovation

Innocuité | IA | Veille réglementaire | APP



jeudi  
26  
**03**  
26  
—  
CTC  
Lyon

jeudi  
26  
**03**  
26  
—  
CTC  
Lyon

jeune de  
**l'innovation**  
en maroquinerie



**Fédération Française  
DE LA MAROQUINERIE**  
Articles de Voyage • Chasse-Selle • Ganerie • Bracelets Cuir

Science | Matériaux | Design | Ergonomie | Innovation | Emotion | Innocuité | IA | Veille réglementaire | App



jeudi  
26  
03  
26  
CTC  
Lyon

# CTC MODE D'EMPLOI

Christelle FRANCO - Valantin LOUIS

Pierre-Marie PLOUHINEC - Elodie TOUITOU



Fédération Française  
DE LA MAROQUINERIE  
Articles de Voyage - Chaussures - Gainerie - Braccets Cuir

# CTC VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN DANS VOTRE CHAÎNE DE VALEUR



## *Métiers*

*Thierry Poncet*

*Prospective mode*

*Cuir*

*Maroquinerie*

*Développement durable*

## Innovation

*Cédric Vigier*

*Technologies innovantes*

*Technologies informatiques*

*Développement de méthodes*

*Centre de formation*

*Thierry Voisin*

## *Laboratoires*

*Jean-Luc Chaverot*

*Physique*

*Chimie*

*Subventions*

*Magali Bornard*



# PROSPECTIVE MODE

# L'ÉQUIPE PROSPECTIVE MODE



**Sébastien VOILLEMIN**  
Responsable



**Emmanuelle KERDAFFREC**  
Styliste - Designer



**Marie GAONACH**  
Assistante



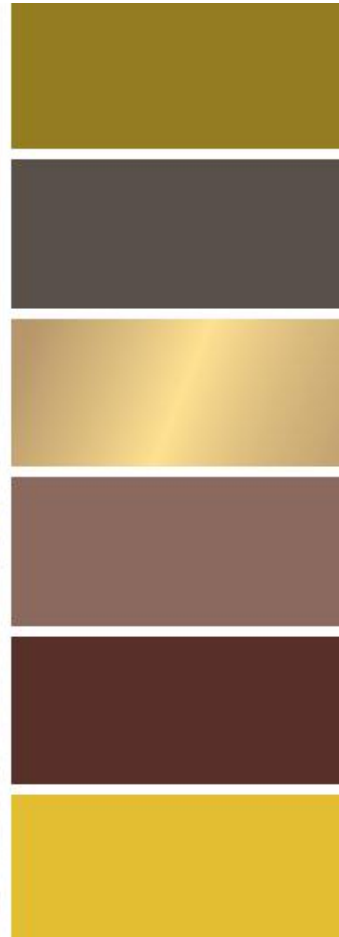
**Ethan LE DÛ**  
Création graphique



**Maya LAMY**  
Style

# PROSPECTIVE MODE

Gamme cuir



Aspects cuir



Matériauthèque



# PROSPECTIVE MODE

Cahiers de tendances



Veille socio-conso



# PROSPECTIVE MODE

Séminaires

Webinaires

Replays



Séminaires maroquinerie

Séminaires accessoires

Séminaires accessoires, enfant

Sport et Loisirs



Webinaires couleurs

Webinaires avant-première saisonnière



## CUIR / TANNERIE

# L'ÉQUIPE TANNERIE

Peaux brutes



Nina BANCEL  
Consultante Cuir



Clara DESROCHES  
Consultante Cuir



Patrick NACHURY  
Consultant Cuir

Rivière

Tannage

Corroyage



Thomas CASSENTI  
Consultant Cuir



Sarah NADI  
Consultante Cuir



Titouan MONTHEIL  
Consultant Cuir



Florine LEITE  
Apprentie ingénieure Cuir

Finissage

Cuir fini



Juliette COUTARD  
Consultante Cuir



Alizée DE SAINT-ROMAIN  
Consultante Cuir

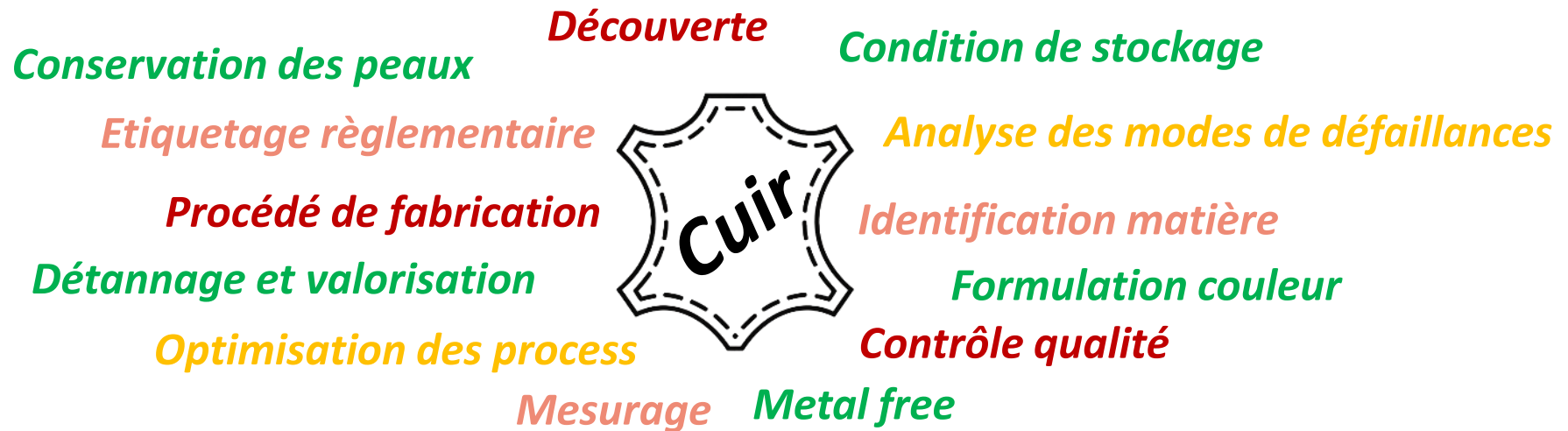
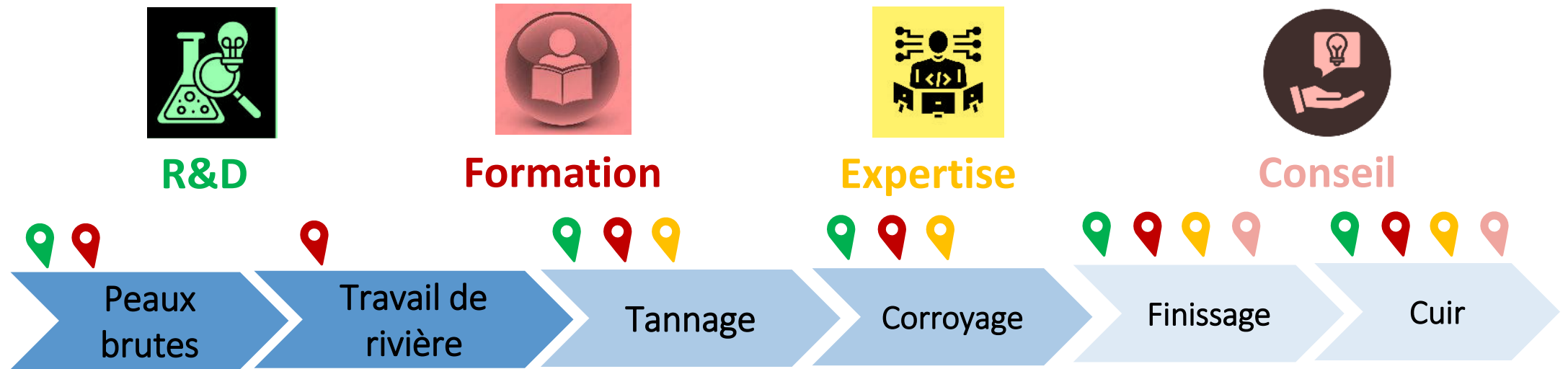


Nathalie HUSTACHE-MATHIEU  
Consultante Cuir



Lionel LAUTESSE  
Responsable  
Département Cuir

# CTC VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN DANS VOTRE CHAÎNE DE VALEUR





# MAROQUINERIE

# L'ÉQUIPE MAROQUINERIE



**Emmanuel ROSSIGNOL**  
Consultant  
maroquinerie



**Christelle FRANCO**  
Responsable département  
maroquinerie



**Apauline CHATAIGNER**  
Intervenante  
maroquinerie



**Isabelle GIROU**  
Intervenante  
Maroquinerie



**Léa BOHEC**  
Intervenante  
maroquinerie et  
coordinatrice



**Victoire TAILLANDIER**  
Intervenante  
maroquinerie

Et des free-lances  
dans toute la France

# CTC VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN DANS VOTRE CHAÎNE DE VALEUR

## FORMATION

### GESTION DES SAVOIR-FAIRE



## CONSEIL



## INNOVATION





## TECHNOLOGIES INNOVANTES

# L'ÉQUIPE TECHNOLOGIES INNOVANTES

## TEAM ROBOTIQUE



David



Mégane



Emma



Guillaume



Coline

## TEAM BIOMÉCANIQUE

## TEAM ERGONOMIE



Mylène



Valantin



Fanny



Lili

## TEAM DÉVELOPPEMENT DE MÉTHODE



Camille



Malo



Ombeline



Mikael

## TEAM MATÉRIAUX

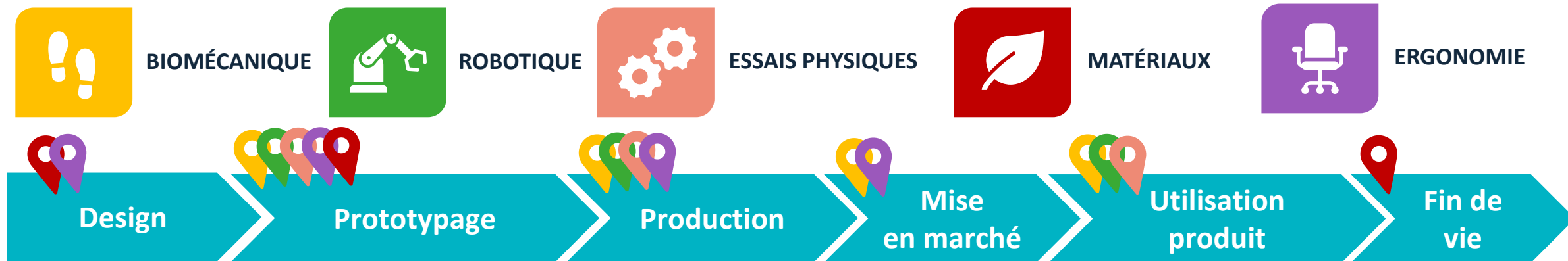


Arnaud



Louis

# CTC VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN DANS VOTRE CHAÎNE DE VALEUR



*Développement de méthodes*

*Toucher des cuirs*

*Durabilité*

**R&D**

*Confort*

*Ergonomie*

*Matériaux émergents*

*Normalisation*

*Découverte de l'ergonomie*

**Formation**

*Matériaux*

*Démarche qualité*

*Collage*

*Analyse de l'usage*

*Suivi de production*

*Choix matières*

**Conseil**

*Test robotisé*

*Ecoconception*

**Expertise**

*Essais au porter*

*Ergonomie process*

*Test d'usage*

*Validation marketing*

*Validation proto*



# TECHNOLOGIES INFORMATIQUES

# L'ÉQUIPE TECHNOLOGIES INFORMATIQUES



**Paul D'ARRAS**  
Responsable Département



**Kyllian MOSNAT**  
Chef de projet



**Sonia ABBES**  
Cheffe de Projet IA



**Robin CARTAL**  
Chef de Projet

# CTC VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN DANS VOTRE CHAÎNE DE VALEUR

## Conseil

- Intelligence artificielle, Eclairage, Système d'information, Développement, Traçabilité, Base de données

## Formation et accompagnement

- Intelligence artificielle : Intégration en entreprise
- Acculturation à l'intelligence artificielle pour la stratégie d'entreprise

## Développements IA / Informatique spécifiques



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# ÉQUIPE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Pierre-Marie PLOUHINEC**  
Responsable département

**Matthieu VICARD**  
Ecoconception – Durabilité intrinsèque – ACV

**Martin POUPARD**  
Déchets – Energie – Empreinte  
carbone entreprise – ACV cuir –  
Déforestation

**Coline SIMON**  
RSE – CSRD/VSME –  
Labellisations – Traçabilité – Loi  
AGEC & filières REP

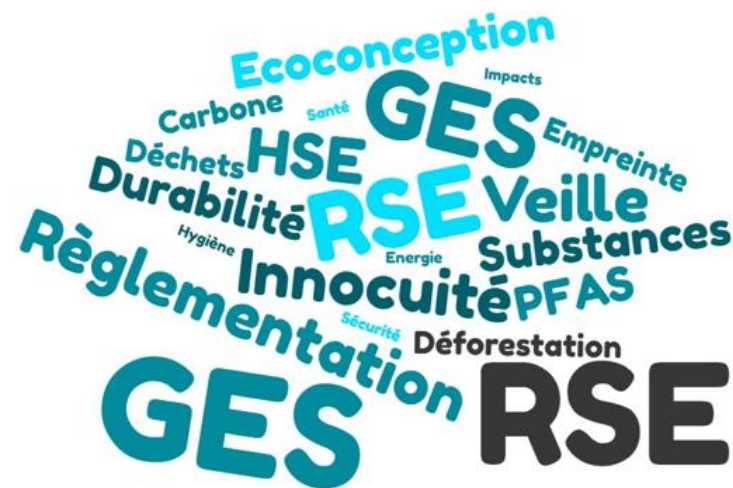
**Amélie ROUSSEL**  
Durabilité extrinsèque –  
Ecoconception

**Inès BOUNEAU**  
Innocuité produit & process

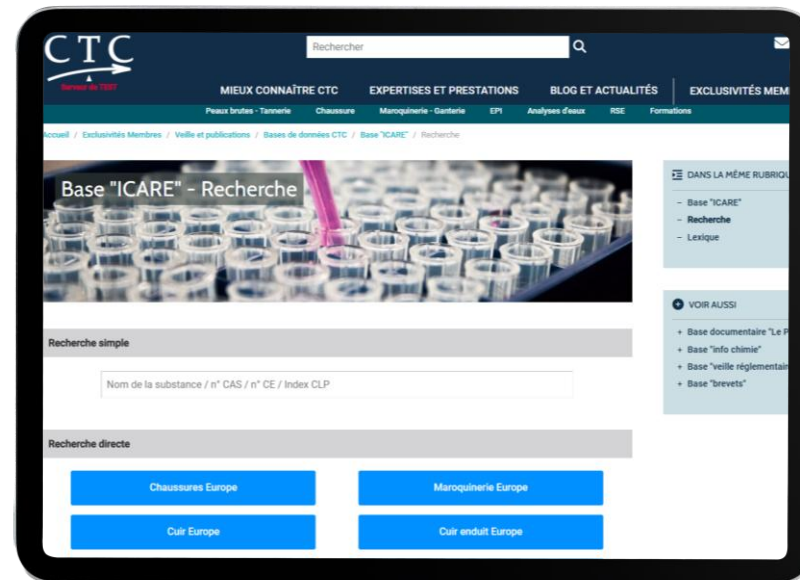
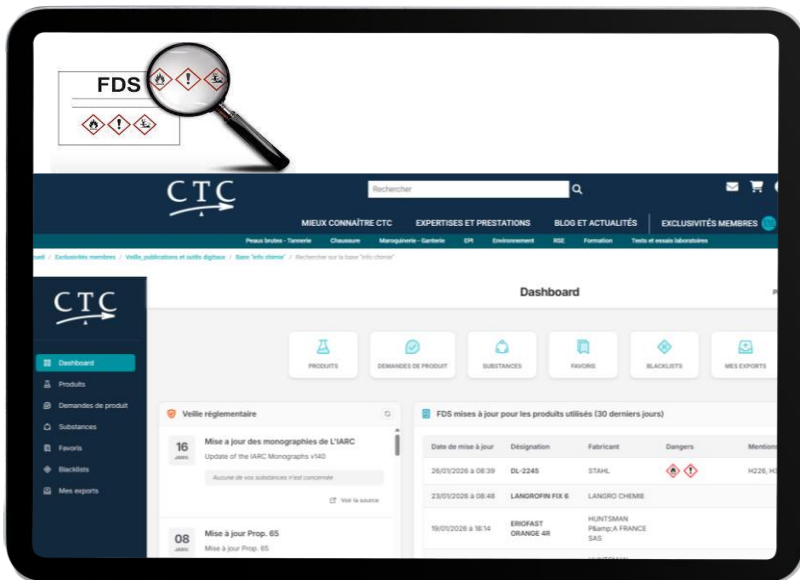
**Violaine GIRARDIN**  
HSE – LWG – Eau – Travaux avec  
The Shift Project

# CTC VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN DANS VOTRE CHAÎNE DE VALEUR

- ✓ Conseil et déploiement RSE
- ✓ Veille Règlementaire HSE
- ✓ Empreinte environnementale entreprise / produit
- ✓ Management de la conformité chimique des articles



# NOS OUTILS SECTORIELS





## FAIRE DE LANCE



**Sébastien VOILLEMIN**  
Pilote dispositif



**Julien MAIRE**  
Chef de projets

# FAIRE DE LANCE

Faciliter l'émergence de projets en France

DE FABRIQUEZ EN  
L'IDÉE  
AU VOS  
PROTOTYPE  
COLLECTIONS  
FRANCE

**analyser**  
les besoins  
des marques

**accompagner**  
les projets  
jusqu'à maturité

**connecter**  
le bon projet  
au bon atelier

**cartographier**  
les savoir-faire  
des ateliers français

# FAIRE DE LANCE

Faciliter l'émergence de projets en France

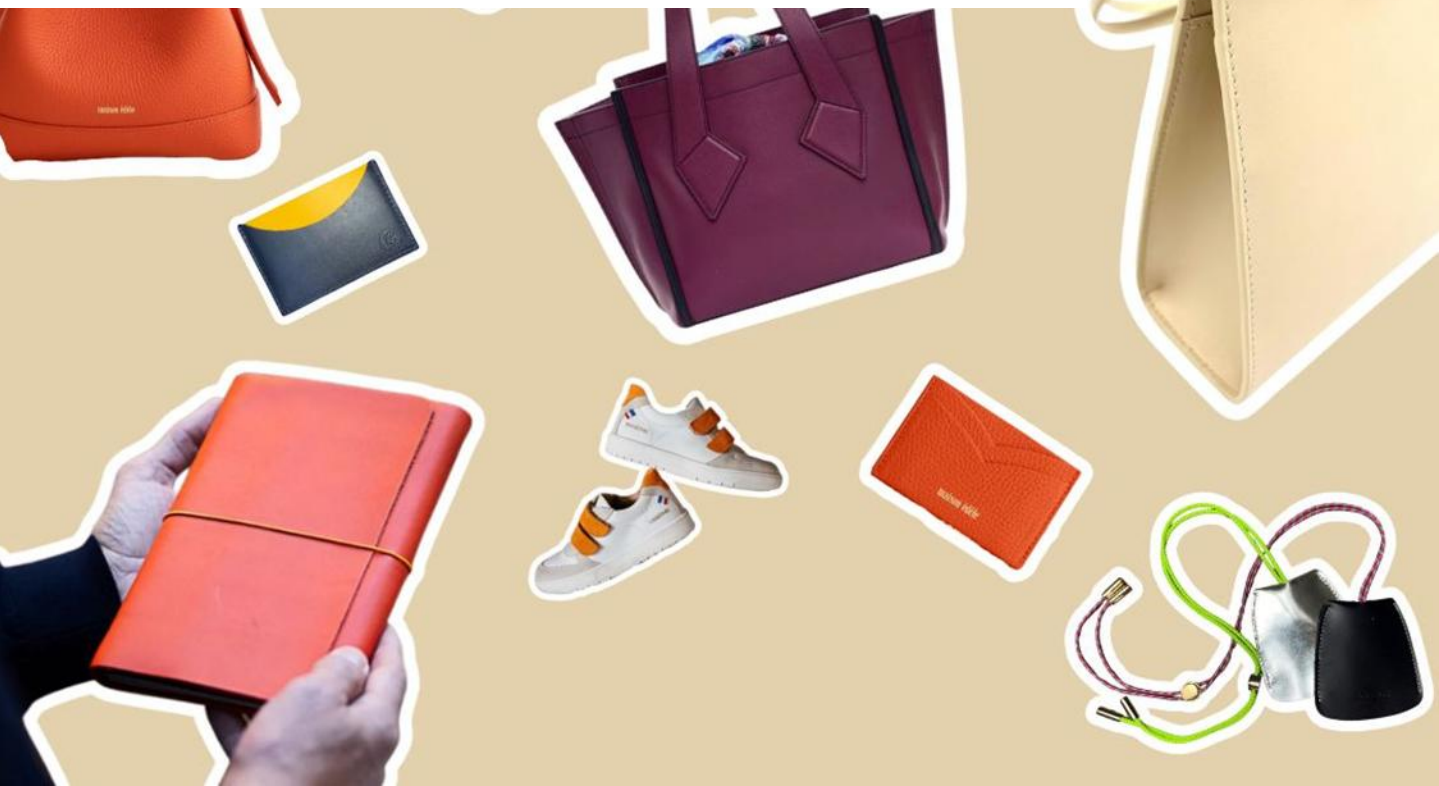


**1**  
million d'euros de CA  
déjà réalisés

**50**  
ateliers  
partenaires

**700**  
demandes  
d'accompagnement

**300**  
projets  
soutenus





# FORMATION

# CTC, VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION

**Au service des entreprises pour faciliter le recrutement  
et la formation de vos équipes**

→ Pour **sensibiliser** au cuir



→ Pour **entretenir** des relations écoles



→ Pour **anticiper** l'évolution des savoir-faire



→ Pour **développer** des certifications adaptées à vos métiers



→ Pour **faciliter** la formation de vos salariés

# POUR S'INITIER AU SECTEUR



## LA MATIÈRE CUIR ET SES USAGES

[Le cuir et de ses usages](#)

En option + 1 jour de [pratique](#)

Focus [cuirs exotiques : les crocodiliens](#)



## LA MAROQUINERIE

[Découverte de la maroquinerie](#)

En option + 2 jours de pratique



## LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

[Fresque de la maroquinerie](#)

# CONCEVOIR ET DÉVELOPPER SES PRODUITS

## PROTOTYPER

[Fondamentaux et techniques de prototypage](#)

## INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

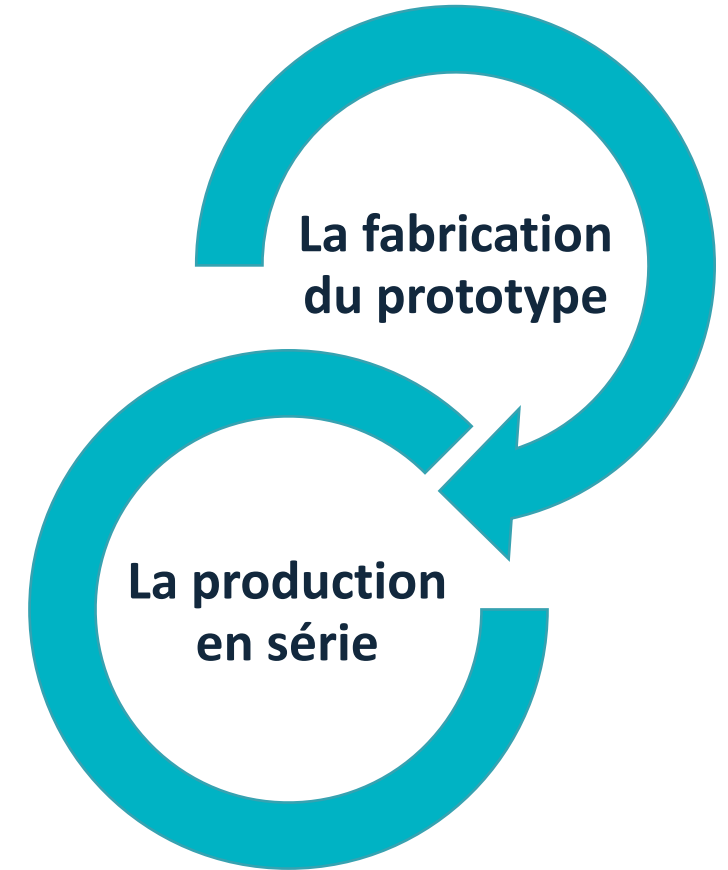
[Ecoconception en maroquinerie](#)

## INDUSTRIALISER LA PRODUCTION

[Outils de la mise au point - Metteur\(se\) au point en maroquinerie](#)

## RÉALISER DES ESSAIS PHYSICO-MÉCANIQUES

[Initiation et perfectionnement](#)



# FABRIQUER ET MAÎTRISER LES SAVOIR-FAIRE

Pour développer, perfectionner et sécuriser les savoir-faire

## POUR CHAQUE ÉTAPE DE FABRICATION

La [coupe](#), le [parage](#), la [refente](#), le [travail de table](#), le [piquage](#)

## POUR LES SAVOIR-FAIRE PROPRES À CHAQUE MAISON

[Les techniques traditionnelles](#)

## POUR RÉPARER OU RÉNOVER

[Rénovation du cuir utilisé en maroquinerie](#)



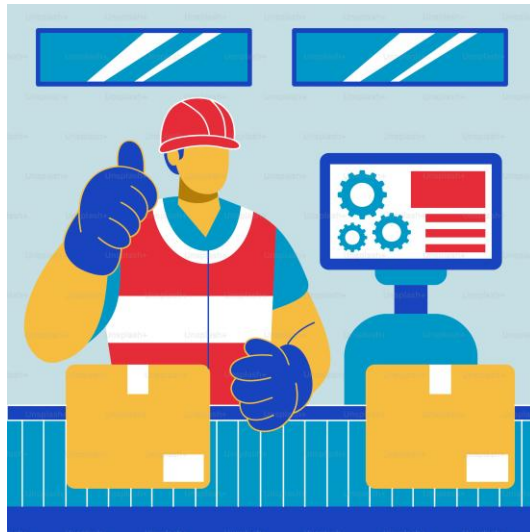
**Tout est adaptable sur mesure, à vos équipes, à vos clients, à vos savoir-faire**



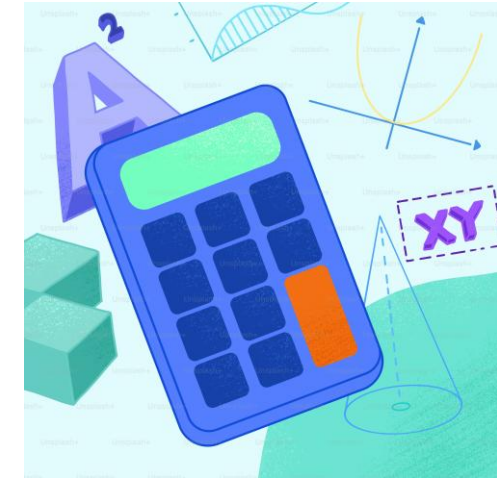
# OPTIMISER SA PERFORMANCE INDUSTRIELLE

Pour fiabiliser les process, la qualité et les coûts d'une production en série

Le calcul des surfaces  
Les gammes opératoires et les  
temps standards  
Le prix de revient



MÉTHODES



QUALITÉ

Maîtriser les enjeux du collage en  
maroquinerie  
Le contrôle qualité en maroquinerie

# MANAGER ET TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES



Management d'équipe  
Coordinateur d'équipe  
Tuteur

Formateur-trice au poste de travail  
Formateur occasionnel – AFEST,  
formateur interne

**Nouveau**

CCPI Animation de formation interne



# RESPECTER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE



**POUR COMPRENDRE ET GÉRER LA  
SÉCURITÉ CHIMIQUE DES ARTICLES**

Sécurité chimique des articles

**POUR PRÉVENIR TOUT RISQUE DE  
CORRUPTION**

Prévenir et détecter le risque de corruption - module e-learning

**POUR CONNAÎTRE LES CONDITIONS DE  
MISE EN MARCHÉ ET D'ÉTIQUETAGE**

Loi AGEC : loi anti-gaspillage pour une économie circulaire  
Cuir et étiquetage réglementaire

# LES PROJETS À VENIR

## → S'INITIER À L'ERGONOMIE

Contribuer à l'amélioration des conditions de travail – Les fondamentaux de l'ergonomie

## → METTRE L'IA AU SERVICE DE SES PROJETS

## → DÉPLOYER UNE DÉMARCHE RSE SECTORIELLE

Saisir les clés et les outils sectoriels pour piloter et animer votre plan d'action RSE

## → LE RISQUE CHIMIQUE LIÉ AUX DIISOCYANATES

Se former pour une utilisation sûre

## → PANORAMA DES MATÉRIAUX

Au-delà du cuir, découverte des matériaux et de leurs propriétés

## → CQP MODÉLISTE



# LES AVANTAGES EXCLUSIFS

## POUR LES PRESTATIONS DE CONSEIL ET DE FORMATION

- Un **accompagnement** pour l'analyse, la définition de vos besoins et la construction d'une offre conseil et formation sur mesures
- **-20%** sur les tarifs formation
- + frais de vie des intervenants **offerts**

Retrouvez  
toutes nos  
formations  
[en ligne](#)



SAVOIR - FAIRE  
EXPERTISE  
CONSEIL

CTC

EM  
ENTREPRISE MEMBRE

Vos  
**avantages  
exclusifs  
et gratuits**

Tous les services sont  
**accessibles aux entreprises  
membres (EM)** dont vous  
faites partie et financés par  
la taxe fiscale affectée de la  
filière cuir que collecte CTC.  
Retrouvez-les sur  
— www.ctc-groupe.com —  
rubrique EXCLUSIVITÉS  
MEMBRES

460  
experts

accompagnement  
360  
sur toute la chaîne  
de valeur produit

présence dans  
9  
pays

©CTC 2026 - Toute reproduction interdite.

# Vos contacts :

## **Christelle FRANCO**

Responsable département  
maroquinerie & ganterie  
[cfranco@ctcgroupe.com](mailto:cfranco@ctcgroupe.com)

## **Elodie TOUITOU**

Cheffe de projet développement  
formation & savoir-faire  
[etouitou@ctcgroupe.com](mailto:etouitou@ctcgroupe.com)

## **Valantin LOUIS**

Responsable Département  
Technologies Innovantes  
[vlouis@ctcgroupe.com](mailto:vlouis@ctcgroupe.com)

## **Pierre-Marie PLOUHINEC**

Responsable Département  
Développement Durable  
[pmplouhinec@ctcgroupe.com](mailto:pmplouhinec@ctcgroupe.com)

[www.ctcgroupe.com](http://www.ctcgroupe.com)



Science | Matériaux | Design | Ergonomie | Innovation | Emotion | Innocuité | IA | Veille réglementaire | App

jeudi  
26  
03  
26  
CTC  
Lyon

# PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE COMMERCIALE

**Stéphane RIONDET**  
Directeur commercial



Fédération Française  
DE LA MAROQUINERIE  
Articles de Voyage - Chaussures - Gainers - Bracelets Cuir

# PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE COMMERCIALE



**Stéphane RIONDET**  
Directeur Commercial



**Sarah OTERO**  
Responsable Commerciale  
Luxe, Maroquinerie & Tannerie



**Maxime PERESSINI**  
Responsable commercial  
Chaussures, Marques et Sport



**Lucile HOCHART**  
Responsable Commercial  
distribution



**Elodie TOUITOU**  
Cheffe de projet développement  
formation & savoir-faire



**Lisa SCHMITT**  
Responsable relations  
Entreprises Membres

Votre contact :

Sarah OTERO

Responsable Commerciale Luxe, Maroquinerie & Tannerie

[sotero@ctcgroupe.com](mailto:sotero@ctcgroupe.com)

[www.ctcgroupe.com](http://www.ctcgroupe.com)



Science | Matériaux | Design | Ergonomie | Innovation | Émotion | Innocuité | IA | Veille réglementaire | APP | Science | Matériaux | Design | Ergonomie

jeudi  
26  
03  
26  
CTC  
Lyon

# Save the date !

**Thierry PONCET**

Directeur Métiers & Développement Durable



**Fédération Française  
DE LA MAROQUINERIE**  
Articles de Voyage - Chaussures - Gainers - Braccets Cuir

# PROCHAINS WEBINAIRES ET ÉVÉNEMENTS



31 mars	Portes ouvertes / avant-première matières - CTC Paris - (10h-17h)	
2 avr. - 10h	Durabilité extrinsèque des articles de maroquinerie - (1h)	
14 avr. - 11h	Cartographie des matières émergentes	
16 avr. - 10h	Avant-première saisonnière AH27-28	
5 mai	The Shift Project : rapport intermédiaire (textile et cuir)	
18 mai - 10h	Référentiel des outils ergonomie - (1h)	
19 mai - 11h	Le toucher du cuir - (1h)	
2 juin	Accompagnement à la mise en œuvre des gammes opératoires en maroquinerie	
4 juin	Subventions thématique RSE/Développement durable	
9 juin - 14h	Séminaire maroquinerie et gant AH27-28 - Paris - (2h)	
11 juin - 14h	Séminaire maroquinerie et gant AH27-28 - Cholet - (1h)	
16 juin - 10h	Gestion et valorisation des déchets du cuir / synthèse du sujet - (1h)	
18 juin	Subventions thématique Formation	
30 juin - 14h	Impact du conditionnement des cuirs sur leur processabilité en chaussure et maroquinerie	
2 juill.	Journée maroquinerie (+) responsable - (9h-17h30)	

# JOURNÉE DE LA MAROQUINERIE + RESPONSABLE

Jeudi 2 juillet 2026 à l'IFM Paris



VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET PROJETS DÉVELOPPEMENT DURABLE

# TOUR D'HORIZON DES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS CHIMIQUES

**Inès BOUNEAU**

Cheffe de projets Sécurité Chimique  
& conformité réglementaire



**Fédération Française  
DE LA MAROQUINERIE**  
Articles de Voyage - Chaussure - Sellerie - Gainerie - Braccets Cuir

Science | Matériaux | Design | Ergonomie | Innovation | Cuité | IA | Veille réglementaire | APP | Science | Matériaux | Design | Ergonomie

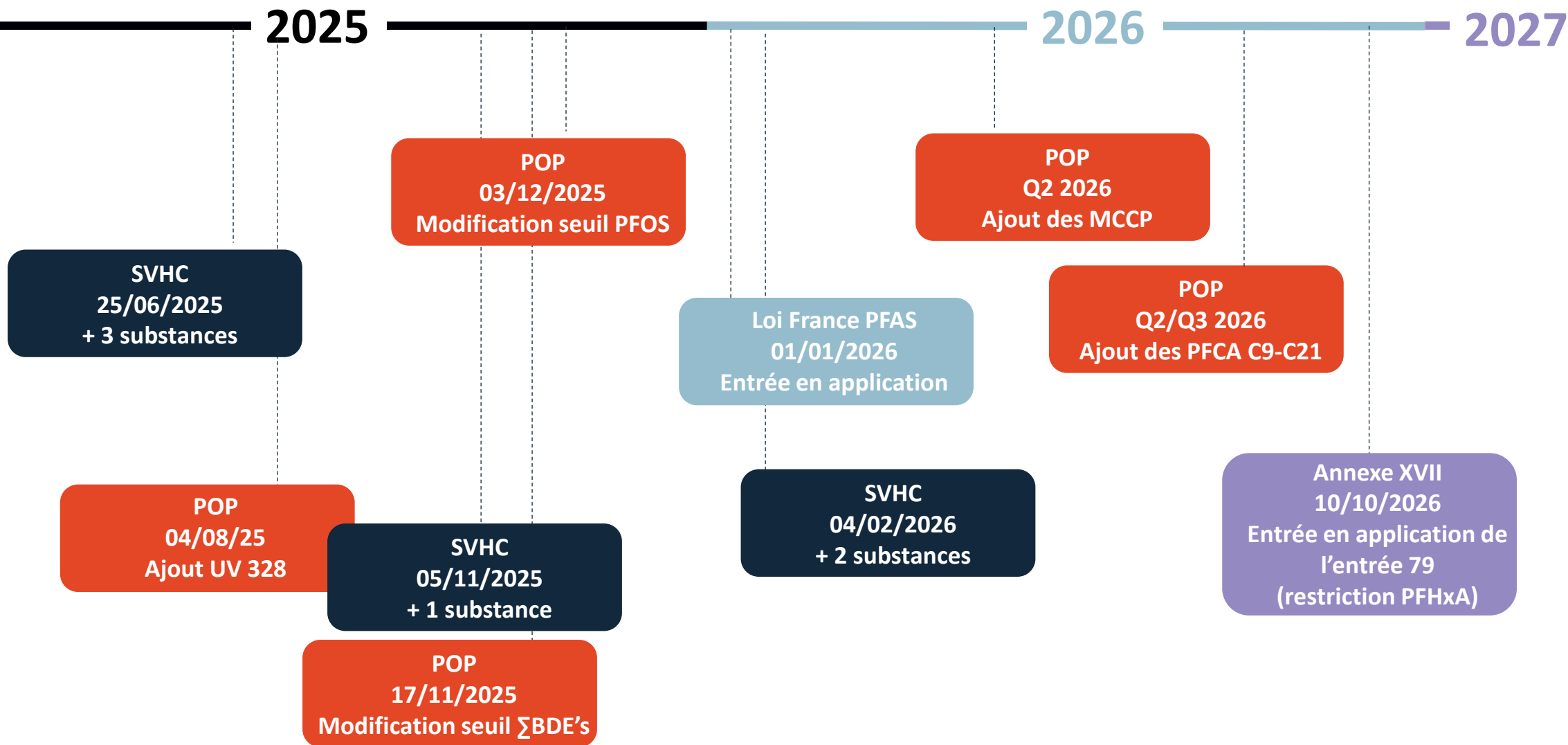
jeudi  
**26  
03  
26**  
CTC  
Lyon

Emotion | Innocuité | IA | Veille réglementaire | APP



# 1. ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES EU 2025 ET FRANCE

# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES EU 2025 ET FRANCE



# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES EU 2025 ET FRANCE

## 6 nouvelles SVHC



### Listées 2025: les pertinentes dans les articles de maroquinerie

**SVHC**  
**25/06/2025**  
**+ 3 substances**

1,1,1,3,5,5,5-heptamethyl-3- [(trimethylsilyl)oxy]trisiloxane*	17928-28-8
Decamethyltetrasiloxane*	141-62-8
<u>Reactive Brown 51</u>	N° EC: 466-490-7

Adhésifs, produits d'étanchéité, revêtements, polymères. Les siloxanes peuvent être utilisés pour l'imperméabilisation du cuir et des textiles

Colorant utilisé dans les teintures textiles et les produits d'imprégnation.

**SVHC**  
**05/11/2025**  
**+ 1 substance**

<u>1,1'-(ethane-1,2- diyl)bis[pentabromobenzene]</u> (DBDPE)	84852-53-9
--	------------

Retardateur de flamme utilisé en substitut du DécaBDE (réglementé POP)

Projet de restriction REACH en discussion

**SVHC**  
**04/02/2026**  
**+ 2 substances**

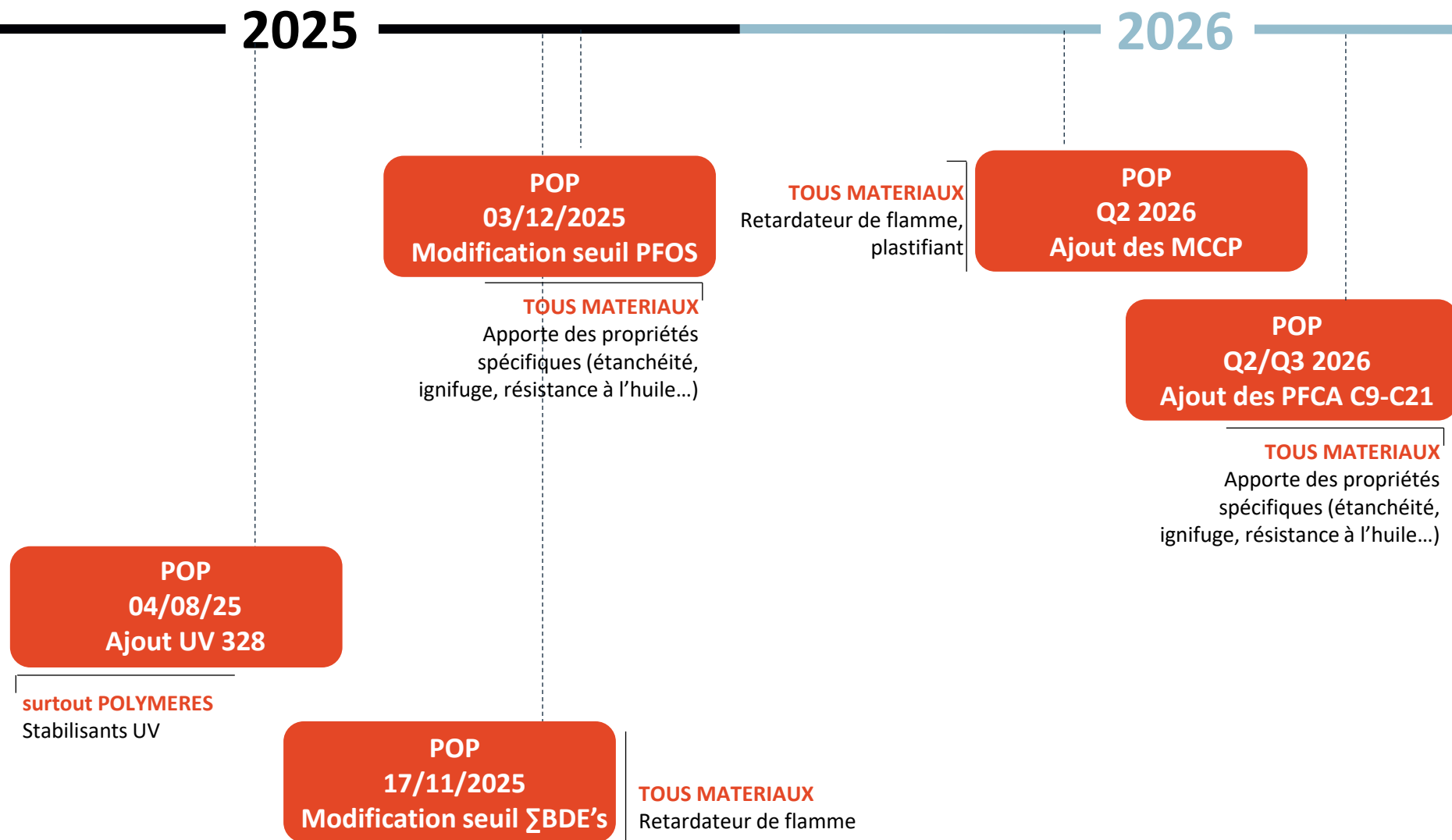
N-hexane	110-54-3
4,4'-[2,2,2-trifluoro-1-(trifluoromethyl)ethylidene]diphenol and its salts (BPAF + 8 sels)	N° EC: 278-305-5; 425-060-9; 443-330-4; 468-740-0; 469-080-6; 479-100-5; 943-265-6; 947-368-7

Solvant pouvant être présent dans les colles, durcisseurs et produits de tannerie

**attention aux procédés hors EU**

Intermédiaire dans la fabrication de polymères, résines polymères, résines époxy

# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES EU 2025 ET FRANCE



# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES EU 2025 ET FRANCE

**POP**  
**04/08/25**  
**Ajout UV 328**

Mise à jour RSL sur vos articles enduits et polymères.

**POP**  
**03/12/2025**  
**Modification seuil PFOS**

Mise à jour RSL.  
Pas d'impact sur vos analyses si les PFAS sont déjà inclus.

**POP**  
**17/11/2025**  
**Modification seuil  $\Sigma$ BDE's**

Impact uniquement si utilisation de retardateur de flamme

<p><b>UV-328</b> (25973-55-1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>\leq 100</math> mg/kg dès le <b>04/08/2025</b></li> <li>• <math>\leq 10</math> mg/kg 2 ans après le <b>04/08/2025</b></li> <li>• <math>\leq 1</math> mg/kg 4 ans après le <b>04/08/2025</b></li> </ul> <p><b>dans les substances, les mélanges et les articles</b></p>	<p><b>Validé par la commission le 5 mai 2025</b> <b>Entrée en force le 04/08/2025</b> <b>Stabilisant UV pour les plastiques transparents, caoutchouc, polyuréthanes</b></p>
<p><b>PFOS et dérivés</b> (Plusieurs n°CAS)</p>	<p>Mise à jour du seuil PFOS et ses sels <math>\leq 0,025</math> mg/kg <math>\Sigma</math>Composés apparentés PFOS <math>\leq 1</math> mg/kg dès le <b>03/12/2025</b> <b>dans les substances, les mélanges et les articles</b></p>	<p><b>Validé par la commission le 14 avril 2025</b> <b>Entrée en force le 03/12/2025</b></p>
<p><b>TetraBDE</b> (40088-47-9)</p>	<p>Mise à jour du seuil <b>Somme 5 BDE <math>\leq 10</math> mg/kg (UTC)</b></p>	<p><b>La commission a adoptée la révision du seuil le 24/07/2025</b></p>
<p><b>PentaBDE</b> (40088-47-9)</p>	<p>Nouveau seuil pour les articles contenant ou fabriqués à partir de <b>matériaux recyclés</b>:</p>	<p><b>Entrée en force le 17/11/2025</b></p>
<p><b>HexaBDE</b> (36483-60-0)</p>	<p><b>A la date d'entrée en vigueur: Somme <math>\leq 500</math> mg/kg (UTC)</b></p>	
<p><b>HeptaBDE</b> (68928-80-3)</p>	<p><b>30 décembre 2025: Somme <math>\leq 350</math> mg/kg (UTC)</b></p>	
<p><b>DecaBDE</b> (1163-19-5)</p>	<p><b>30 décembre 2027: Somme <math>\leq 200</math> mg/kg (UTC)</b></p>	

# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES EU 2025 ET FRANCE

**POP  
Q2/Q3 2026  
Ajout des MCCP**

Mise à jour RSL.  
Pas d'impact sur vos analyses  
si les SCCP sont déjà incluses.

<p><b>Paraffines chlorées dont la longueur de la chaîne carbonée est comprise entre C14 et C17 et dont le taux de chloration est égal ou supérieur à 45 % en poids. (MCCP)</b></p>	<p>- Proposition de seuil <math>\leq 0.1\%</math> dans les substances, mélanges, et articles</p> <p>Utilisées comme plastifiants, retardateurs de flamme, imperméabilisants ou lubrifiants dans la formulation de divers mélanges chimiques</p>	<p>Ajoutée à l'annexe A convention de Stockholm (mai 2025)</p> <p>Devrait être ajouté au règlement POP Q2-Q3 2026</p>
--	---	---

**POP  
Q3/Q4 2026  
Ajout des PFCA C9-C21**

Mise à jour RSL.  
Pas d'impact sur vos analyses  
si les PFAS sont déjà inclus.

<p><b>PFCA (Acides perfluorocarboxyliques) dont la longueur de la chaîne carbonée est comprise entre 9 et 21 inclus, leurs sels et les composés apparentés (Plusieurs n°CAS)</b></p>	<p>- Proposition de seuil dans les substances, mélanges, et articles <math>\leq 0,025</math> mg/kg pour somme des PFCA et leurs sels <math>\leq 0,26</math> mg/kg pour la somme des substances apparentées)</p>	<p>Ajoutée à l'annexe A convention de Stockholm (mai 2025)</p> <p>Devrait être ajouté au règlement POP Q1-Q2 2026</p> <p>L'entrée 68 concernant les PFCA C9-C14 de l'annexe XVII REACH sera supprimée pour être remplacée par l'entrée dans le règlement POP.</p>
--	---	---

# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES EU 2025 ET FRANCE

2025

2026

2027

Loi France PFAS  
01/01/2026  
Entrée en application

**TOUS MATERIAUX**  
Apporte des propriétés  
spécifiques (étanchéité,  
ignifuge, résistance à l'huile...)

# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES EU 2025 ET FRANCE

**Loi France PFAS  
01/01/2026  
Entrée en application**

**Concerne UNIQUEMENT les  
chaussures et articles textile  
d'habillement**

PFAS	<p>1) Interdiction de fabrication, d'importation, d'exportation et de mise sur le marché à titre onéreux ou gratuit de produits contenant des PFAS :</p> <p><b>À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :</b>  <b>Tout produit textile d'habillement, toutes chaussures et tous agents imperméabilisants de produits textiles d'habillement et de chaussures destinés aux consommateurs</b></p> <p><b>À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2030 :</b>  <b>tout produit textile contenant des PFAS (articles de maroquinerie inclus)</b></p> <p><b>Dérogations temporaires:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les produits contenant des PFAS fabriqués avant le 1er janvier 2026 peuvent être commercialisés ou exportés pendant 12 mois après cette date, puis seront interdits.</li> <li>▪ <b>Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2030:</b> Les vêtements et chaussures contenant au moins 20 % de matière recyclée post-consommation ne peuvent contenir des PFAS que dans cette fraction recyclée</li> </ul>	<p><b>Limites fixées:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ≤ <b>25 ppb</b> pour chaque PFAS mesuré par analyse ciblée (hors polymères) ;</li> <li>▪ ≤ <b>250 ppb</b> pour la somme des PFAS mesurés (hors polymères), y compris après dégradation des précurseurs</li> <li>▪ ≤ <b>50 ppm</b> en fluor total (pour les PFAS incluant les polymères)</li> </ul> <p><b>Exemptions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si la teneur en fluor total dépasse 50 mg F/kg, l'opérateur doit prouver aux autorités si ce fluor provient de substances PFAS ou non PFAS.</li> <li>▪ Les équipements de protection individuelle relevant du règlement (UE) 2016/425 sont totalement exemptés</li> </ul>
------	--	--

**Les questions en suspens  
Courrier CTC parti auprès des instances**

**Confirmation que la période de dérogation de 12 mois concerne aussi les matières produites**

**Obtenir une liste de PFAS à contrôler**

**Explication et exemples concrets d'application de la dérogation sur les parties recyclées.**

# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES EU 2025 ET FRANCE

2025

2026

2027

Annexe XVII  
10/10/2026  
Entrée en application de  
l'entrée 79  
(restriction PFHxA)

**TOUS MATERIAUX**  
Apporte des propriétés  
spécifiques (étanchéité,  
ignifuge, résistance à l'huile...)

# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES EU 2025 ET FRANCE

**Annexe XVII  
10/10/2026  
Entrée en application de  
l'entrée 79  
(restriction PFHxA)**

Mise à jour RSL  
**Pas d'impact sur vos analyses  
si les PFAS sont déjà inclus.**

<p><b>Undécafluorohexanoïque (PFHxA), ses sels et les substances apparentées au PFHxA (divers)</b></p>	<p><b>- 25 ppb pour la somme du PFHxA et de ses sels, - 1 000 ppb pour la somme des substances apparentées au PFHxA</b></p> <p>Dans les textiles, les cuirs, les fourrures et peaux dans les vêtements et accessoires connexes destinés au grand public; les chaussures destinées au grand public</p> <p>À partir du 26/10/2027 Dans les textiles, les cuirs, les fourrures et peaux dans les vêtements et accessoires connexes autres que a) pour le grand public</p>	<p><b>Entrée en force le 26 octobre 2026</b></p> <p>Ne s'applique pas aux EPI destinés à protéger les utilisateurs contre les risques relevant de la catégorie de risques III, points a), c) à f), h) et l) de l'annexe I du règlement (UE) 2016/425 ;</p>
--	--	--

# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES EU 2025 ET FRANCE

## Restriction universelle des PFAS

Avis de la Commission EU attendue pour fin 2026  
**Entrée en vigueur Q2-Q3 2028**

## Projet de restriction des bisphénols

**Dossier retiré**  
En attente d'une nouvelle proposition par l'Allemagne

## Projet de restriction des sensibilisants

Entre les mains de la Commission EU depuis 2021 – **pas d'avancée**

## Intention de restriction des Retardateurs de flamme bromés aromatiques non-polymères

**Préparation du dossier de restriction pour fin 2026**  
Evaluation par les comités de l'ECHA pour mi 2028  
Décision pour 2030

## Proposition EU d'ajouter le retardateur de flamme TBPH à l'annexe A Convention de Stockholm (=POP)

Dossier soumis à la Convention en février 2026  
**Dossier en cours d'évaluation pour une durée de 3 ans**

## Révision du règlement REACH

Le texte est parti en révision - **pas de date officielle connue**

## Suppression de la base SCIP ?

L'avis de la Commission devait arriver fin 2025 – **pas de date officielle connue**

# ACTUALISATIONS ET PROJETS DE RÉGLEMENTATION EU 2025

## Restriction universelle des PFAS

[...] ?

Mise à jour du projet de restriction par l'ECHA le 27 août 2025

**L'ECHA a pour objectif ferme de transmettre les avis finaux du RAC et du SEAC à la Commission européenne en 2026**

Comité d'évaluation des risques (RAC) : avis prévu au 1er semestre 2026.

Comité d'analyse socio-économique (SEAC) : projet d'avis ouvert à consultation durant la même période.

Sujets	Ancienne version	Nouvelle version	Type de changement	Impacts clés / conformité
Définitions	Définition PFAS (CF <sub>3</sub> /CF <sub>2</sub> ) + exclusions structurales	Idem	Inchangé	
Seuils	25 ppb PFAS individuel (hors polymères)	Idem	Inchangé	
Seuils	250 ppb somme PFAS (hors polymères exclus de la quantification)	250 ppb somme PFAS (mention exclusion polymères omise)	Formulation modifiée	Élargissement possible
Seuils	50 ppm 'PFAS (polymériques inclus)'	50 ppm 'PFAS totaux (polymériques inclus)'	Clarification	Confirme agrégat total
Application	18 mois après Eif	Idem	Inchangé	Calendrier maintenu
Dérogation: articles déjà sur le marché	—	NOUVEAU (d)	Ajout	Articles seconde main dérogés
Dérogation: EPI	Les textiles des EPI contre les risques catégorie III (a) et (c), jusqu'à 13,5 ans après l'Entrée en vigueur.	Tous les équipements de protection individuelle relevant du règlement (UE) 2016/425 jusqu'à 13,5 ans après entrée en force.	Formulation modifiée	Scope EPI dérogés élargi

## Projet de restriction des bisphénols perturbateurs endocriniens et leurs sels

**Retrait de la proposition de restriction en août 2023. Un dossier retravaillé sera déposé par l'Etat membre ultérieurement.**

**Pas d'information supplémentaire dans la feuille de route sur les restrictions (juin 2025)**

### Rappel sur le projet

- Proposition de seuil limite de 10ppm dans les substances, mélanges, et articles; Période de transition= 1.5 ans
- **Dérogation proposée pour les articles en cuir et produits de tannage du cuir: 500 mg/kg pour 5 ans**
  - BPS est une mat. première de la fabrication de « syntans » (agents de tannage synthétiques) / BPF est un déchet de la réaction de fabrication des « syntans »
  - Syntans utilisés pour retanner les cuirs et comme auxiliaires de fixation des couleurs dans l'industrie textile (polyamide/nylon)

**Pas d'info officielle à date sur le re-dépôt du dossier ni sur les éventuelles modifications**

## Projet de restriction des sensibilisants

[...] ?

**Projet de restriction des substances sensibilisantes cutanées (allergènes)**

Aucune avancée sur ce projet depuis 2021

Le projet a été transmis à la Commission européenne

Pas d'information supplémentaire dans la feuille de route sur les restrictions (juin 2025)

**Rappel sur le projet:**

- Restreindre les substances officiellement classées « sensibilisant cutané » (H317) selon le règlement européen CLP + quelques colorants dispersés dans les articles suivants :
  - **Vêtements et accessoires connexes** ;
  - **Articles en textile, cuir, fourrure, peau** ou matériau synthétique imitant le cuir, autres que des vêtements qui, dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles, entrent en contact avec la peau humaine dans une mesure semblable à celle des vêtements (exemple : sac à main, sac à dos, bracelet de montre, collier, linge de lit, duvet...)
  - Couches, mouchoirs et serviettes hygiéniques jetables ;
  - **Chaussures.**

**Exemptions: EPI proposée et substances biocides couvertes par le règlement RPB 528/2012 (sauf si présence dans les articles pour un motif autre que biocide)**

**Point bloquant au projet : Le SEAC souligne que, pour les essais de conformité et l'application de la restriction proposée, des méthodes d'analyse harmonisées au niveau de l'UE sont nécessaires. Or, pour de nombreux sensibilisants cutanés, ces méthodes sont absentes ou non normalisées.**

## Projet de restriction des sensibilisants

[...] ?

## Projet de restriction des substances sensibilisantes cutanées (allergènes)

Pas d'information supplémentaire dans la feuille de route sur les restrictions (juin 2025)

## Seuils proposés

Substances	Textiles	Cuirs, fourrures, peaux	Autres matériaux
<b>Colorants dispersés (classés officiellement sensibilisants cutanés selon règlement CLP, ou listés dans le tableau annexé à la restriction)</b>	interdits	interdits	interdits
<b>Composés du chrome 6 (exprimé en Cr6 extractible)</b>	1 mg/kg	3 mg/kg seuil abaissé à 1 mg/kg cinq ans après l'entrée en vigueur de la restriction	-
<b>Formaldéhyde</b>	75 mg/kg	75 mg/kg	75 mg/kg
<b>1,4 paraphénylène diamine</b>	250 mg/kg	50 mg/kg	-
<b>Composés du nickel (exprimé en Ni extractible)</b>	125 mg/kg	25 mg/kg	-
<b>Composés du cobalt (exprimé en Co extractible)</b>	70 mg/kg	15 mg/kg	-
<b>Autres substances classées sensibilisantes cutanées (classement officiel selon règlement CLP)</b>	130 mg/kg	30 mg/kg	-

## Intention de restriction

Substances ou groupes de substances	N° CAS	Actions passées	Projet de restriction	Statut actuel
Retardateurs de flamme bromés aromatiques non-polymères	Multiples	<p><b>18 décembre 2024:</b> l'ECHA a publié un rapport concluant que de nombreux retardateurs bromés non polymériques posent un problème en raison de leurs propriétés <b>PBT (persistants, bioaccumulables, toxiques) ou vPvB (très persistants, très bioaccumulables)</b></p> <p>Les principaux secteurs responsables sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Équipements électriques et électroniques (EEE)</li> <li>▪ Bâtiment et construction</li> <li>▪ <b>Textiles</b></li> </ul> <p>→ 60 substances ont été évaluées.</p> <p><b>Dont:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>DBDPE récemment visé par l'Australie, ajout SVHC (nov 2025)</b></li> <li>→ <b>TBPH procédure de l'EU pour demander son intégration à la Convention de Stockholm</b></li> </ul>	<p><b>Option 1 :</b> restriction des 5 substances listées dans le Tableau 1</p> <p><b>Option 2 :</b> restriction d'un groupe plus large de 24 substances (Tableau 1 + Tableau 2)</p> <p><b>Option 3 :</b> restriction des substances du <b>Tableau 1</b> et de <b>toute substance du Tableau 2</b> si elles sont classées à l'avenir comme <b>PBT ou vPvB</b> selon le règlement CL</p>	<p><b>11 novembre 2025:</b> la Commission européenne a demandé à l'ECHA de préparer un <b>dossier d'Annexe XV</b> pour une restriction.</p> <p><b>Du 21/01/2026 au 18/03/2026:</b> Pour aider l'ECHA à finaliser le dossier, un appel à contribution a été lancé pour évaluer les impacts.</p>

### Intention de restriction

Tableau 1:  
Substances identifiées prioritaires

Nom / Acronyme courant	N°CAS
1,1'-(éthane-1,2-diyl)bis[pentabromobenzène]	84852-53-9
DBDPE et analogues moins bromés, 1,1'-éthane-1,2-diylbisbenzène bromé	1092834-406
Bis(2-éthylhexyl) tétrabromophthalate (TBPH) / masse réactionnelle TBPH + EHTBB	26040-51-7
Masse réaction TBPH + EHTBB : 2-éthylhexyl 2,3,4,5-tétrabromobenzoate et bis(2-éthylhexyl) 3,4,5,6-tétrabromophthalate	—
1,1'-[éthane-1,2-diylbisoxy]bis[2,4,6-tribromobenzène] (BTBPE)	37853-59-1

Base info chimie CTC:

Aucune référence sur l'ensemble des substances listées

Tableau 2:

Substances supplémentaires à évaluer et pouvant faire l'objet de la restriction

Nom / Acronyme courant	CAS
Diocetyl tétrabromophthalate	56720-20-8
Dihexyl tétrabromophthalate	109230-28-6
2,2',6,6'-tétrabromo-4,4'-isopropylidènediphénol (TBBPA)	79-94-7
2,2',6,6'-tétrabromo-4,4'-isopropylidènediphénol (TBBPA-BDDP)	21850-44-2
4,4'-(isopropylidène)bis[2,6-dibromoanisole] (TBBPA-BME)	37853-61-5
1,1'-(isopropylidène)bis[3,5-dibromo-4-(2,3-dibromo-2-méthylpropoxy)benzène] (TBBPA-BDBPE)	97416-84-7
Masse réaction TBBPA-BDBPE + 1,3-dibromo-2-(2,3-dibromo-2-méthylpropoxy)-5-{2-[3,5-dibromo-4-(2,3,3-tribromo-2-méthylpropoxy)phényl]propan-2-yl}benzène	—
Benzène, éthényl, dérivés ar-bromo (réaction TBBPA-DBDPE + similaire)	125904-11-2
Hexabromobenzène (HBB)	87-82-1
2,3,4,5,6-pentabromoéthylbenzène (PBEB)	85-22-3
2,3,4,5,6-pentabromotoluène	87-83-2
2,3,5,6-tétrabromo-p-xylène (TBX)	23488-38-2
1,2,3,4,5-pentabromobenzène (PBBz)	608-90-2
N,N'-éthylènedibis(3,4,5,6-tétrabromophthalimide) (EBTBP)	32588-76-4
Perbromo-N,N'-biphthalimide (EBTBP)	—
ADINE BBH	183658-27-7
Acide benzoïque, 2,3,4,5-tétrabromo-, ester 2-éthylhexyl (EHTBB)	58965-66-5
Tétradécabromo-1,4-diphénoxybenzène (TBDBP)	155613-93-7
1H-Indène, 2,3-dihydro-1,1,3-triméthyl-3-phényl-, dérivé octabromo	—

# ACTUALISATIONS ET PROJETS DE RÉGLEMENTATION EU 2025

## Intention de restriction des Retardateurs de flamme bromés aromatiques non-polymères

[...]

Le **18 juin 2025**, l'ECHA a lancé une consultation publique concernant l'ajout d'une substance à l'Annexe A de la Convention de Stockholm.

SUBSTANCE ou FAMILLE DE SUBSTANCES	No. CAS	ETAT DES LIEUX
bis (2 - ethylhexyl) tetrabromophthalate (TBPH)	26040-51-7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retardateur de flamme bromé, substitut des PBDE Inclus dans le <b>12<sup>e</sup> projet de recommandation d'autorisation (Annexe XIV REACH)</b></li> <li>- Inclus dans le <b>projet de restriction des retardateurs de flamme bromés aromatiques non polymères</b></li> <li><b>18/06/2025 – 13/08/2025</b> consultation publique concernant l'ajout d'une substance à l'Annexe A de la Convention de Stockholm → 04/02/2026 proposition officielle de l'UE pour inscrire le TBPH à l'Annexe A ou B de la Convention de Stockholm (POP) déposée</li> <li>- Le dossier sera examiné par le POPRC (POP Review Committee de la Convention de Stockholm) → procédure ≥ 3 ans</li> <li>- En parallèle : possibilité de restriction REACH au niveau UE</li> </ul>

# ACTUALISATIONS ET PROJETS DE RÉGLEMENTATION EU 2025

Suppression de la base SCIP ?

[...] ?

Consultation de la Commission Européenne suite à l'initiative d'omnibus environnemental  
→ Vers une suppression de la base SCIP ?



**Alléger la charge administrative et réglementaire** imposée aux entreprises de l'UE dans le domaine de l'information environnementale.



**Consultation ouverte du 22/07/2025 au 10/09/2025**

## Mesure envisagée:

Suppression possible de la base de données SCIP

## Motif

Rationaliser les obligations de communication et de notification



**Moins de charge/simplicité**

**Gain de temps**

**Allègement des coûts**

**Peu utilisé (déchets)**



**Perte de transparence**

**Signal négatif (public/ONG)**

La Commission européenne doit désormais évaluer les retours et présenter son **paquet législatif environnemental global** d'ici la fin de **l'année 2025**

# ACTUALISATIONS ET PROJETS DE RÉGLEMENTATION EU 2025

Révision du règlement REACH

[...] ?

## REACH – nouveaux cadres, nouvelles implications

- **Simplification via le concept d'utilisation essentielle.**
- Encouragement des **méthodes alternatives** aux tests animaux souvent **plus sensibles et plus rapides** que les tests traditionnels.
- **De nouveaux critères** (perturbateurs endocriniens, PMT/vPvM, MAF) **élargissent la classification des dangers**
- Données préalables sur usage, exposition et alternatives.
- Tenir compte des capacités des autorités et des délais légaux (scinder si besoin).
- **Extension de l'approche générique de gestion des risques.**
- Clarifier les interactions RAC – SEAC et ajuster délais si nécessaire.

## Quel impact pour les articles ?

**Risque accru de reclassification et restrictions automatiques**  
**Plus de prévisibilité, moins de flexibilité**

**Besoins accrus de traçabilité, conformité et substitution dans les chaînes d'approvisionnement**



**Initialement prévue Q4 2025**


La révision n'a pas été validée par le *Regulatory Scrutiny Board (RSB)*. Le texte doit être retravaillé avant nouvelle présentation, entraînant un décalage du calendrier.




## 2. ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES MONDE 2025

# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES MONDE 2025

2025




**GB 44702—2024**  
Nouvelle norme GB  
1/10/2025  
Limitation des substances présentes dans les boîtiers de montres contact direct avec la peau




Interdiction ou limitation PFAS  
1/01/2026  
Maine (Interdiction) / Vermont (Limitation)

2026



**GB 20400-2006 → GB 20400-20XX**  
Mise à jour norme GB  
2026 ?  
Cuir, fourrure et parties en cuir ou en fourrure de divers types de produits




**GB 46523-2025**  
Nouvelle norme GB  
1/11/2026  
Exigences générales de sécurité pour les produits destinés aux enfants


2027



Californie  
2027 ?  
Intégration des p,p'-Bisphenol à la Prop 65



Interdiction ou limitation PFAS  
1/01/2027  
New Mexico (Interdiction) / Californie (Limitation)



Interdiction ou limitation PFAS  
1/07/2027  
New Hampshire (Interdiction) / Vermont (Limitation)

# ACTUALISATIONS ET PROJETS DE RÉGLEMENTATION MONDE 2025

## GB 44702—2024 Spécification pour la limitation des substances nocives présentes dans les boîtiers de montres contact direct avec la peau

**À partir du 1 octobre 2025**  
Remplace GB/T 41411-2022

SUBSTANCES	EXIGENCES	SCOPE
Libération de nickel	$\leq 0,5 \mu\text{g}/\text{cm}^2/\text{semaine}$	Métal et métal-céramique avec/sans revêtement adultes et enfants
Substances dangereuses dans le cuir	Alignée sur la norme GB20400	Cuir pour adultes et enfants
Métaux lourds	$\text{Cd} \leq 100\text{ppm}$ , $\text{Pb} \leq 1000\text{ppm}$ , $\text{Hg} \leq 1000\text{ppm}$	Tous les matériaux sauf le cuir, testé avec le revêtement s'il y a lieu, adultes et enfants
Migration des métaux lourds	$\text{Sb} \leq 60\text{ppm}$ , $\text{As} \leq 25\text{ppm}$ , $\text{Ba} \leq 1000\text{ppm}$ , $\text{Cd} \leq 75\text{ppm}$ , $\text{Cr} \leq 60\text{ppm}$ , $\text{Pb} \leq 90\text{ppm}$ , $\text{Hg} \leq 60\text{ppm}$ , $\text{Se} \leq 500\text{ppm}$	Tous les matériaux uniquement pour les enfants ( $3\text{y} \leq \text{age} \leq 14\text{y}$ )
Phthalates	Somme DBP+BBP+DEHP $\leq 0.1\%$	Tous les matériaux (sauf les pièces métalliques) uniquement pour les enfants ( $3\text{y} \leq \text{age} \leq 14\text{y}$ )

# ACTUALISATIONS ET PROJETS DE RÉGLEMENTATION MONDE 2025

## GB 46523-2025 Exigences générales de sécurité pour les produits destinés aux enfants

À partir du 1 novembre 2026

Produits (y compris les échantillons d'essai et gratuits) conçus ou destinés à être utilisés, joués ou portés par des enfants de moins de 14 ans.

SUBSTANCES	EXIGENCES
Migration métaux	Sb ≤60ppm, As ≤25ppm, Ba ≤1000ppm, Cd ≤75ppm, Cr ≤60ppm Pb ≤90ppm, Hg ≤60ppm, Se ≤500 ppm
SCCP	≤0.15%
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP)	BaP,BeP,BeA,CHR,BbFA,BjFA,BkFA,DBAhA, chacun ≤0.5ppm
Phthalates	Tous les produits : somme de DBP+BBP+DEHP+DIBP ≤0,1 % DPENP, DHEXP, DCHP : chacun ≤0,1 %  Exigence supplémentaire pour les produits destinés aux enfants de moins de 36 mois: somme de DNOP+DINP+DIDP ≤0,1 %
N-nitrosamines migratoires et précurseurs de N-nitrosamines	Migration totale des N-nitrosamines < 0,05ppm Migration totale des précurseurs de N-nitrosamines < 1ppm
Amines aromatiques	≤30ppm (24 amines aromatiques)
Formaldéhyde	Textiles, cuir et fourrure : ≤30ppm Matériaux en bois liés à la résine : ≤0,08 mg/m3

# ACTUALISATIONS ET PROJETS DE RÉGLEMENTATION MONDE 2025

**GB 20400-2006 → GB 20400-20XX**  
**Spécification pour le cuir, fourrure et parties en cuir ou en fourrure de divers types de produits**

**Toujours aucune date de communiquée**

**GB 20400 version 2006 uniquement des exigences sur le formaldéhyde et les colorants azoïques**

NOM	NORME NO.	SCOPE	EXCLUSION	SUBSTANCE	EXIGENCES CHIMIQUES		
					Cat A: Produits pour bébés (≤36 mois)	Cat B: produits en contact direct avec la peau	Cat C: produit sans contact peau
Spécification technique de sécurité pour les produits en cuir et en fourrure	GB 20400-20XX	Cuir, fourrure et parties en cuir ou en fourrure de divers types de produits	Aucune	CrVI	<3ppm	<10ppm	<10ppm
				SCCP	≤0.15%	≤0.15%	≤0.15%
				Chlorophenols	each CP <2.0ppm each DCP <1.0ppm each TriCP <0.5ppm each TeCP <0.5ppm PCP <0.3ppm all < 50ppm	each CP <2.0ppm each DCP <1.0ppm each TriCP <1.0ppm each TeCP <0.5ppm PCP <0.5ppm all < 50ppm	
				Phthalates	DINP+DIDP+DNOP≤0.1% DEHP+DBP+BBP+DIBP ≤0.1%	DEHP+DBP+BBP+DIBP≤0.1%	
				Heavy metal-total content	Pb≤90ppm Cd≤40ppm	Pb≤90ppm Cd≤100ppm	

# ACTUALISATIONS ET PROJETS RÉGLEMENTAIRES MONDE 2025

2025

2026

2027

**Interdiction ou limitation PFAS USA**

**États listés :** articles de maroquinerie inclus  
**Californie et Vermont :** cuir explicitement mentionné  
**Autres États :** ciblent le textile uniquement

**Tableau synthétisant les exigences PFAS par État disponible sur demande auprès du CTC**



**Californie  
2027 ?  
Intégration des p,p'-  
Bisphenol à la Prop 65**



**Interdiction ou limitation PFAS  
1/01/2027  
New Mexico (Interdiction) / Californie (Limitation)**



**Interdiction ou limitation PFAS  
1/01/2026  
Maine (Interdiction) / Vermont (Limitation)**



**Interdiction ou limitation PFAS  
1/07/2027  
New Hampshire (Interdiction) / Vermont (Limitation)**

# ACTUALISATIONS ET PROJETS DE RÉGLEMENTATION MONDE 2025

## Etat de Californie – PROP 65

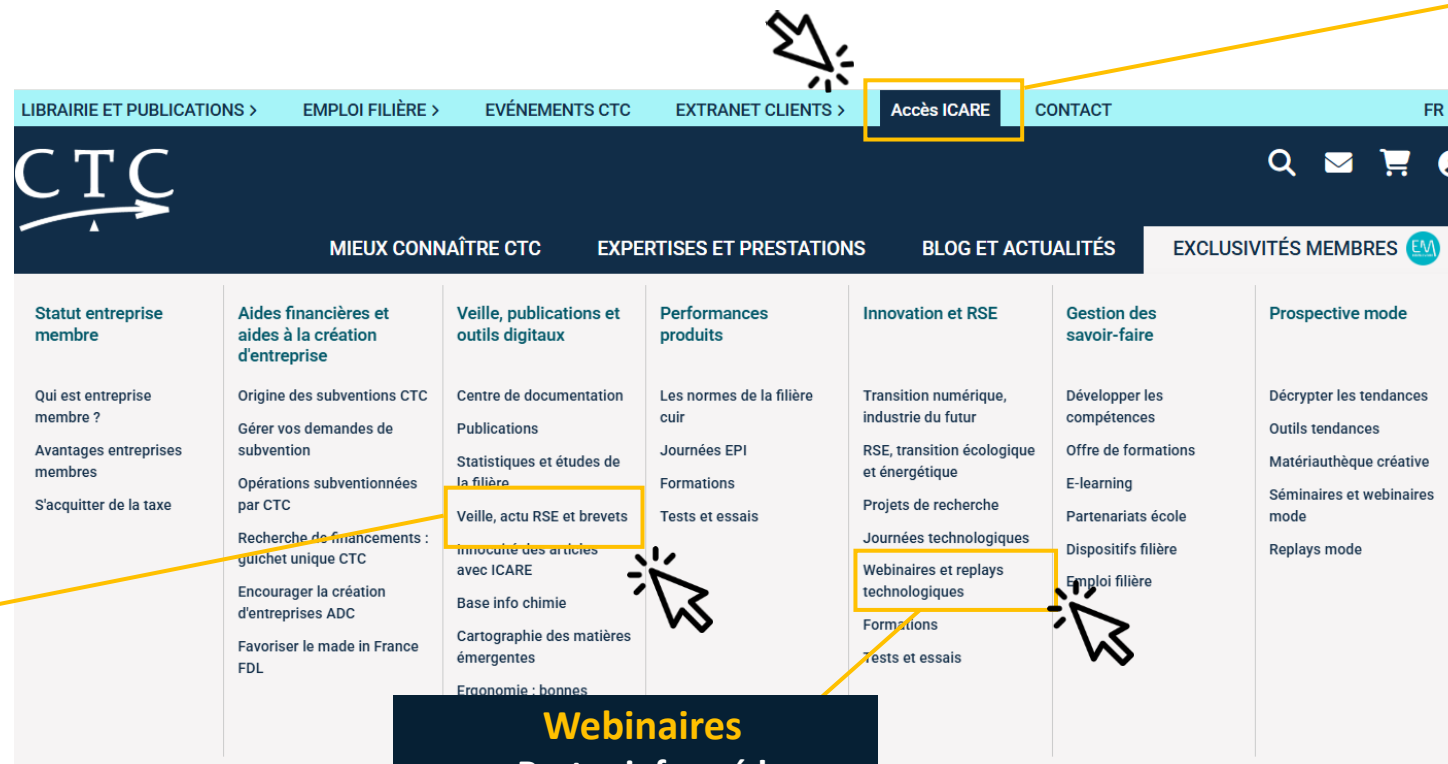
Substances	Danger justifiant l'inscription	Date discussion
<p><b>p,p'-Bisphenol + éthers et esters (N°CAS divers)</b>  <b>Bisphénols p,p' et éthers de bisphénol p,p' potentiels:</b>            3,3'-Dichlorobisphenol A, 3-Chlorobisphenol A, Bisphenol A diglycidyl ether, Fluorene-9-bisphenol, Bisphenol A, Bisphenol AF, Bisphenol AP, Bisphenol B, Bisphenol C, Bisphenol E, Bisphenol F, Bisphenol FL, Bisphenol G, Bisphenol M, Bisphenol P, Bisphenol S, Bisphenol TMC, Bisphenol Y, Bisphenol Z, Tetrabromobisphenol A, Tetrabromobisphenol A bis(2,3-dibromopropyl) ether, Tetrabromobisphenol A bis(2,3-dibromo-2-methylpropyl ether), Tetrabromobisphenol A bis(2-hydroxyethyl) ether, Tetrabromobisphenol A dimethyl ether, Tetrachlorobisphenol A, Tetramethylbisphenol A, Tetramethylbisphenol F.</p>	<p>Reprotoxique et développemental</p>	<p>L'OEHHA sollicite l'avis et la consultation du DARTIC (Developmental and Reproductive Toxicant Identification Committee) sur cette proposition lors de sa réunion du <b>9 octobre 2025</b>.</p> <p>L'OEHHA demande des informations scientifiques sur les p,p'-bisphénols pour évaluer leur cancérogénicité, collecte ouverte <b>jusqu'au 1er décembre 2025</b>.</p> <p><b>Le DARTIC devrait examiner les matériaux développés et se prononcer sur une recommandation de listing lors d'une réunion prévue en 2026 (date exacte à déterminer)</b></p>
<p><b>Bisphénol S (N°CAS 80-09-1)</b></p>	<p>Toxique pour le développement</p>	<p><b>Le Bisphenol S doit être étiqueté depuis le 29/12/2024 pour son risque reprotoxique. Un nouveau risque a été ajouté le 8 décembre 2025 : toxicité développementale</b></p>



### 3. OUTILS DE VEILLE CTC

# OUTILS DE VEILLE CTC

Accéder au site internet CTC et retrouvez nos outils de veille réglementaire



## Base de données réglementaire ICARE

Retrouvez toutes les exigences réglementaires applicables à vos articles, à l'international.

Pilotez efficacement votre conformité et maîtrisez vos obligations en toute sérénité.

## Veille réglementaire Gardez toujours une longueur d'avance !

Accédez à nos articles de veille sur les évolutions et mises à jour réglementaires, ainsi qu'à nos contenus RSE.

Une information en temps réel, ciblée et spécialement sélectionnée pour votre secteur.

## Webinaires Restez informé !

Ne manquez pas notre webinaire annuel : décryptage complet de toutes les évolutions réglementaires en Europe et à l'international pour vos articles.

Replays disponibles à tout moment pour ne rien manquer !

+ Profitez de nos prestations de conseil personnalisées pour vous accompagner dans la maîtrise de vos enjeux de conformité chimique.

# OUTILS DE VEILLE CTC

Accéder au site internet CTC et retrouvez nos outils de veille réglementaire

541 articles de veille réglementaire

Page 1

03/02/2026 - Europe - REACH : Précision sur l'obligation de reporting de l'utilisation industrielle de microplastiques (Annexe XVII)  
L'entrée 78 ajoutée à l'annexe XVII du règlement REACH en septembre 2023 restreint la mise sur le marché et l'utilisation de microplastiques intentionnellement ajoutés dans les mélanges et les articles pour une...

20/01/2026 - France - AGECS : Mise à jour de la Liste des Produits Exemptés de l'Évaluation des Impacts Commerciaux (EIC)  
En décembre 2025, deux arrêtés ont modifié la liste des produits exemptés de l'évaluation des impacts commerciaux (EIC) au lieu de la "filière à..."

## DANS LA MÊME RUBRIQUE

- Actus réglementaires dév. durable
- Guide ECHA
- Flux RSS
- Vos alertes



**Ne manquez rien !**  
Activez vos alertes CTC et recevez vos articles dès leur parution. Choisissez vos sujets, définissez votre fréquence... et restez informé en temps réel !

**Veille réglementaire**  
Gardez toujours une longueur d'avance !

Accédez à nos articles de veille sur les évolutions et mises à jour réglementaires, ainsi qu'à nos contenus RSE.

Une information en temps réel, ciblée et spécialement sélectionnée pour votre secteur.

- Catégorie :
- Environnement
  - Innocuité
  - RSE
  - Santé Sécurité

Fréquence : Sélectionnez le type d'alerte email sur les nouveaux articles de veille réglementaire publiés.

- Aucune alerte
- Alerte quotidienne
- Alerte bimensuelle



Votre contact :

**Inès BOUNEAU**

Cheffe de projets Sécurité Chimique & conformité réglementaire

[ibouneau@ctcgroupe.com](mailto:ibouneau@ctcgroupe.com)

[www.ctcgroupe.com](http://www.ctcgroupe.com)



VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET PROJETS DÉVELOPPEMENT DURABLE

# FOCUS SUR LES NOUVELLES OBLIGATIONS LIÉES À LA DÉFORESTATION

**Martin POUPARD**

Chef de projets développement durable



Fédération Française  
DE LA MAROQUINERIE  
Articles de Voyage - Chaussures - Gainerie - Braccets Cuir

Science | Matériaux | Design | Ergonomie | Innovation | IA | Veille réglementaire | APP | Science | Matériaux | Design | Ergonomie | Émotion | Innovation | IA | Veille réglementaire | APP

jeudi  
26  
03  
26  
CTC  
Lyon

# RÈGLEMENT DÉFORESTATION (EUDR) : LA FERMETURE DE L'UE AUX PRODUITS AYANT CAUSÉ DE LA DÉFORESTATION

→ Principe de l'EUDR = interdiction de mise sur le marché de l'Union Européenne de certaines matières premières et produits dérivés dont la production a été la source de déforestation après 2020

## Produits visés par l'EUDR



Cuirs et peaux de bovins



Bois et produits dérivés



Caoutchouc et produits dérivés



incluant les coffrets et articles de gainerie



Cacao et produits dérivés



Soja et produits dérivés



Café et produits dérivés



Huile de palme et produits dérivés

## Produits hors périmètre de l'EUDR




Articles de maroquinerie, chaussures

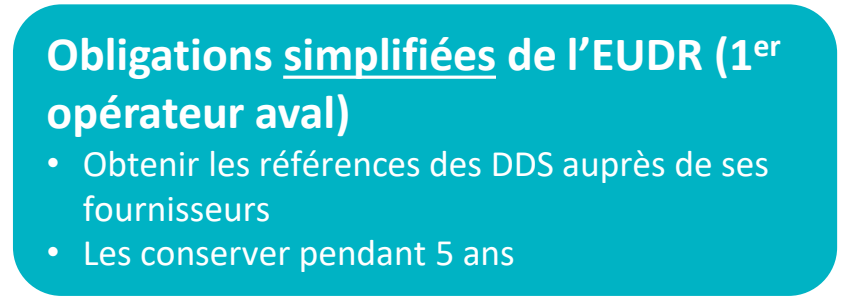
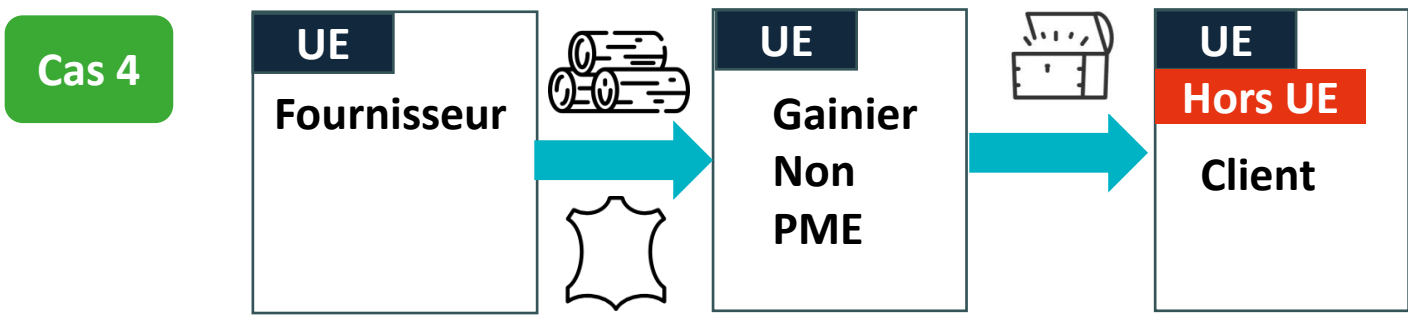
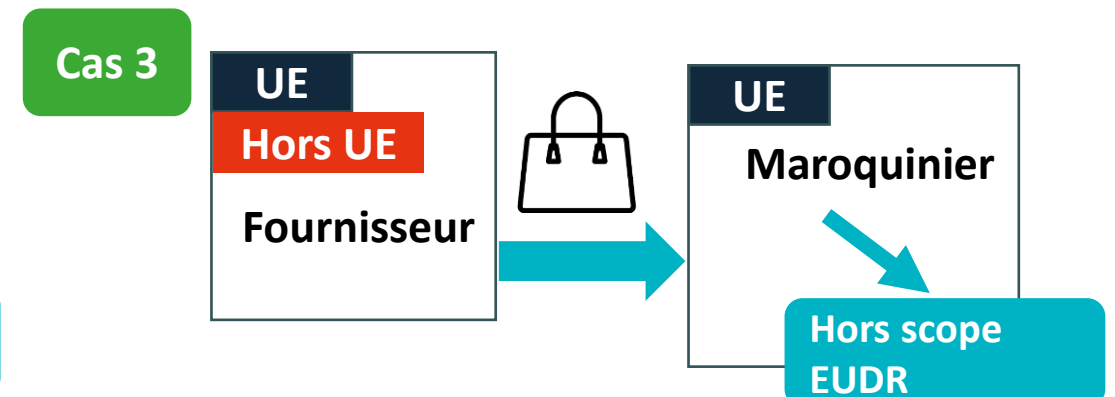
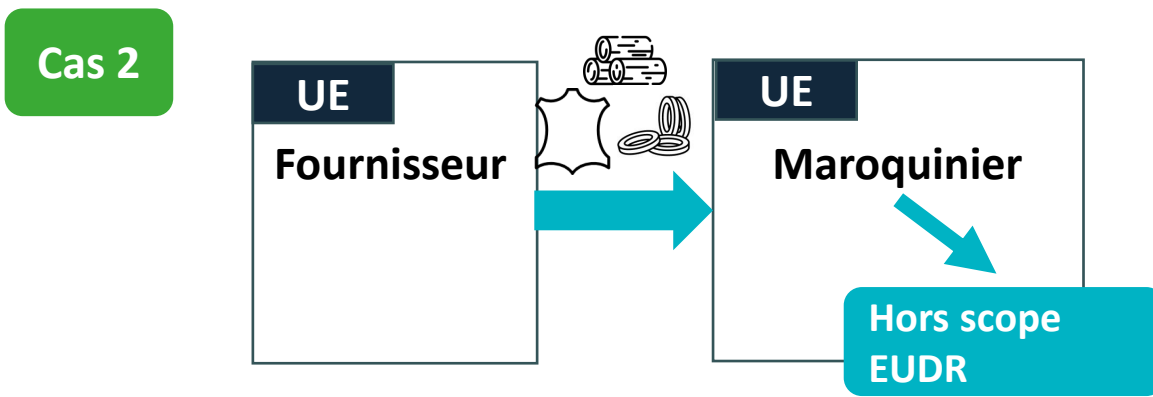
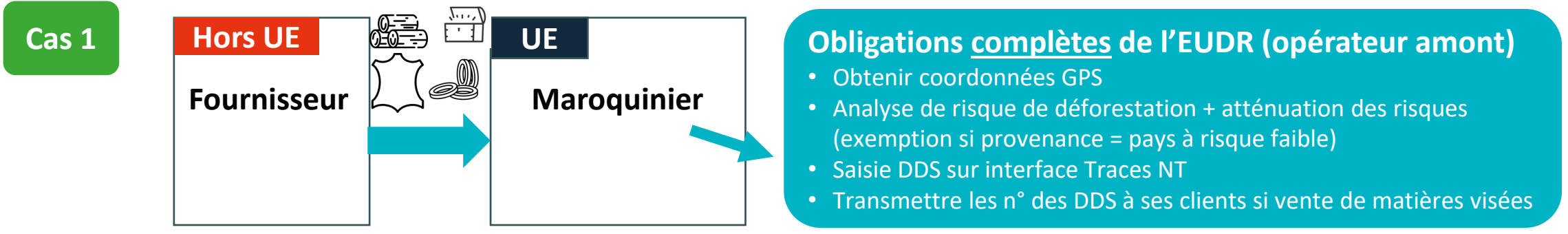


Cuirs et peaux d'animaux autres que les bovins

# TIMELINE

- 
- **Juin 2023** : 1<sup>ère</sup> publication du Règlement EUDR
  - **Décembre 2025** : report de l'entrée en application et allègement d'une partie des obligations
  - **30 avril 2026** : révision / simplification additionnelle du texte par les Pouvoirs Publics  
(à confirmer)
  - **Juin 2026** : guide d'application CTC + benchmark CTC des solutions de traçabilité
  - **30 décembre 2026** : **entrée en vigueur de l'EUDR pour les grandes et moyennes entreprises**  
*(Concerne les entreprises qui remplissent au moins 2 des 3 seuils suivants : > 50 employés, CA >10M€, Total bilan > 10M€)*
  - **30 juin 2027** : entrée en vigueur de l'EUDR pour les petites et micro-entreprises

# OBLIGATIONS DES MAROQUINNIERS (CAS LES PLUS FRÉQUENTS)



# POINTS RESTANTS À CLARIFIER PAR LE LÉGISLATEUR (UE)

1. Périmètre : maintien du cuir bovin (ou non) dans le périmètre de l'EUDR ?
2. Nombreuses clarifications attendues concernant les obligations exactes s'appliquant à chaque acteur concerné par l'EUDR (+ mise à jour des documents officiels -> FAQ, guidance document)

# L'EUDR : un levier contraignant vers un cuir premium made in UE?

## Conséquences probables de l'EUDR pour les maroquiniers français

### Risques

- Accroissement de la charge administrative (RH, coût de l'éventuel outil de traçabilité ...)
- Difficultés d'accès aux matières premières si les fournisseurs ne sont pas EUDR-compliant
- Concurrence des articles fabriqués dans l'UE avec des articles fabriqués hors UE qui eux ne sont pas soumis à l'EUDR

### Opportunités

- Montée en valeur des articles fabriqués en UE qui sont « deforestation free »
- Levier de déploiement de traçabilité chez les fournisseurs

# LIENS UTILES

- Texte de loi (consolidé suite à la révision de décembre 2025) :  
[EUR-Lex - 02023R1115-20251226 - EN - EUR-Lex](#)
  
- Site d'explications officiel :  
[Regulation on Deforestation-free products - Environment](#)
  
- Interface de déclaration Traces NT :  
[Connexion - EUDR](#)
  
- Dernier webinaire CTC :  
[Webinaire technologique - Règlement Déforestation - CTCgroupe.com](#)
  
- EUDR infographics **(25.03.2026)** : [EUDR supply chain infographics \(3rd edition\) - Publications Office of the EU](#)
  
- Lien vers outils officiels :
  - [eudr-geo-risk-mapper](#)
  - [EU Forest Observatory](#)
  - [JRC Publications Repository - Global Forest Maps for the Year 2020 to Support the EU Regulation on Deforestation-free Supply Chains](#)


Votre contact :  
**Martin POUPARD**  
Chef de projets développement durable  
[mpoupard@ctcgroupe.com](mailto:mpoupard@ctcgroupe.com)

[www.ctcgroupe.com](http://www.ctcgroupe.com)



VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET PROJETS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Science | Matériaux | Design | Ergonomie | Innovation | Cuité | IA | Veille réglementaire | APP | Science | Matériaux | Design | Ergonomie



jeudi  
26  
03  
26  
CTC  
Lyon

Emotion | Innocuité | IA | Veille réglementaire | APP

# EMBALLAGES PROFESSIONNELS : Nouvelle filière REP & observatoire

**Coline SIMON**

Cheffe de projets développement durable



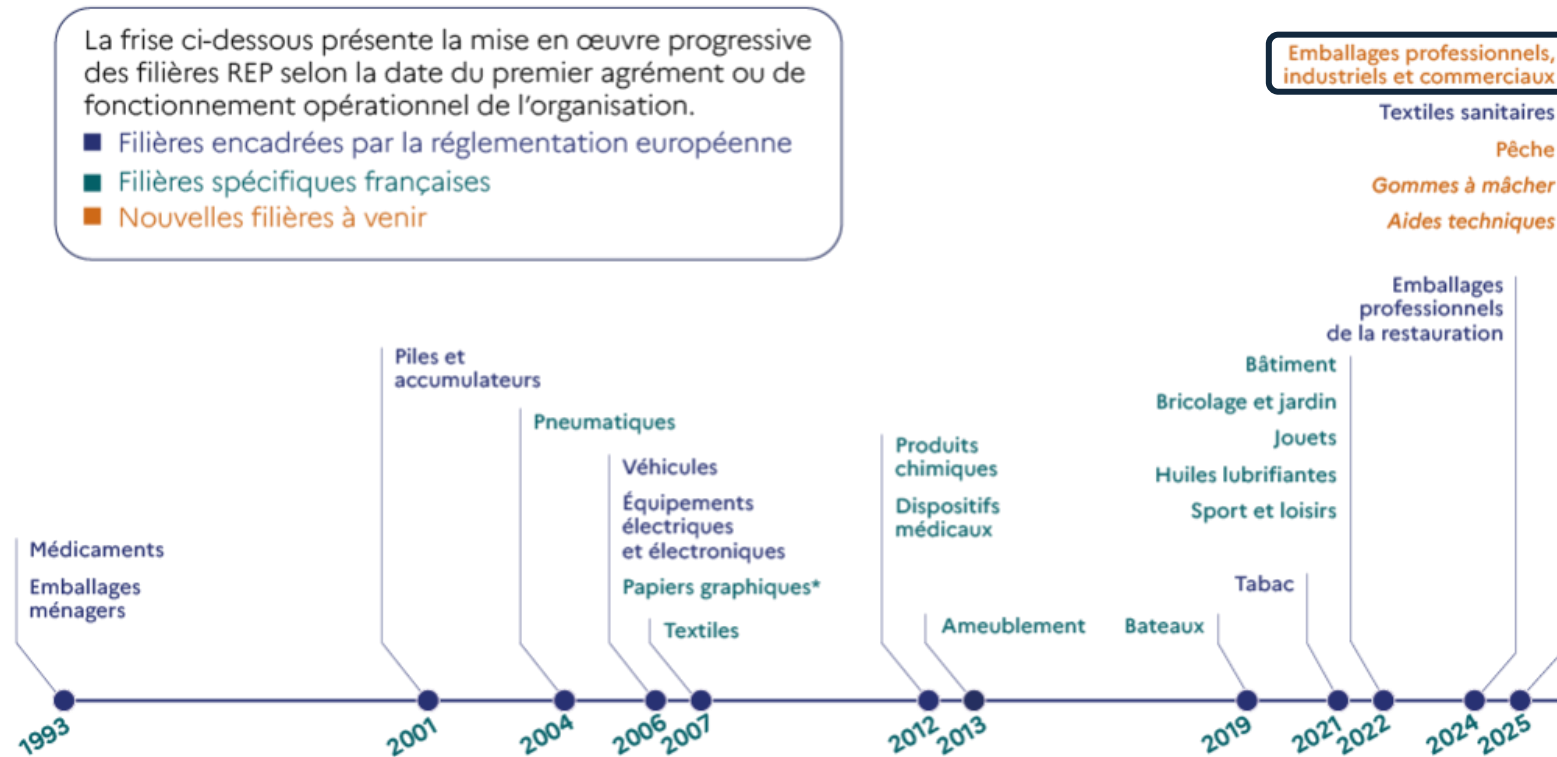
Fédération Française  
DE LA MAROQUINERIE  
Articles de Voyage - Chaussures - Gainerie - Braccets Cuir



# 1. NOUVELLE FILIÈRE REP POUR LES EMBALLAGES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX (EIC)

# RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

## NOUVELLE FILIERE REP POUR LES EMBALLAGES PROFESSIONNELS



\*Fusion de la filière Papiers graphiques avec la filière des Emballages ménagers en 2024



Emballages industriels et commerciaux (EIC)  
Emballages professionnels (EPRO)



**1<sup>er</sup> juillet 2026**  
Mise en œuvre opérationnelle de la filière des emballages professionnels

# FILIERE EPRO

## LE SCOPE



### VOTRE RÔLE

**Déclarer** chaque années les quantités d'emballages professionnels que vous mettez en marché

**Payer** les écocontributions modulées ou non

**Mettre en œuvre** des démarches de 3R  
(Réduire – Réutiliser – Recycler)

ADEME ([Filière EPRO](#))

CITEO PRO ([Emballages professionnels](#))



**Emballages spécifiques**  
Cagette,  
caisse  
plastique, etc.



**Emballages de transport**  
Palette, rolls,  
plaques  
intercalaires, etc.



**Emballages de regroupement**  
Cartons de  
regroupement,  
films, cerclages,  
etc.



**Emballages de vente**  
Fûts, bidons,  
tubes, etc.



**Emballages en verre**  
(domaines médicaux  
et vétérinaires)  
Flacon, etc.

## 5 CATÉGORIES

# FILIERE EPRO

## LES CAS



### OBLIGATIONS

Les metteurs en marché d'emballages professionnels\* pourront ensuite adhérer auprès des éco-organismes agréés le **1<sup>er</sup> juillet 2026**.

*Fabrique, distribue, importe :*  
 \*emballages de transport, de regroupement ou de vente  
 \*produits emballés consommés ou utilisés par des professionnels.

### EXEMPLES DE CAS



### ECO-ORGANISMES

Les éco-organismes qui seront agréés ne sont **pas encore connus**.

Les candidats doivent déposer leur dossier d'agrément avant le **28 février 2026** afin d'être agréés au 1<sup>er</sup> juillet 2026.

ADEME ([Filière EPRO](#))

CITEO PRO ([Emballages professionnels](#))

# FILIERE EPRO

## LE CAHIER DES CHARGES



### CAHIER DES CHARGES

1. Orientations générales
2. **Ecoconception**
3. **Réduction et réemploi**
4. Soutien financier à la collecte et à la gestion des déchets
5. **Recyclage**
6. Soutien direct à l'investissement
7. Information et sensibilisation

2

**Ecomodulation (Tarifs à construire)** : incorporation de matière plastique recyclée, réduction, réemployabilité, recyclabilité  
**Définition de gammes standards d'emballages réemployables** (3 ans et demi à compter du premier agrément)  
**Soutien aux projets de R&D** : au moins 2% du montant total des contributions  
**Accompagnement à l'écoconception** : au moins 3% des adhérents accompagnés par an

3

**Réduction** : réduire au moins de 5% les quantités de déchets d'emballages professionnels en 2030 par rapport à 2010  
**Réemploi** : entre 10 et 100% d'emballages réemployables en 2030

5

### Recyclage

Matériau	Acier	Aluminium	Papier-carton	Plastique	Verre	Bois
Taux de recyclage à compter de 2028	70 %	50 %	75 %	50 %	70 %	25 %
Taux de recyclage à compter de 2030	80 %	60 %	85 %	55 %	75 %	30 %

# FILIERE EPRO

## LES ACTIONS A METTRE EN PLACE



### CAS PRATIQUE

1. Etude terrain et questionnement des équipes logistiques pour comprendre les flux
2. Cartographie des flux pour identifier tous les actes de vente entre différents sites
3. Complétion la trame d'identification et de recensement



Kit CITEO PRO ([Lien](#))

### CHECKLIST

Faites le point et préparez l'arrivée de la REP des Emballages Professionnels.

**Objectif :** vous accompagner étape par étape pour comprendre vos enjeux, identifier vos emballages et structurer vos données.

**Mode d'emploi :** utilisez-la comme un fil conducteur. Chaque étape validée vous permet d'avancer de manière structurée et sereine.

En cas de doute ou pour approfondir certains points, nous vous invitons à consulter le site [CITEOPRO.COM](http://CITEOPRO.COM)

#### Étape 1 - Pour commencer :

- J'ai compris le contexte et les objectifs de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) des Emballages Professionnels.
- Je connais le rôle des éco-organismes et le champ d'action de CITEO PRO.
- J'ai identifié les structures concernées ou sein de mon organisation.
- Je sais quelle équipe ou quel service prendra en charge le dossier REP (achats, RSE, logistique...).

#### Étape 2 - Identification des emballages professionnels :

- J'ai pris connaissance du périmètre de la REP.
- J'ai listé les produits emballés de mon entreprise ainsi que les emballages vides, fabriqués, distribués ou importés pour leur mise en marché en France.
- J'ai classé les emballages mis en marché selon les 3 catégories concernées :  
Emballages de transport  
Emballages de regroupement  
Emballages de vente à destination des professionnels

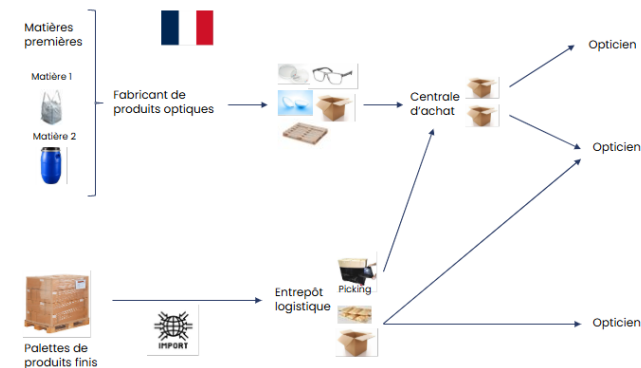
## 1 Checklist

Trame d'identification des emballages professionnels  
**PHASE 1 : Diagnostic et recensement**

Référence interne	Catégorie d'emballage	Type d'emballage	Importation	Bois	Carton	Acier	Aluminium	Plastique P	Plastique souple rigide
palette Europe	transport	réemployable	oui	29					

## 3 Trame d'identification et de recensement

### Modèle – Secteur de l'optique

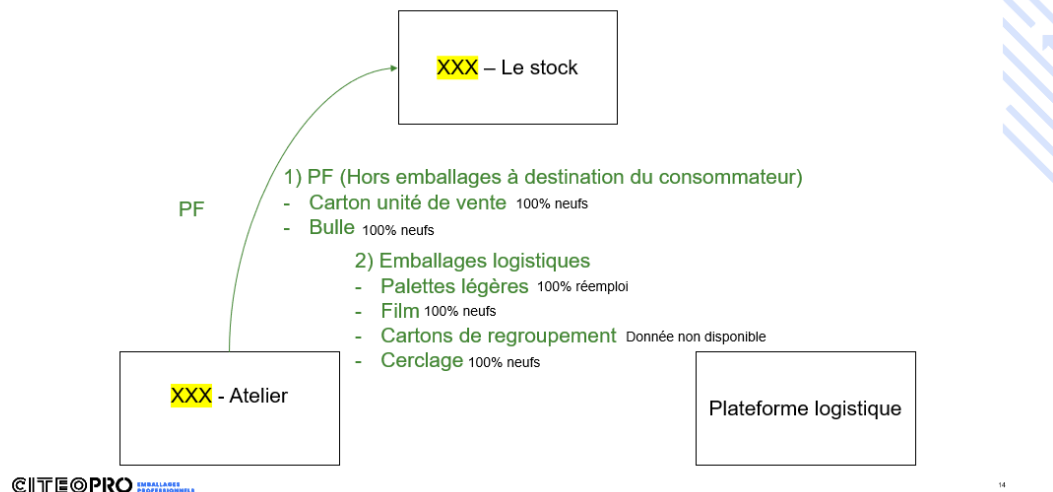


## 2 Cartographie des flux

# FILIERE EPRO

## LES ACTIONS A METTRE EN PLACE

Votre cartographie des flux de réemploi de votre entreprise – à vous de jouer !



### 2 Cartographie des flux

### 3 Trame d'identification et de recensement

CITEO PRO EMBALLAGES PROFESSIONNELS

**CITEO PRO**  
 EMBALLAGES  
 PROFESSIONNELS

Contactez-nous !

0 800 00 75 00  
 info@citeopro.com

Transport	Référence interne	Catégorie d'emballage	Type d'emballage	Type d'emballage	Taux réemploi	Importation (IMPORTANT PO)	Nombre d'unités (mensuel ou annuel)	Poids total
PF	Palette légère	transport	tertiaire	réemployable	100%			
PF	Film	transport	tertiaire	usage unique	0%			
PF	Gros carton	regroupement	tertiaire	réemployable	90%			
PF	Carton de regroupement	regroupement	tertiaire	réemployable				
PF	Carton unité de vente	vente	tertiaire	usage unique	0%			
PF	Bulle	transport	tertiaire	usage unique	0%			



## 2. OBSERVATOIRE NATIONAL DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉUTILISATION

# OBSERVATOIRE DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉUTILISATION

NOUVELLE DECLARATION 2026 POUR LES DONNEES DE MISE EN MARCHÉ 2025

## 1 Le cadre réglementaire

2023	2027
5%	10%

Emballages réemployés mis sur le marché en France  
(professionnels et ménagers)

## 2 Les obligations

**Déclarer le taux de réemploi de ses emballages** (Obligatoire depuis 2024)

**Atteindre un taux de réemploi de ses emballages**

10 000 unités

Année d'observation	Tranche de chiffre d'affaires*		
	< 20 M€	20 M€ < CA > 50 M€	CA > 50 M€
2023	-	-	5 %
2024	-	-	6 %
2025	-	5 %	7 %
2026	5 %	7 %	8 %
2027	10 %	10 %	10 %

## 3 Les déclarations

Situation en 2025 (pour la déclaration en 2026)

Emballages relevant du périmètre d'un éco-organisme agréé d'une filière REP*	Emballages de la REP Emballages ménagers et papiers graphiques (EMPAP)	→ Déclaration à l'éco-organisme agréé de la filière REP concernée
	Emballages de la REP Produits chimiques	
	Emballages de la REP Produits et Matériaux de Construction du bâtiment (famille 2c de l'article R543-289 du Code de l'Environnement)	
Emballages <u>ne</u> relevant pas du périmètre d'un éco-organisme agréé d'une filière REP*	Emballages professionnels de la REP Emballages de la restauration	→ Déclaration à l'Observatoire du réemploi ou à une structure collective
	Emballages professionnels industriels et commerciaux (EIC)	

# OBSERVATOIRE DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉUTILISATION

## LES ETAPES DE LA DECLARATION



### ETAPE 1/2 – Comptabiliser vos emballages



#### Palette 1

- 1 palette
- 1 film (avec étiquette)
- 14 unités de vente de produits emballés dans ses sachets plastiques

= 16 emballages



Capitalisez sur **le Kit CITEO PRO** ([Lien](#)) avec :

- Votre cartographie des flux
- Trame d'identification et de recensement

Nombre total d'emballages mis sur le marché (en unités) =

**Nb d'emballages réemployés** + **Nb d'emballages réemployables neufs** + **Nb d'emballages à usage unique**

#### Définition de l'emballage réemployé

« Emballage faisant l'objet d'au moins une deuxième utilisation pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur ».

#### Définition de l'emballage réemployable neuf

« Emballage qui a été conçu, créé et mis sur le marché pour pouvoir accomplir pendant son cycle de vie plusieurs trajets ou rotations en étant rempli à nouveau ou réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu ».

Un emballage réemployable neuf est un emballage réemployable qui est mis sur le marché pour la première fois

#### Définition de l'emballage à usage unique

Emballage qui n'est pas conçu pour être réemployable.

Proportion d'emballages réemployés = 
$$\frac{\text{Nombre d'emballages réemployés}}{\text{Quantité totale d'emballages}}$$



Aidez-vous des **guides et webinaires de l'ADEME** ([Lien](#))

# OBSERVATOIRE DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉUTILISATION

## LES ETAPES DE LA DECLARATION



### ETAPE 2/2 – Déclarer vos emballages du 19 janvier au 29 mai 2026 ([Lien](#))

Par la suite les emballages industriels et commerciaux utilisés par les professionnels (hors professionnels de la restauration, compris dans la REP des emballages de la restauration) sont abrégés en « emballages industriels et commerciaux ».

**Remarque importante :** Déclarez vos emballages industriels et commerciaux à l'Observatoire mis sur le marché uniquement entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025.

Quantité d'emballages industriels et commerciaux à usage unique mis sur le marché en 2025 (en unités d'emballages) : \*

\_\_\_\_\_ emballages

Quantité d'emballages industriels et commerciaux réemployables neufs mis sur le marché en 2025 (en unités d'emballages) : \*

\_\_\_\_\_ emballages

Quantité d'emballages industriels et commerciaux réemployés mis sur le marché en 2025 (en unités d'emballages) :

\_\_\_\_\_ emballages

Selon vous, quel est le niveau de qualification de vos données ? \*

- Vous disposez d'un suivi exhaustif de vos données, les données déclarées sont robustes.
- Les données déclarées sont en partie estimées mais sur une partie non significative.
- Il existe des incertitudes fortes sur les données déclarées.

## 1 De manière détaillée

Par la suite les emballages industriels et commerciaux utilisés par les professionnels (hors professionnels de la restauration, compris dans la REP des emballages de la restauration) sont abrégés en « emballages industriels et commerciaux ».

**Remarque importante :** Déclarez vos emballages industriels et commerciaux à l'Observatoire mis sur le marché uniquement entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025.

Quantité totale d'emballages industriels et commerciaux mis sur le marché en 2025 (en unités d'emballages) : \*

\_\_\_\_\_ emballages

Proportion d'emballages industriels et commerciaux réemployés mis sur le marché en 2025 : \*

\_\_\_\_\_ %

Selon vous, quel est le niveau de qualification de vos données ? \*

- Vous disposez d'un suivi exhaustif de vos données, les données déclarées sont robustes.
- Les données déclarées sont en partie estimées mais sur une partie non significative.
- Il existe des incertitudes fortes sur les données déclarées.

## 2 De manière simplifiée

# CE QU'IL FAUT RETENIR

## EMBALLAGES PROFESSIONNELS : NOUVELLE FILIÈRE REP & OBSERVATOIRE



### A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026 :

si vous mettez sur le marché au moins 1 emballage professionnel, vous serez concernés par une obligation de déclaration auprès de l'éco-organisme agréé par l'Etat

### Du 19 janvier au 29 mai 2026 :

si vous mettez sur le marché au moins 10 000 unités de produits emballés par an, vous devez compléter l'Observatoire du réemploi et de la réutilisation



Pour vous tenir au courant des actualités réglementaires, **abonnez-vous gratuitement** :



Bulletin de Développement Durable ([Lien](#))


#### DANS LA MÊME RUBRIQUE

- Actus réglementaires dév. durable
- Guide ECHA
- Flux RSS
- Vos alertes

Actus réglementaires développement durable ([Lien](#))

VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET PROJETS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Science | Matériaux | Design | Ergonomie | Innovation | Cuité | IA | Veille réglementaire | APP | Science | Matériaux | Design | Ergonomie



jeudi  
26  
03  
26  
CTC  
Lyon

Emotion | Innocuité | IA | Veille réglementaire | APP

# BILAN CSRD ET DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA RSE

**Coline SIMON**

Cheffe de projets développement durable



Fédération Française  
DE LA MAROQUINERIE  
Articles de Voyage - Chaussures - Gainerie - Braccets Cuir



# 1. ACCOMPAGNEMENT CSRD 2025 : QUEL BILAN ?

# DIRECTIVE CSRD

## UN POINT SUR LES ÉVOLUTIONS À DATE

Déc. 2022

### DIRECTIVE CSRD [\(Lien\)](#)

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024

4 vagues d'application progressive jusqu'en 2028

+ de 50 000 en UE

Publication d'un rapport de durabilité sur normes ESRS

Normes ESRS sectorielles

Vérification OTI/CAC – Assurance limitée



### 2025 DIRECTIVE OMNIBUS [\(Lien\)](#)

Avril 2025

### DIRECTIVE STOP THE CLOCK [\(Lien\)](#)

- Report de 2 ans de l'application CSRD pour les vagues 2 et 3

Juillet 2025

### DIRECTIVE QUICK FIX [\(Lien\)](#)

- Ajustements des ESRS pour la vague 1

Fev. 2026

### DIRECTIVE CONTENT [\(Lien\)](#)

- + de 1 000 salariés ET 450 M€ CA
- + de 15 000 en UE
- ESRS « Simplifiés » V2 - Absence ESRS sectorielles – Assurance raisonnable
- Value Cap Chain

# DIRECTIVE CSRD

## LES ACTIONS À METTRE EN PLACE



### Calendrier

#### VAGUE 1

Déjà assujetties avec > 1000 salariés ET > 450 M€ de CA **2025 & 2026** : Quick fix

#### VAGUE 2

Déjà assujetties avec > 1000 salariés ET > 450 M€ de CA **2027** : ESRS « Simplifiés » V2

#### VAGUE 3

Entreprises internationales > 1000 salariés ET > 450 M€ de CA ET CA Filiale > 200 M€ CA **2027** : ESRS « Simplifiés » V2

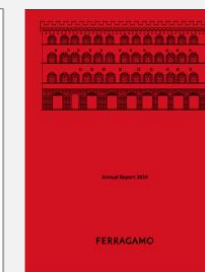
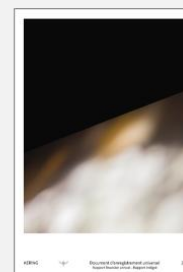
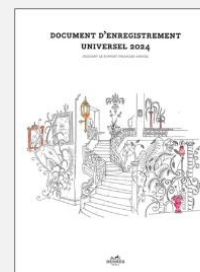
#### HORS SCOPE

- ETI (> 250 salariés)
- PME (< 250 salariés)

### Actions

Rapport de durabilité audité par un OTI/CAC :

- 2025 : ESRS V1 ([Lien](#))
- 2026 : ESRS V1 ([Lien](#))
- 2027 : ESRS « Simplifiés » V2 ([Lien](#))



Rapport volontaire :

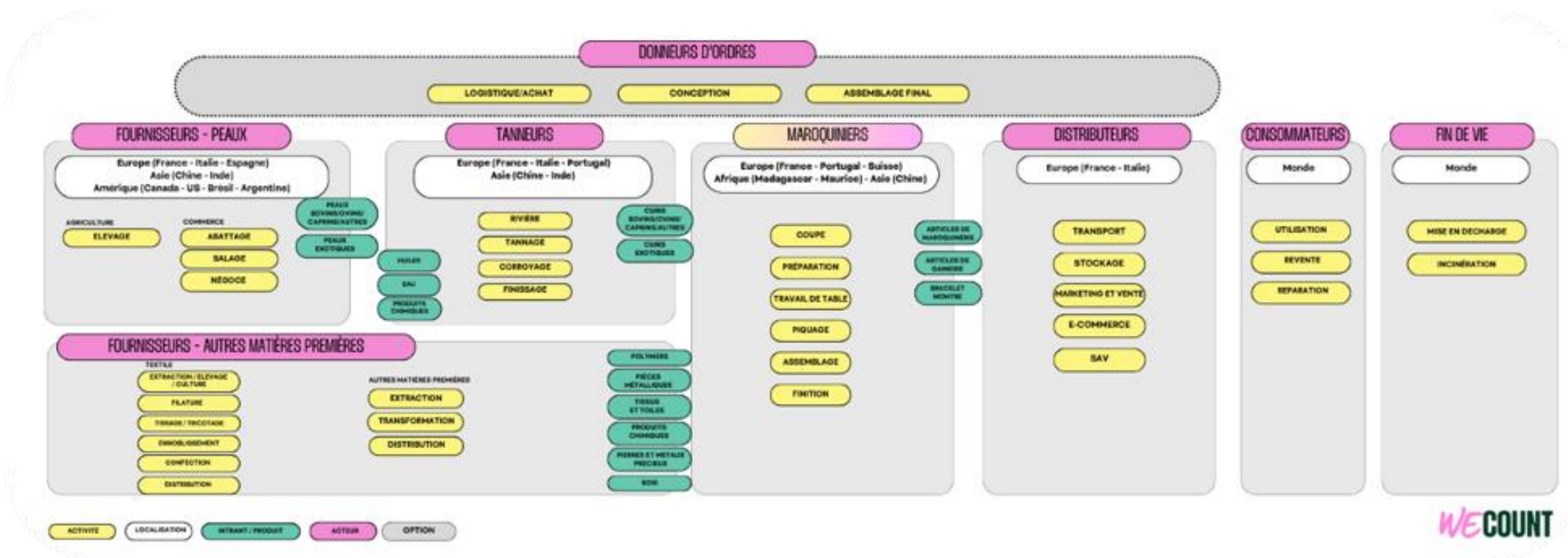
- VSME ([Lien](#))

# OUTILS CSRD

## MISE EN CONFORMITE AVEC LA CSRD



### 1 Chaîne de valeur





### 2 Enjeux – Impacts – Risques - Opportunités

DESCRIPTION DES IROs				
ESRS	Enjeu	Type	Description de l'IRO	Thématique concernée
E1	Changement climatique	Impact Négatif potentiel	Utilisation excessive d'eau pour les opérations de l'entreprise dans des régions sujettes à des sécheresses croissantes.	Changement climatique
E1	Changement climatique	Risque	Arrêt de production ou augmentation des coûts liés à des difficultés d'accès à l'eau dans des régions où le dérèglement climatique impacte les réserves en eau disponible.	Changement climatique
E1	Changement climatique	Risque	Réduction de la productivité agricole affectant le prix, la qualité ou la disponibilité des ressources dépendantes de l'industrie agricole.	Changement climatique
E1	Changement climatique	Risque	Augmentation des coûts d'assurance pour les sites exposés aux risques climatiques.	Changement climatique

### FONCTIONNEMENT

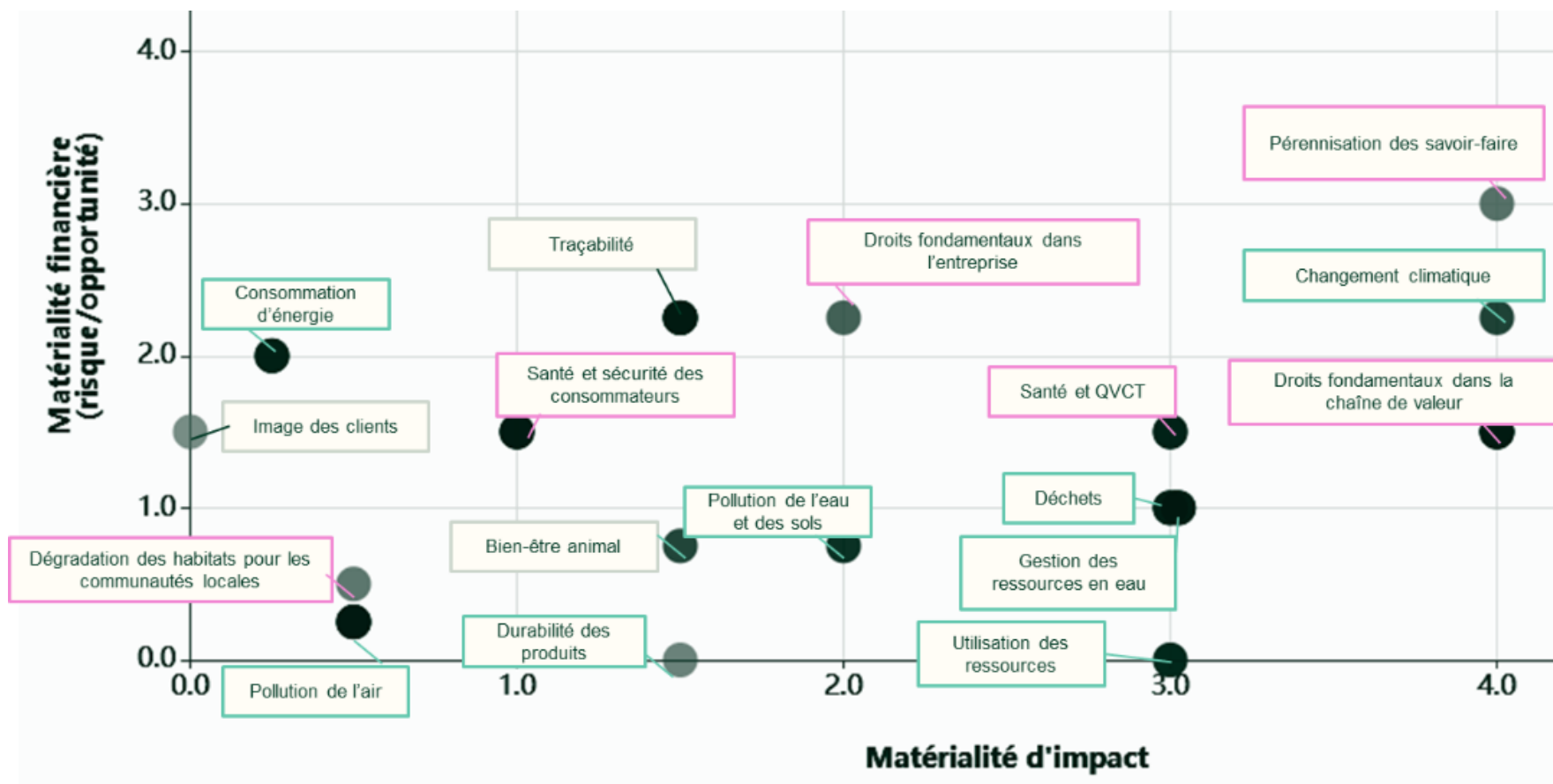
Matérialité d'impact et matérialité financière  
IROs par métier et cotation associée  
Matrice de double matérialité par métier

COTATION						SCORE	
Ampleur	Portée	Rémediabilité	Probabilité d'occurrence	Contextualisation	Justification Modification de la cotation	Formule Max	Formule Moyenne
2 - Moyenne	2 - Moyenne	2 - Difficile à remédier ou à moyen terme	3 - Très Probable	A moyen/long terme, l'ampleur et la probabilité de cet impact sont susceptibles d'augmenter. Contextualisation : risque variant selon les pays de production et d'approvisionnement. Outil pour vérifier votre risque : <a href="#">World Resource Institute - Aqueduct</a>		1,50	1,50
2 - Moyenne			4 - Avéré	Risque variant selon les zones géographiques de production (disponibilité locale et forte pression ressource). Outil : <a href="https://www.cdp.net/en/disclose/question-bank/water-security/water-watch">https://www.cdp.net/en/disclose/question-bank/water-security/water-watch</a>		2,00	2,00
1 - Basse / Minimale			4 - Avéré	Ampleur diminué suite aux retours des entretiens des parties prenantes : les matières premières et les coûts liés à celles-ci, sont assumés en aval de la chaîne de valeur.		1,00	1,00
1 - Basse / Minimale			1 - Peu probable	Non évalué lors des groupes de travail. Non couvert par des normes sectorielles. Ampleur et probabilité à définir par l'entreprise.		0,25	0,25

# OUTILS CSRD

## MISE EN CONFORMITE AVEC LA CSRD

### 3 Matrice de double matérialité



Lien vers les outils : <https://www.ctcgroup.com/fr/projets-recherche/32/accompagnement-csrd.html>

# OUTILS CSRD

## MISE EN CONFORMITE AVEC LA CSRD

### 4 Guide méthodologique

#### Contenu du guide

Ce guide revient sur le contexte réglementaire de la CSRD et les différentes étapes de mise en conformité. Il met également l'accent sur le processus d'analyse de double matérialité pour ces secteurs en détaillant : la méthode suivie, les livrables à chaque étape ainsi que la marche à suivre pour se l'approprier. Quelques éléments pour lire ce guide :

##### LA METHODE

Pour les étapes d'analyse de double matérialité, les points méthodologiques de la CSRD et les choix établis dans le cadre de l'accompagnement sont matérialisés par le symbole ci-dessous afin que le lecteur puisse se les approprier.



Comment s'approprier la méthode ?  
Des conseils pour adapter la méthode à votre situation



##### LES LIVRABLES PAR METIER

Les livrables à disposition des entreprises membres CTC

- Des chaînes de valeur éditables
- Une liste des parties prenantes et des sujets sur lesquels les consulter
- Des listes d'enjeux ESG
- Des listes d'IROs par enjeu avec leur cotation
- Des matrices de double matérialité par métier
- Un guide méthodologique (Objet de ce document)

Les livrables sont consultables en annexe de ce document et organisés par métier



##### LES METIERS

Les informations qui concernent spécifiquement un des métiers de la filière cuir sont indiquées de la sorte :

Chaussure - Ganterie



Maroquinerie - Gainerie - Bracelet montre



Tannerie - Mégisserie



#### PARTIES

- ➔ Cadre réglementaire
- ➔ Cadrage projet
- ➔ Analyse de double matérialité
- ➔ Collecte données ESG
- ➔ Rapport et audit
- ➔ Annexes métiers



# OUTILS CSRD

## DÉPLOIEMENT VOLONTAIRE VSME ([Lien](#))

The dashboard displays the following reference frameworks and their progress:

Framework	Current Score	Potential Score	Progress (%)
ZeI Environnement	0/24	-	0%
ZeI Social	0/24	-	0%
ZeI Gouvernance	0/17	-	0%
CTC Maroquinerie : Référentiel de la maroquinerie...	0/205	-	0%
VSME Maroquinerie - Base	4/100	-	4%
VSME Maroquinerie - Base + Complète	4/226	-	2%
VSME - Complète	4/306	-	1%

**ESRS E5 - UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

**ESRS 2 E5 IRO-1 – DESCRIPTION DES PROCÉDURES D'IDENTIFICATION ET D'ÉVALUATION DES INCIDENCES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IMPORTANTS LIÉS À L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

**E5.IRO-1-11 :**

Processus d'identification des incidences, risques et opportunités importants liés à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire

4<sup>e</sup> JOURNÉE DE LA

# MAROQUINERIE (+)

# RESPONSABLE

## 2. ACCOMPAGNEMENT RSE 2026

# 4<sup>ème</sup> JOURNÉE DE LA MAROQUINERIE (+) RESPONSABLE

SAVE THE DATE



**Keynote** – Baromètre sur les modes de consommation

**Table ronde** – Filière cuir : quels nouveaux modèles pour les produits finis (économie de la fonctionnalité : location, seconde main, réparation, etc.) ?

**Keynote** – Gouvernance - RSE, quels arguments économiques ?

**Atelier** – Gouvernance - RSE, quels arguments économiques ?  
– Cas pratiques

**Keynote x Atelier** – RSE : accompagnement collectif et cas pratiques avec les outils CTC

**Table ronde** – Ancrage territorial : quelles sont les externalités positives pour la filière maroquinerie ?

# ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF RSE

## QUESTIONNAIRE DES BESOINS

### VOTRE AVIS ?

- Guide de lecture sectoriel maroquinerie sur le label Engagé RSE ?
- Label RSE maroquinerie ?

### VOS BESOINS ?

- Maintien de la Journée de la maroquinerie (+) Responsable ?
- Création d'une communauté RSE maroquinerie ?
- Autres ?



# CE QU'IL FAUT RETENIR

EMBALLAGES PROFESSIONNELS : OBSERVATOIRE & NOUVELLE FILIÈRE REP



**2 juillet 2026 :**

4<sup>ème</sup> journée de la maroquinerie (+)  
responsable à l'Institut Français de la  
Mode (IFM) à Paris



**Accédez gratuitement à l'ensemble des outils**



Restitution projet CSRD ([Lien](#))



Modules VSME - Base ([Lien](#))



Modules VSME - Base + Complet ([Lien](#))

Modules VSME - Base + Compet ([Lien](#))

**Vous avez des questions ?  
Vous souhaitez être accompagnés ?  
Contactez-nous !**

Votre contact :  
**Coline SIMON**  
Cheffe de projets développement durable  
[csimon@ctcgroupe.com](mailto:csimon@ctcgroupe.com)

[www.ctcgroupe.com](http://www.ctcgroupe.com)



PROJETS DE RECHERCHE APPLIQUÉE 2026

# PFAS : Comment s'y retrouver ? Quelles alternatives ?

**Inès BOUNEAU**

Cheffe de projets Sécurité Chimique  
& conformité réglementaire



**Fédération Française  
DE LA MAROQUINERIE**  
Articles de Voyage - Chaussures - Gainerie - Braccets Cuir

Science | Matériaux | Design | Ergonomie | Émotion | Innovation | IA | Veille réglementaire | APP | Science | Matériaux | Design | Ergonomie

jeudi  
26  
**03**  
26  
CTC  
Lyon

Emotion | Innocuité | IA | Veille réglementaire | App



# 1. OBJECTIF

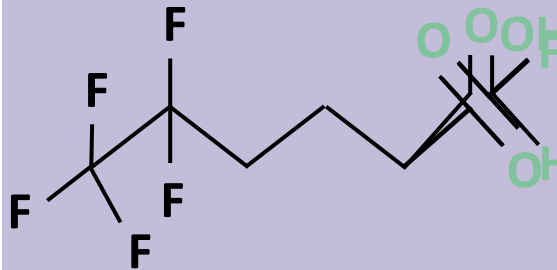
DÉCOUVERTE, DÉFINITIONS, PROPRIÉTÉS, RÉGLEMENTATIONS, GENÈSE DU PROJET

# 1. OBJECTIFS

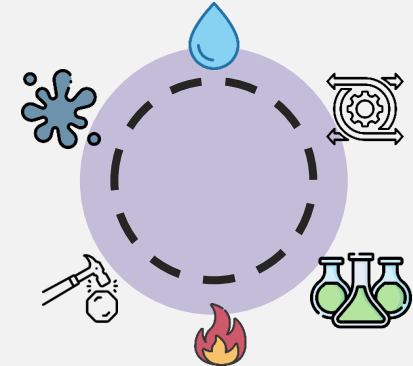
Découverte par hasard du premier PFAS en 1938



Une définition chimique unique et une infinité de structure



Des propriétés infinies



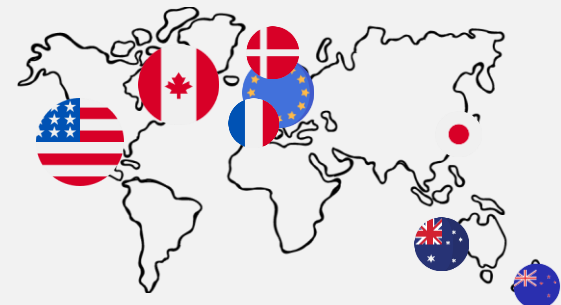
Une utilisation excessive  
Une présence omniprésente



Des risques pour la santé humaine et l'environnement

- Dégradation des sols agricoles
- Toxicité hépatique et rénale
- Perturbations hormonales et reproductives
- Impact sur le système immunitaire
- Cancers
- Perturbations hormonales
- Système immunitaire affaibli
- Complications de grossesse

Des réglementations qui se renforcent



# 1. OBJECTIF

## 1 OBJECTIF 2 CRITERES

**Substituer entièrement l'utilisation de substances PFAS  
dans les procédés de tannerie**

**Par des alternatives  
performantes, sûres en termes  
d'innocuité et respectueuses de  
l'environnement**

**Qui confèrent des propriétés  
équivalentes en matière de  
déperlance et d'imperméabilité**



## 2. FEUILLE DE ROUTE

### MÉTHODOLOGIE

# FEUILLE DE ROUTE

Janvier 2025

2026

**Confirmer les propriétés exploitées des PFAS**

Littérature

Entretiens tanneurs et fabricants de produit chimiques

**Rechercher les alternatives disponibles sur ces propriétés et les appliquer sur cuir**

Littérature

Echange avec les fabricants de produit chimiques

**Tester ces alternatives chimiquement et physiquement**

Tannerie pilote CTC

Laboratoires CTC

**Partager les résultats**

Article CTC

Commission technique (JIM 2026)

Littérature

Entretiens tanneurs  
et fabricants de produit chimiques**IMPERMÉABILITÉ OU DÉPERLANCE**

Capacité à repousser l'eau, soit en surface (effet perlant), soit en profondeur (barrière étanche).

**OLÉOFUGE**

Protection des tâches et de la saleté. Une barrière contre la graisse et l'huile s'installe.

**DURABLE**

Résistance à l'usure, aux déchirures, à l'abrasion et aux frottements;

**IGNIFUGE**

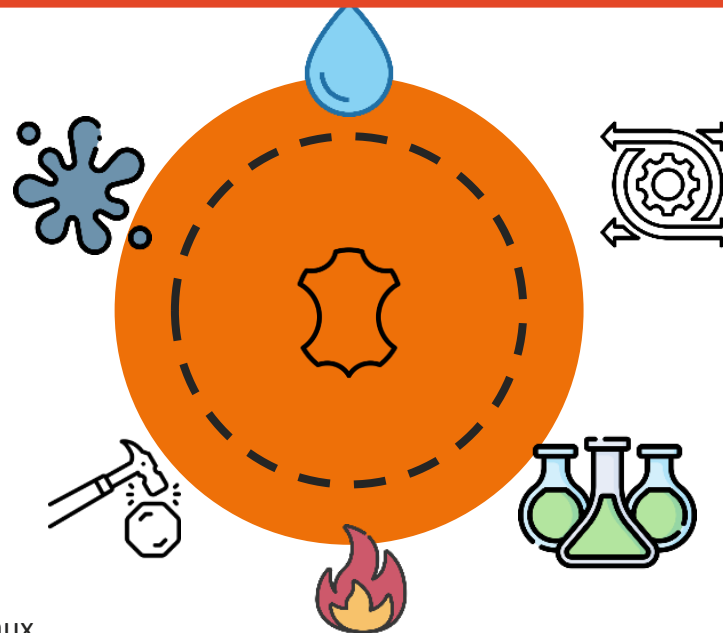
Inflammable. La propagation des flammes est ralentie.

**SOUPLESSE**

Une souplesse conservée des matériaux.

**RÉSISTANT AUX  
PRODUITS CHIMIQUES**

Résistance aux produits chimiques et solvants.

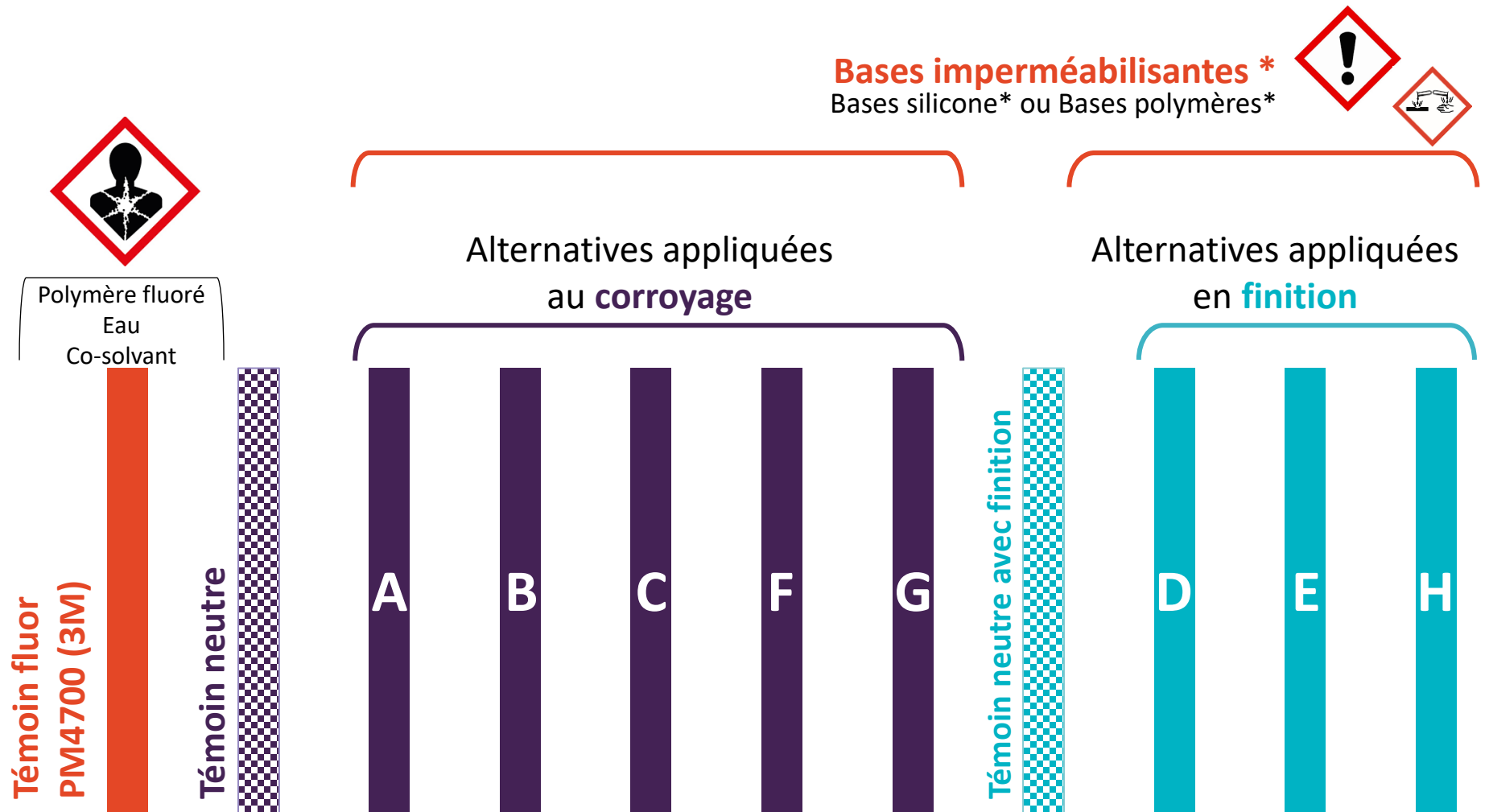




### 3. RESULTATS

# RÉSULTATS

RECHERCHER DES ALTERNATIVES DISPONIBLES  
SUR LES PROPRIÉTÉS IDENTIFIÉES

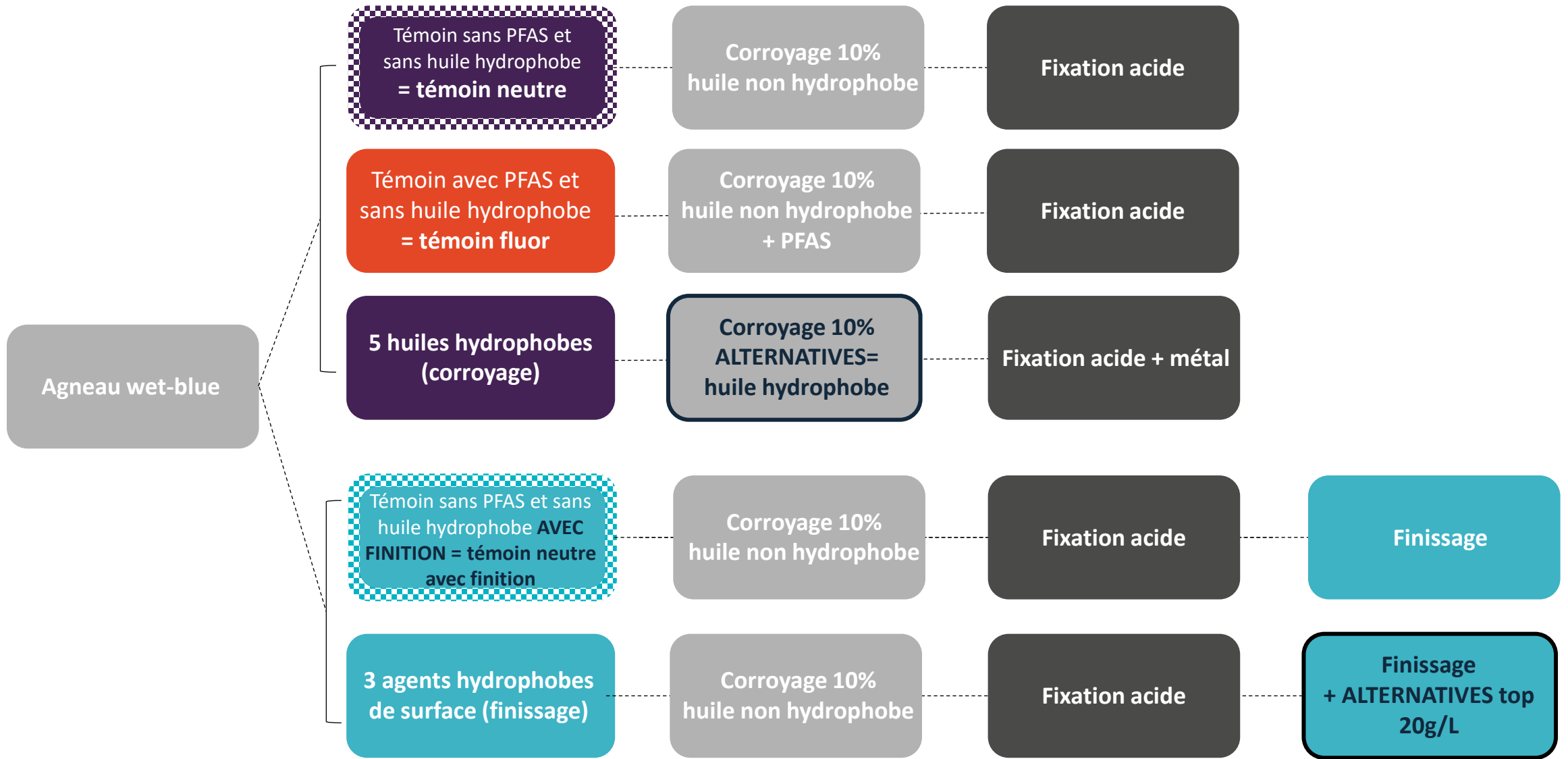


8 alternatives testées = 5 fournisseurs différents

\* Revendication plaquette marketing/TDS fournisseur

# RÉSULTATS

APPLIQUER CES ALTERNATIVES SUR CUIR



Analyse chimique des alternatives  
AVANT application sur cuir

Essais	Résultats fluor total (LQ = 25 ppm) sur produit chimique
Témoin fluor	110 000 ppm
A	< 25 ppm
B	< 25 ppm
C	< 25 ppm
D	< 25 ppm
E	< 25 ppm
F	< 25 ppm
G	< 25 ppm
H	< 25 ppm

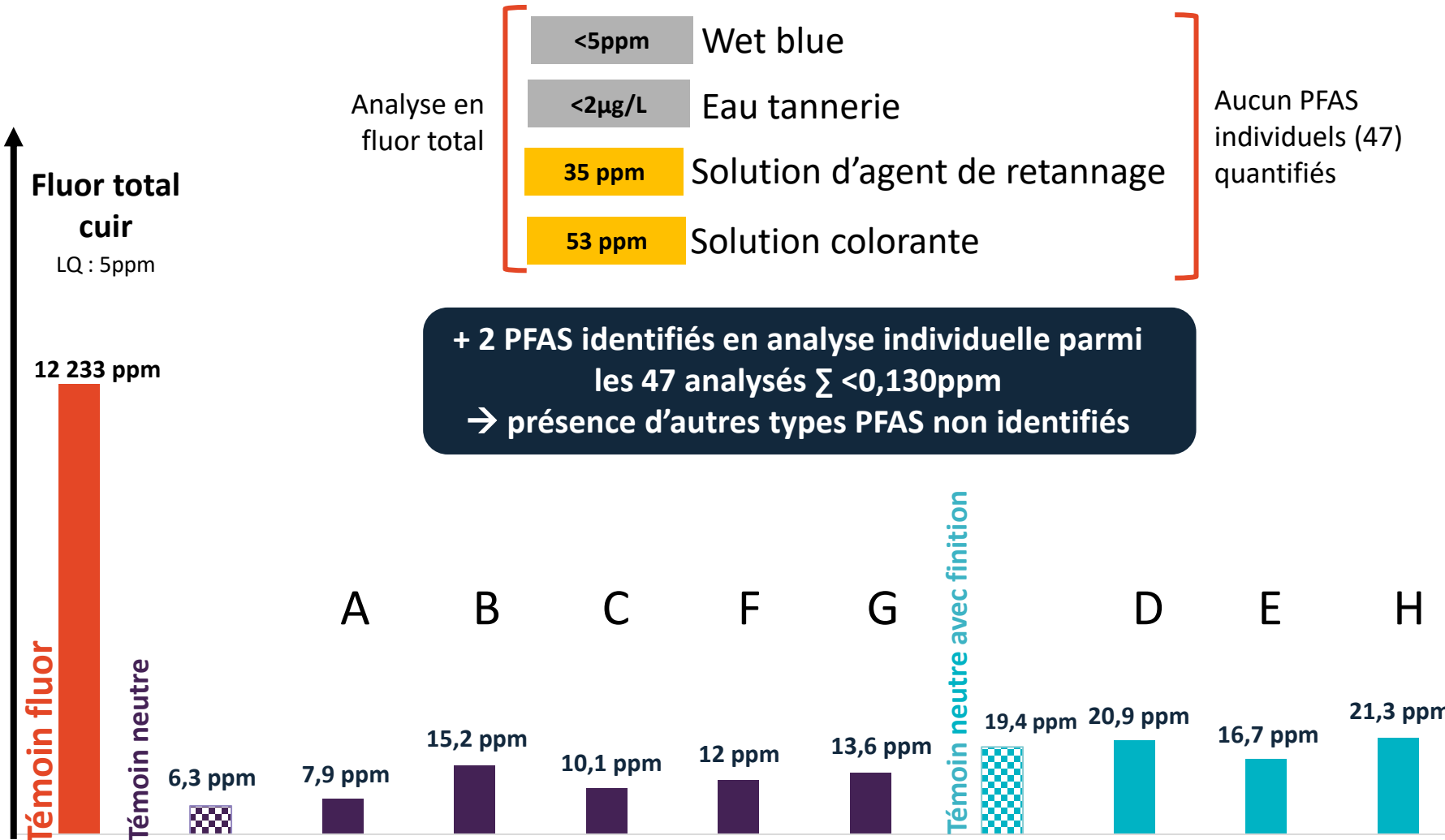
Analyses  
chimiques  
effectuées sur  
chaque  
alternative :

Fluor total  
(LQ 25ppm):  
**aucune  
quantification**

sur les 8 alternatives

# RÉSULTATS

TESTER CES ALTERNATIVES CHIMIQUEMENT



**+ 2 PFAS identifiés en analyse individuelle parmi les 47 analysés  $\Sigma <0,130\text{ppm}$  → présence d'autres types PFAS non identifiés**

**Analyses chimiques effectuées sur cuir:**

**Fluor total (LQ 5ppm):**  
**< 50 ppm fluor total**  
**< 25 ppb PFAS individuels**  
 Conformité réglementaire confirmée (loi France + projet EU)

**Vigilance**  
 Pollution en fluor d'autres entrants: inorganique et organique

Une analyse en PFAS individuel à été réalisé (47 PFAS) – aucune détection

## 2 tests physiques pour caractériser les 8 alternatives



**Imperméabilité à l'eau  
(Bally)  
ISO 5403-1**

**Imperméabilité**



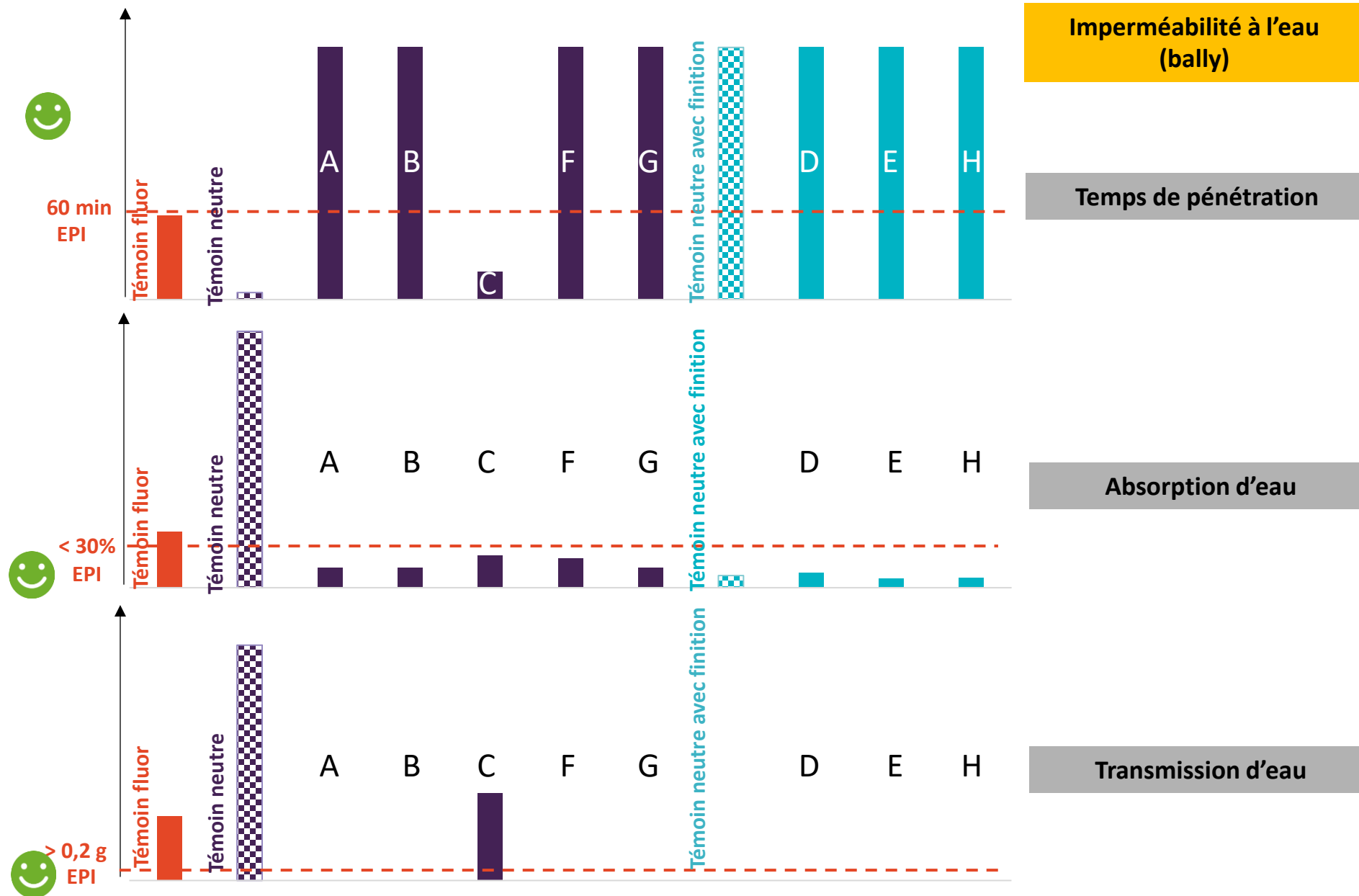
**Résistance au  
mouillage superficiel  
EN ISO 17231**

**Déperlance**

**D'autres tests physiques ont également été réalisés. Toutefois, ils ne seront pas présentés ni discutés dans ce travail, car ils ne se sont pas révélés pertinents pour l'évaluation de la déperlance et de l'imperméabilité. En effet, les résultats obtenus ne permettaient pas de discriminer de manière fiable les performances des différents échantillons selon ces propriétés.**

# RÉSULTATS

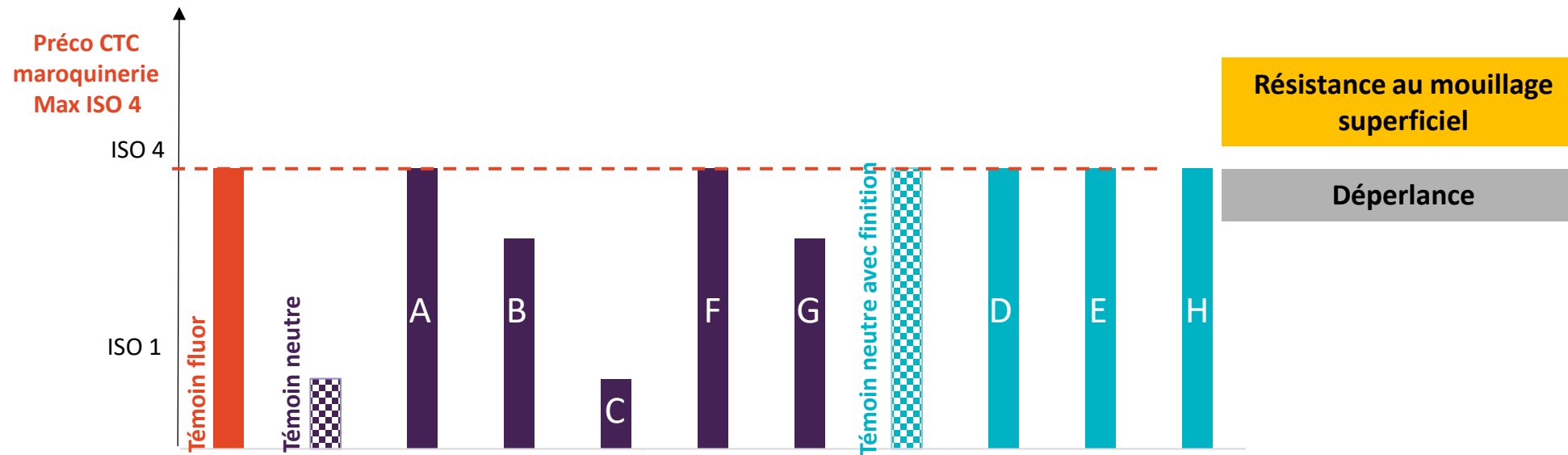
TESTER CES ALTERNATIVES PHYSIQUEMENT



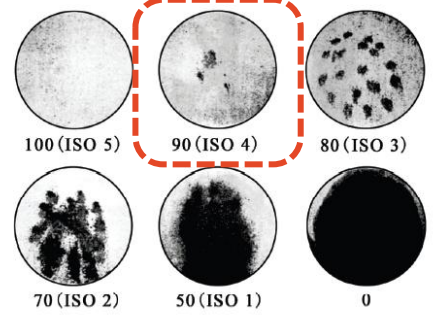
**Imperméabilité:**  
Toutes les alternatives, à l'exception de l'essai C, présentent de bons résultats aux tests d'imperméabilité et sont même supérieures au témoin fluoré

# RÉSULTATS

TESTER CES ALTERNATIVES PHYSIQUEMENT



ISO 0 = AATCC 0  
 ISO 1 = AATCC 50  
 ISO 2 = AATCC 70  
 ISO 3 = AATCC 80  
 ISO 4 = AATCC 90  
 ISO 5 = AATCC 100



- 100 ni adhérence ni mouillage de la face endroit de l'éprouvette
- 90 légère adhérence ou léger mouillage dispersé(e) de la face endroit de l'éprouvette
- 80 mouillage de la face endroit de l'éprouvette aux points d'arrosage
- 70 mouillage partiel de la face endroit de l'éprouvette au-delà des points d'arrosage
- 50 mouillage complet de toute la face endroit de l'éprouvette au-delà des points d'arrosage
- 0 mouillage complet de toute la face endroit de l'éprouvette

## Déperlance :

La majorité des essais sont concluants.

La qualité de la finition peut influencer les résultats : le témoin avec finition présente des performances nettement supérieures au témoin neutre sans finition.

# CONCLUSION

8 alternatives testées = 5 fournisseurs différents

## 5 huiles hydrophobes (corroyage)

### Imperméabilité/déperlance

Sur 5 alternatives, A et F se distinguent avec des résultats comparables, voire supérieurs, au témoin PFAS.

Les huiles B, C et G présentent des performances de déperlance insuffisantes par rapport au témoin PFAS.

### Optimisations possibles

Ajustement de la concentration

## 3 agents hydrophobes de surface (finissage)

### Imperméabilité/déperlance

Les 3 alternatives se distinguent avec des résultats comparables, voire supérieurs, au témoin PFAS.

Le témoin comparable suggère que la finition domine et que l'efficacité propre des alternatives reste incertaine.

### Optimisations possibles

Ajustement de la concentration  
Ajout d'huile hydrophobe au corroyage

### Conformité chimique des cuirs

Conforme aux exigences réglementation en vigueur et à venir (France, Europe, USA)

# A DÉCOUVRIR

## PFAS & FLUOR

Quels tests pour garantir la conformité de vos articles ?

Avec seulement 2 tests, **PFAS** et **fluor total**, les laboratoires CTC couvrent toutes les exigences réglementaires FR/EU.

Notre conseil : priorisez les tests sur toutes les matières situées à l'intérieur du produit.

### 1 PFAS

Substance per- et polyfluorocarbonée qui possède au moins 2 fluorures sur un carbone. Famille de plusieurs milliers de substances, par exemple PFOS, PFOA, PFHxS, PFCAs, CB-C14, PFHxA...

**1 test pour rechercher :**

- les PFAS
- les sels de PFAS\*
- les substances apparentées†
- et calculer la somme de ces substances

\*Substance PFAS modifiée avec un composant chimique mais qui reste un PFAS.  
 †Substance perfluorée d'un PFAS, qui n'a pas exactement la même forme mais qui reste un PFAS.

### 2 FLUOR TOTAL

Substance qui possède 1 seul fluor.

**1 test pour mesurer le fluor total provenant :**

- de substances PFAS ou non PFAS

### LA RÉGLEMENTATION DÉCRYPTÉE

au 1<sup>er</sup> janvier 2026

**EPI**  
Tout EPI chaussures, gants, vêtements...

**CHAUSSURE**  
Toutes chaussures, hors EPI.

**MAROQUINERIE**  
Maroquinerie, peaux, maroquinerie, sacs, portefeuilles, portefeuilles, portefeuilles...

**HABILLEMENT**  
Vêtements, gants, bonnets, chaussures, hors EPI.

**PFAS : OUI.** La réglementation vous oblige à faire le test 1 PFAS (PFAS = sels de PFAS - les substances apparentées et à calculer la somme de ces substances) sur toutes vos matières.  
**FLUOR TOTAL : OUI.** La réglementation vous oblige à faire le test 2 FLUOR TOTAL sur toutes vos matières.

	PFAS : NON Fluor total : NON	PFAS : OUI Fluor total : OUI	PFAS : NON Fluor total : NON	Matières textiles uniquement PFAS : OUI Fluor total : OUI
<b>FRANCE</b> En vigueur		Les articles textiles sont le 01/01/2026 ne sont pas concernés.	Au 01/01/2026 pour les matières textiles PFAS : OUI Fluor total : OUI	Les articles textiles sont le 01/01/2026 ne sont pas concernés.
<b>EUROPE</b> En vigueur	PFAS : OUI Fluor total : NON	PFAS : OUI Fluor total : NON	PFAS : OUI Fluor total : NON	PFAS : OUI Fluor total : NON
<b>USA</b> En vigueur Amérique des États	PFAS : OUI, dépendant des États. Fluor total : NON, mais fluor organique total dépendant des États.	PFAS : OUI, dépendant des États. Fluor total : NON, mais fluor organique total dépendant des États.	PFAS : OUI, dépendant des États. Fluor total : NON, mais fluor organique total dépendant des États.	PFAS : OUI, dépendant des États. Fluor total : NON, mais fluor organique total dépendant des États.
<b>EUROPE</b> En vigueur	Q123 2040 PFAS : OUI Fluor total : OUI	Q123 2028 PFAS : OUI Fluor total : OUI	Q123 2028 PFAS : OUI Fluor total : OUI	Q123 2028 PFAS : OUI Fluor total : OUI

**Vos contacts**  
[sales.europe@ctcgroup.com](mailto:sales.europe@ctcgroup.com)  
[pep\\_sales.europe@ctcgroup.com](mailto:pep_sales.europe@ctcgroup.com)  
[ctcgroup.com/fr/pfas](https://www.ctcgroup.com/fr/pfas)

CTC Groupe  
 4 rue Jean-Baptiste Lully  
 69387 Lyon cedex 07 - France  
[ctcgroup@ctcgroup.com](mailto:ctcgroup@ctcgroup.com)

## Webinaire

# PFAS Décryptés : pour comprendre, décider et tester

**7 AVRIL 2025**  
DE 11H À 12H

**Valérie Ladavière**  
PhD en Chimie  
Responsable Support Technique CTC

[www.ctcgroup.com](http://www.ctcgroup.com)

Votre contact :

**Inès BOUNEAU**

Cheffe de projets Sécurité Chimique & conformité réglementaire

[ibouneau@ctcgroupe.com](mailto:ibouneau@ctcgroupe.com)

[www.ctcgroupe.com](http://www.ctcgroupe.com)



PROJETS DE RECHERCHE APPLIQUÉE 2026

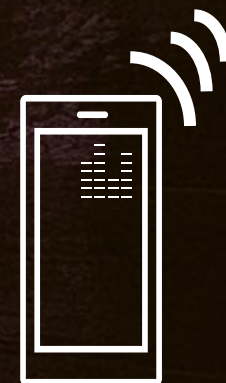
# RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LA DURABILITÉ ÉMOTIONNELLE ET PHYSIQUE DES ARTICLES DE MAROQUINERIE

**Amélie ROUSSEL**

Cheffe de projets développement durable

**David RENAHY**

Chef de projets innovation



**Fédération Française  
DE LA MAROQUINERIE**  
Articles de Voyage - Chaussures - Gainers - Braccets Cuir



# POURQUOI CES TRAVAUX ?

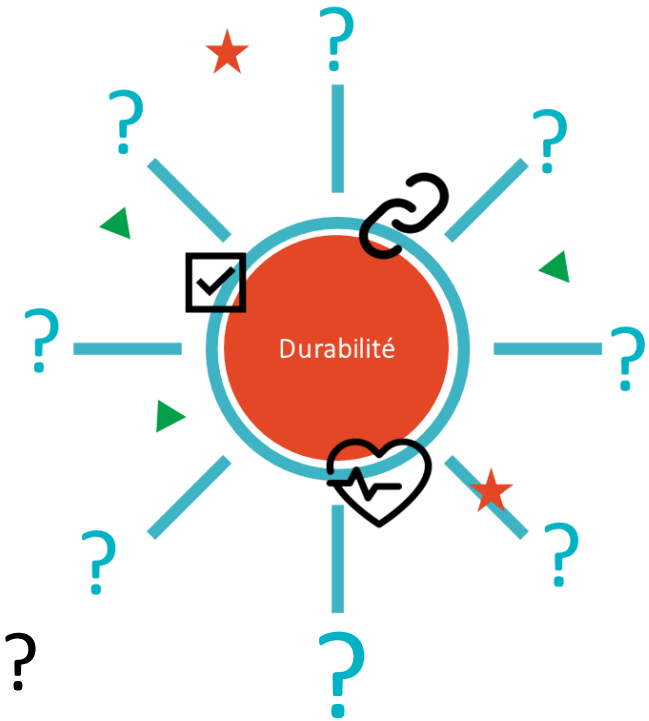
## 1

Allonger la durée de vie pour  
minimiser **l'impact des produits**



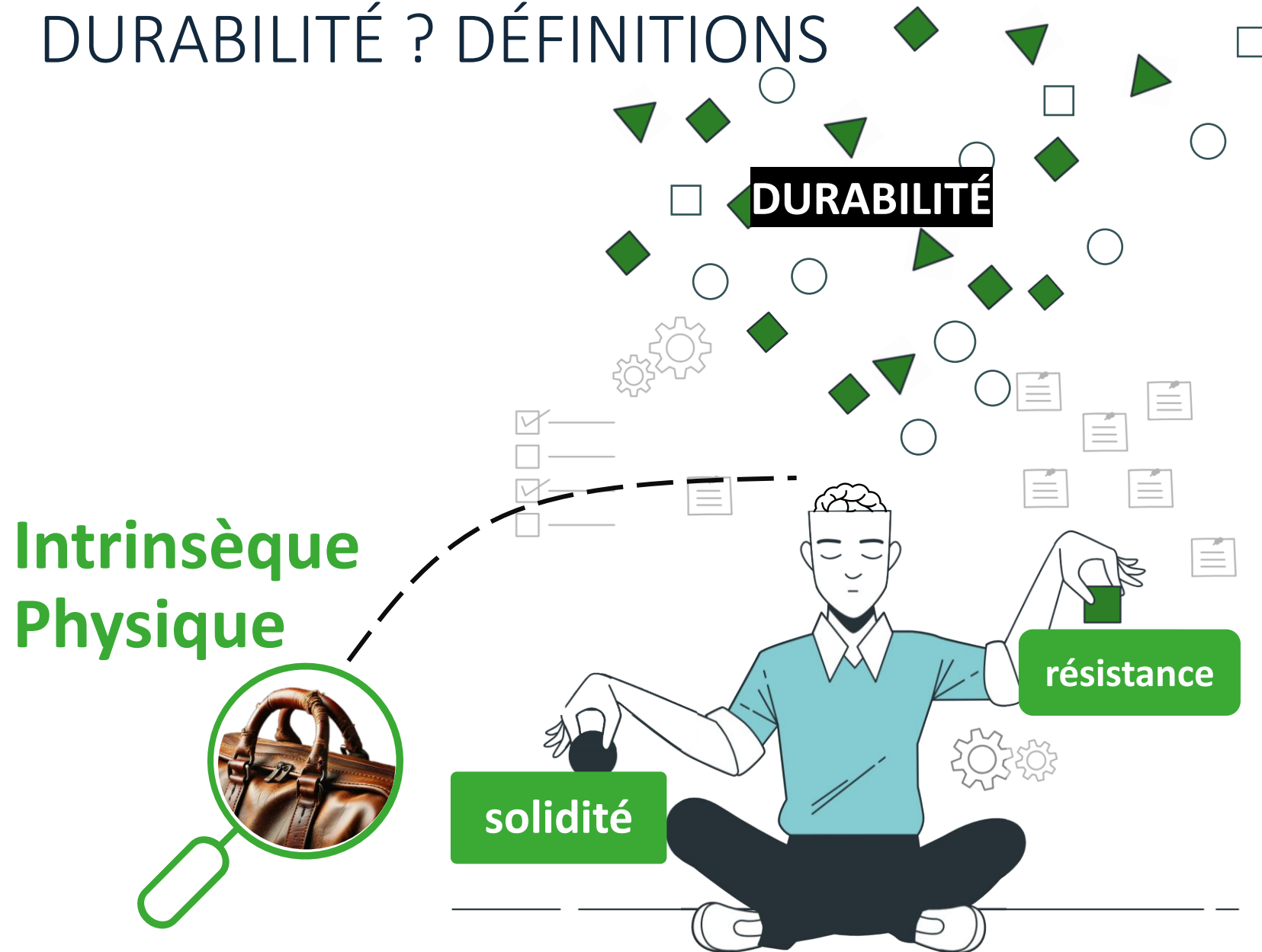
## 2

Comprendre toutes les **composantes**  
**de la durabilité** et ses possibles leviers

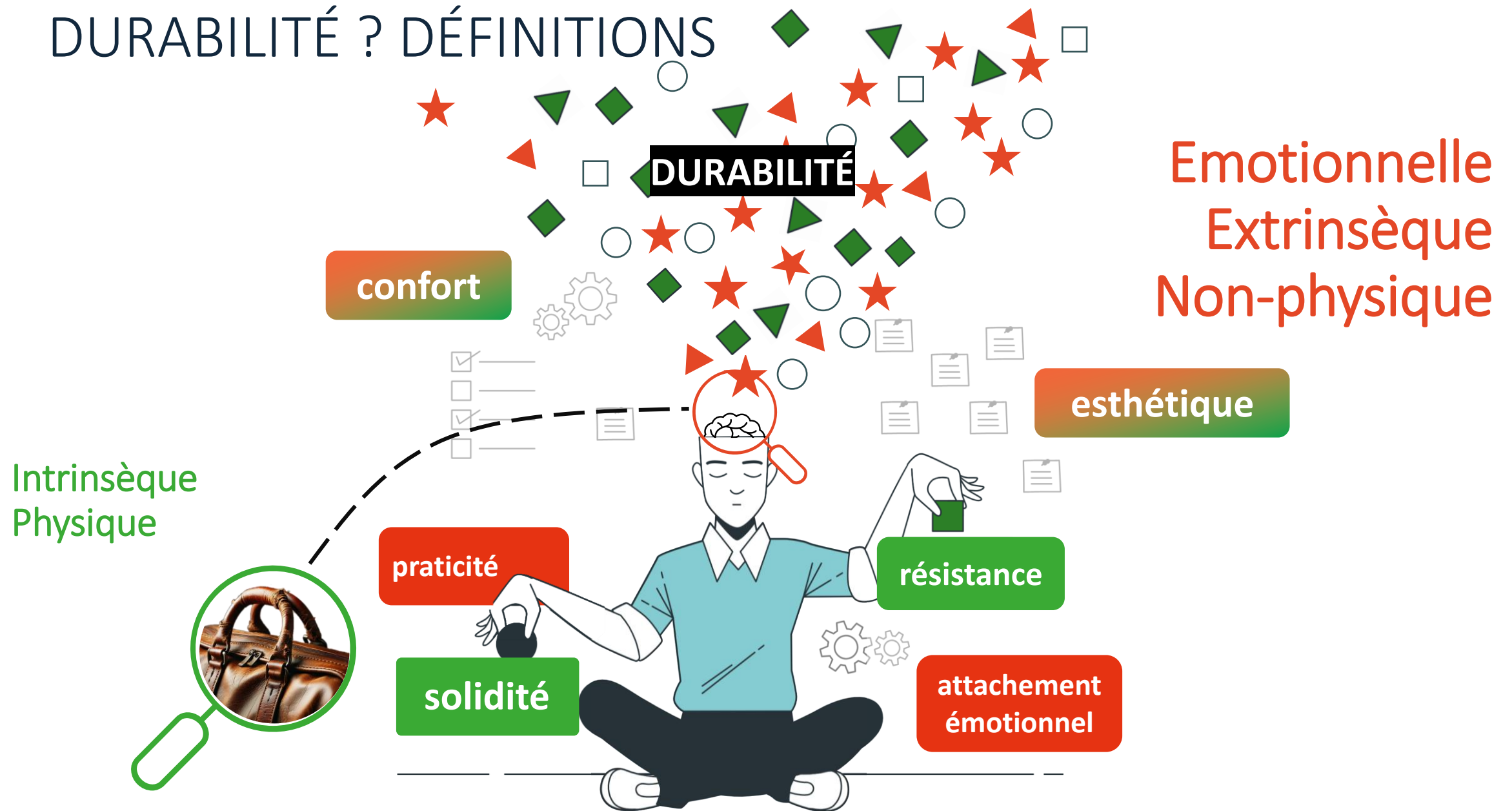


Qu'est-ce que la **DURABILITÉ** ?

# DURABILITÉ ? DÉFINITIONS

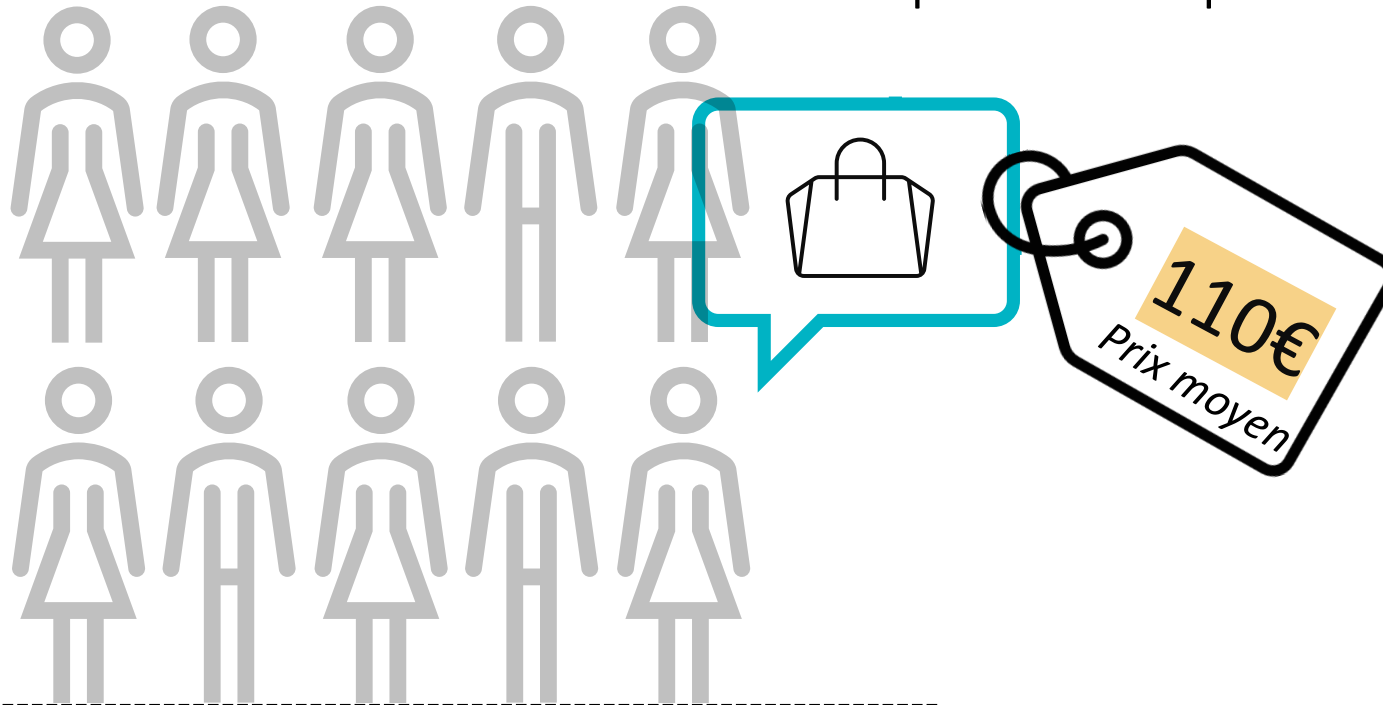


# DURABILITÉ ? DÉFINITIONS



# DÉFINITION DU MARCHÉ ET DU PANEL INTERROGÉ

Sacs pouvant être portés **à la main, à l'épaule ou en bandoulière**  
(inclut les sacs bananes & les sacoches)



*Difficile de constituer un panel  
avec un budget moyen supérieur*

**700 femmes & 300 hommes**

**1 000 personnes** dont la répartition en termes d'âge, d'habitudes de consommation, de CSP, est représentative de la **population française**

# LA DURABILITÉ AU COURS DE LA PHASE D'USAGE



# LA DURABILITÉ AU COURS DE LA PHASE D'USAGE



Acquisition

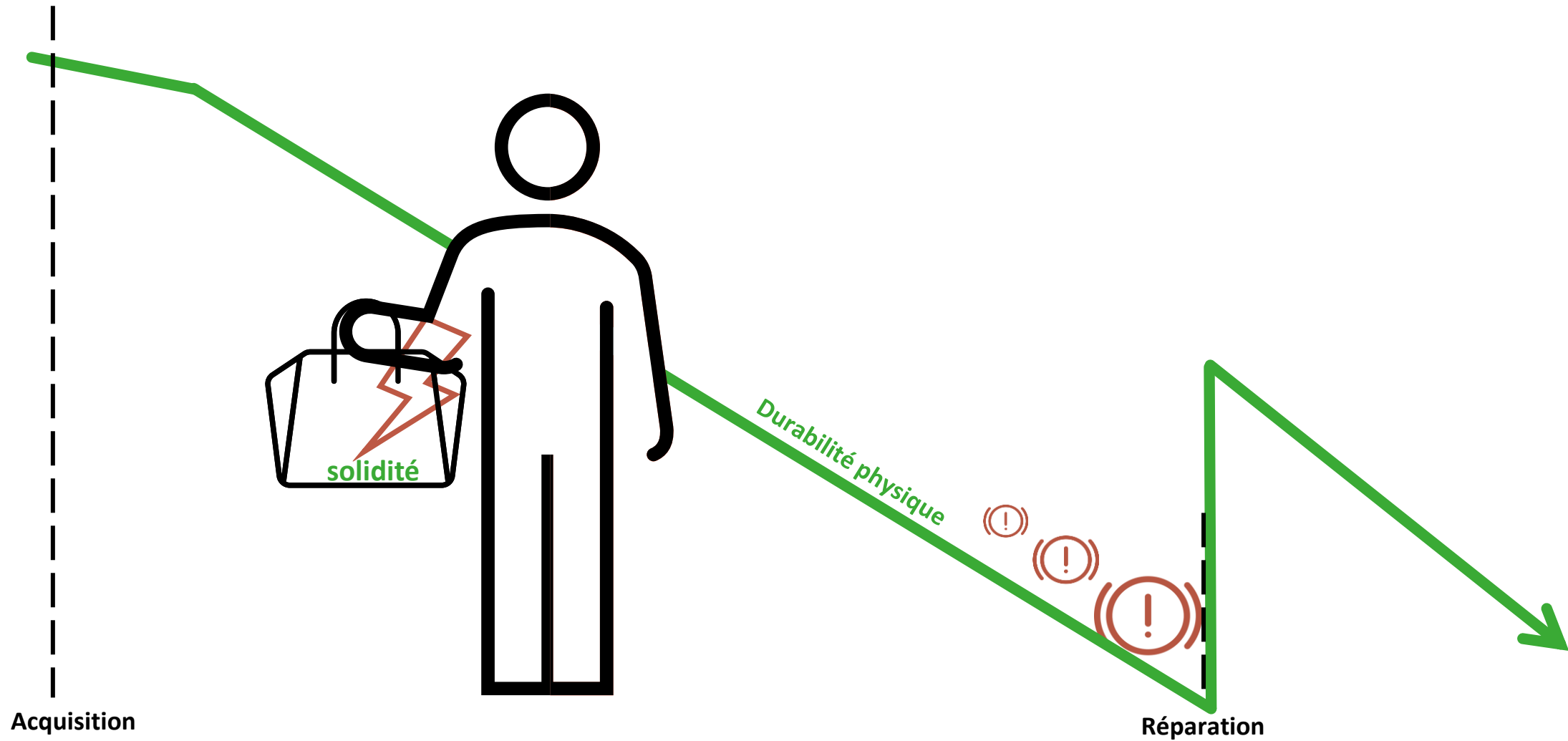
(Intention  
d'achat)

X

Usage du produit

Mise au placard/fin  
de vie

# LA DURABILITÉ AU COURS DE LA PHASE D'USAGE



(Intention d'achat)

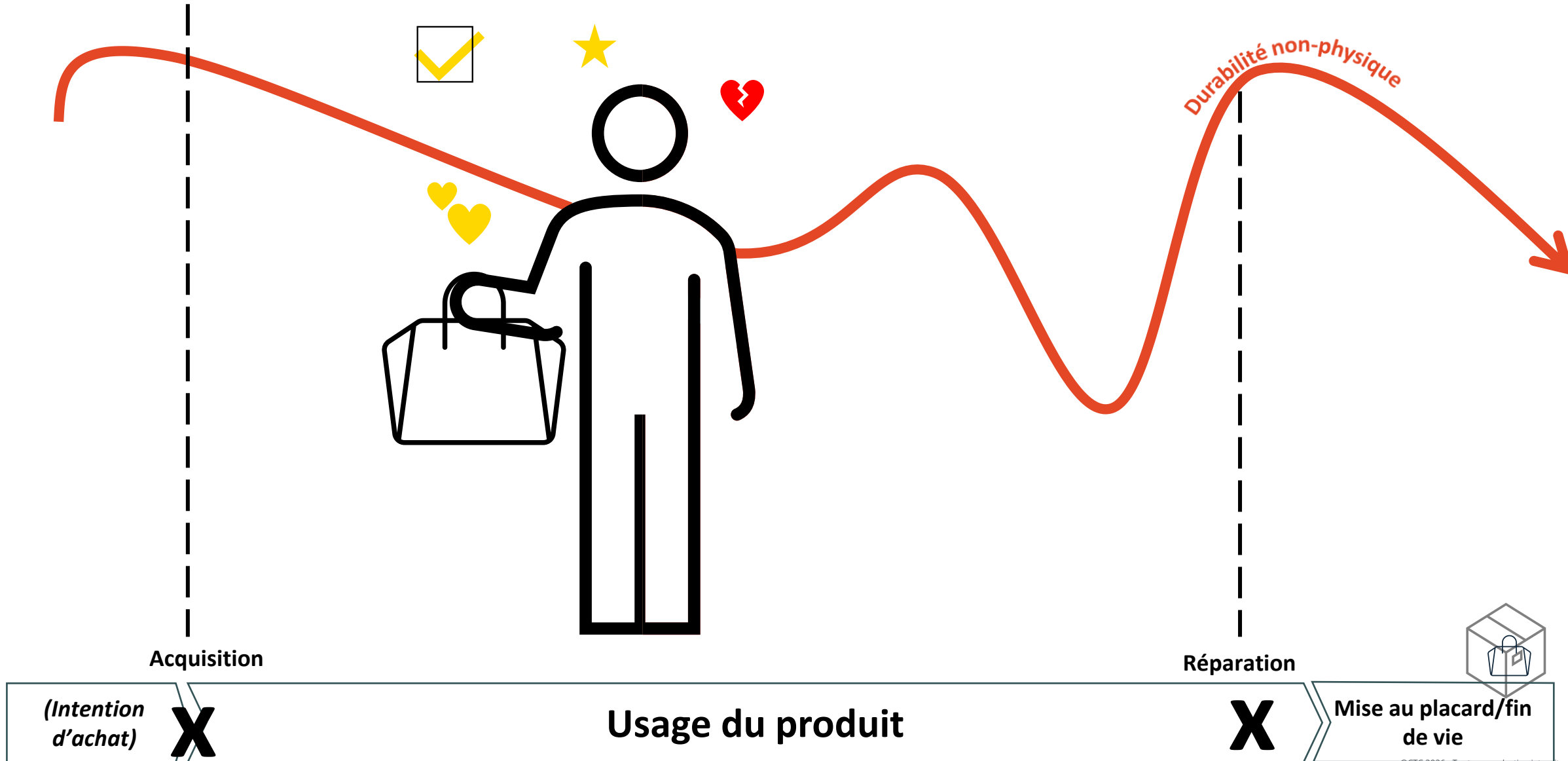
**X**

Usage du produit

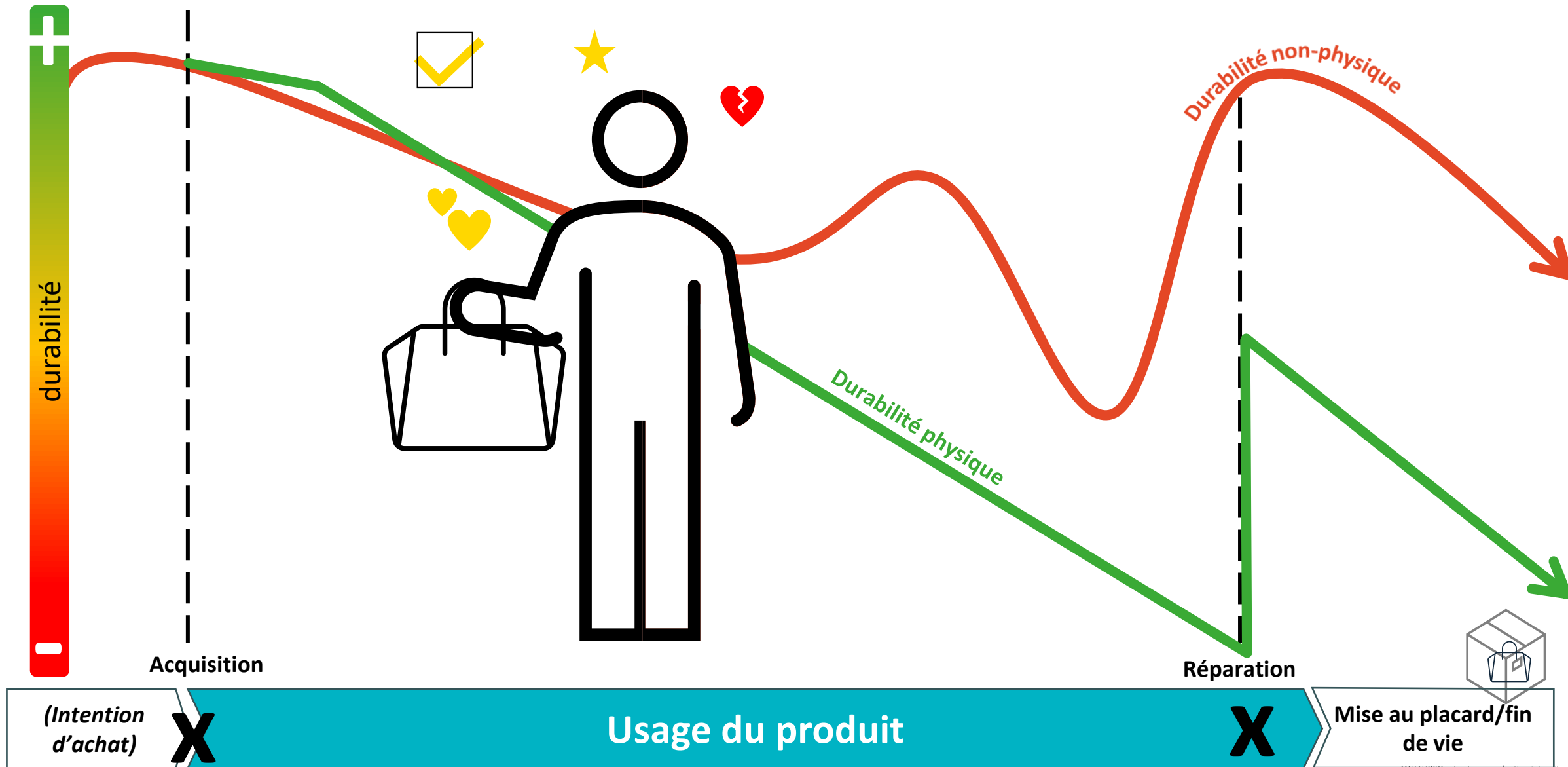
**X**

Mise au placard/fin de vie

# LA DURABILITÉ AU COURS DE LA PHASE D'USAGE



# LA DURABILITÉ AU COURS DE LA PHASE D'USAGE

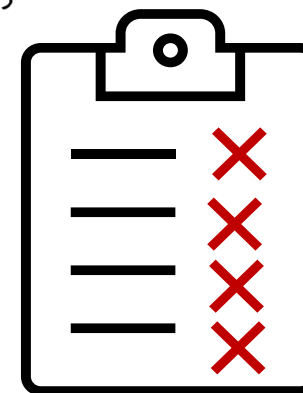


# ZOOM SUR LA FIN D'USAGE



« *Quelle raison principale vous conduit à arrêter d'utiliser un sac à main ?* »

Satisfaction des besoins



Ne répond plus...

...aux besoins **matériels/fonctionnels**

- Produit abimé/usé/cassé

80%

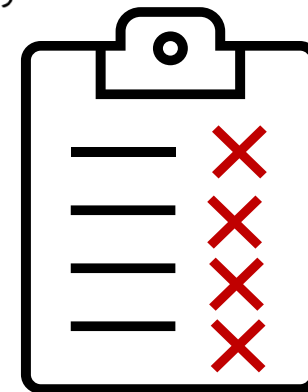
⚠ *Choix unique imposé*

# ZOOM SUR LA FIN D'USAGE



« *Quelle raison principale vous conduit à arrêter d'utiliser un sac à main ?* »

Satisfaction des besoins



Ne répond plus...

**20%**

...aux besoins  
**psychologiques**

- Lassitude / désamour
- Achat d'un autre sac

⚠ *Choix unique imposé*

# ZOOM SUR LA VALEUR PERÇUE

Sur le plan **fonctionnel** :

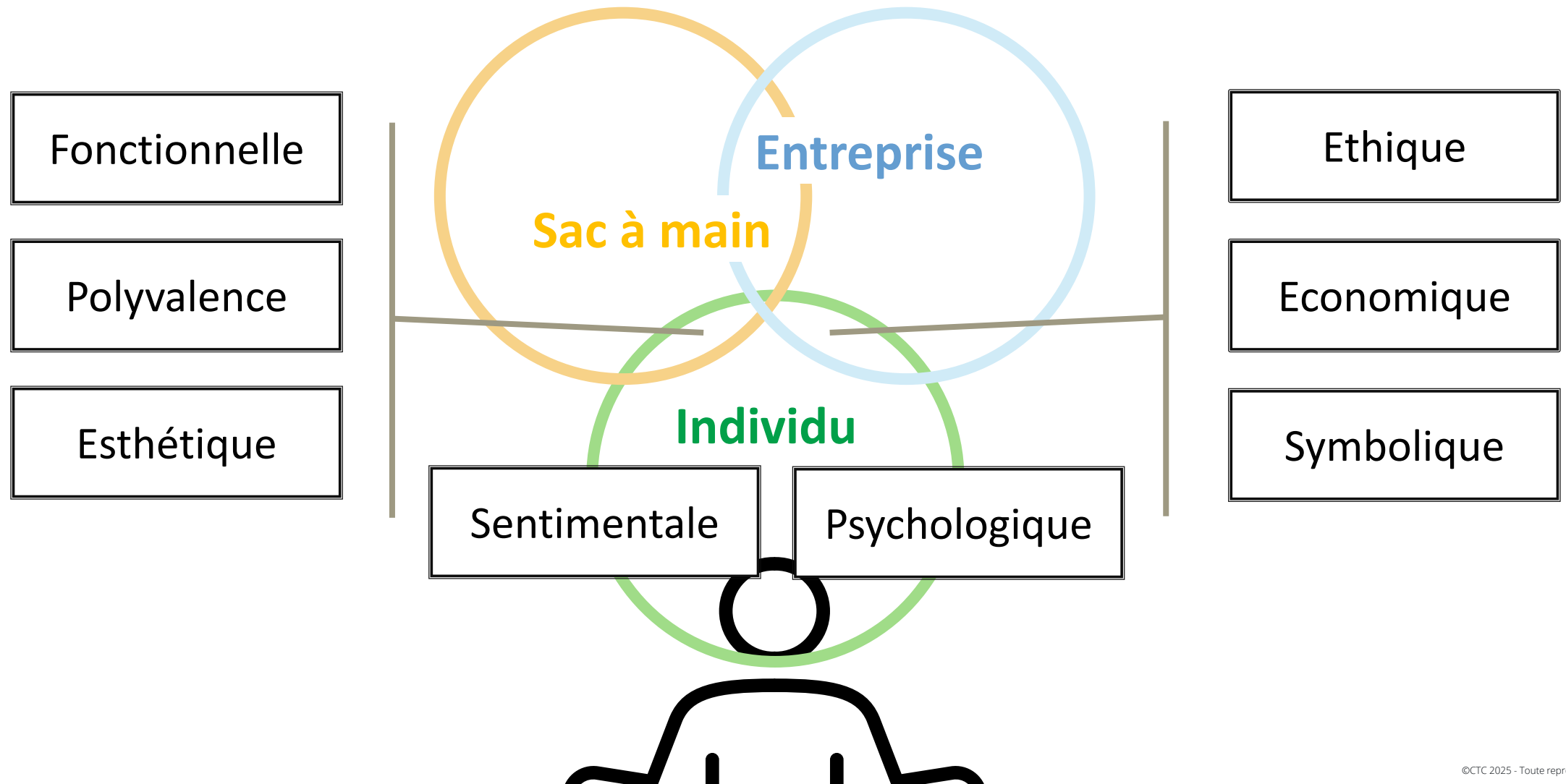
➔ Maintien de la solidité dans le temps + praticité

Sur le plan **émotionnel** :

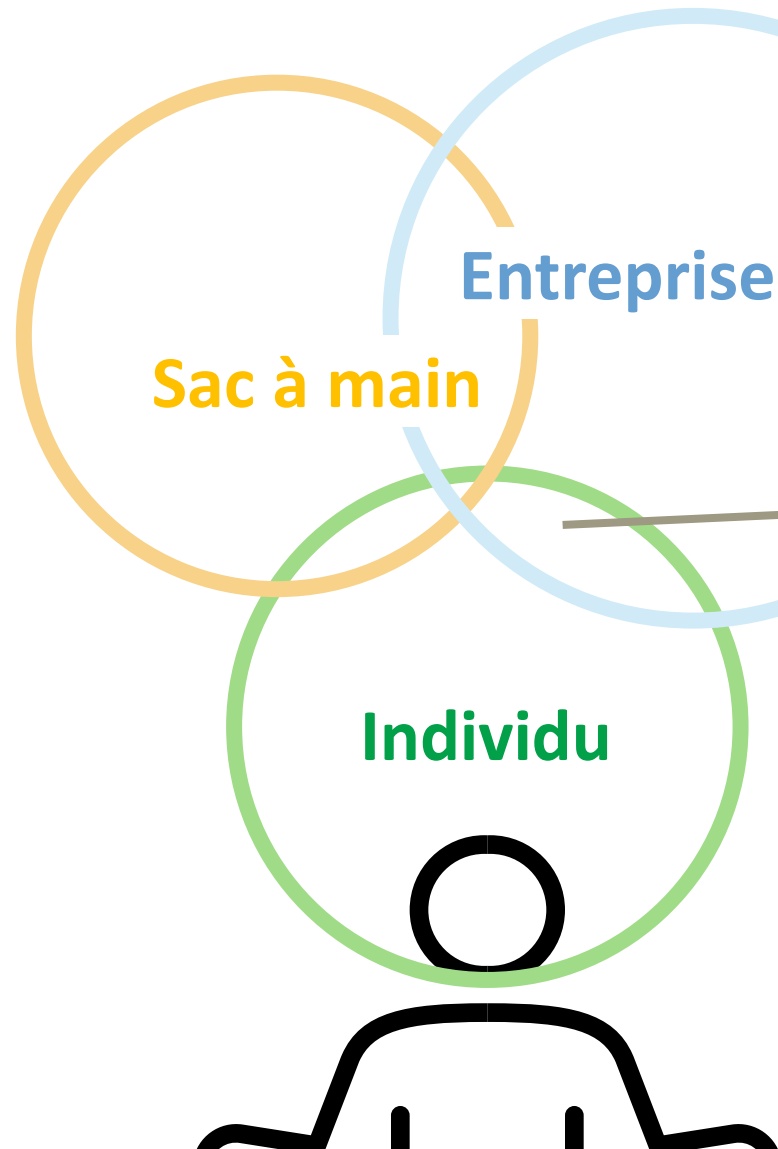
➔ Attachement au produit (transmission, expression de soi...)



# DIMENSIONS INFLUANT SUR L'UTILISATION D'UN SAC À MAIN



# FACTEURS INFLUANT SUR L'UTILISATION D'UN SAC À MAIN



- Impact environnemental et social
- Fabrication artisanale
- Fabrication en France ou en Europe
- Fabrication à partir de cuir

Ethique

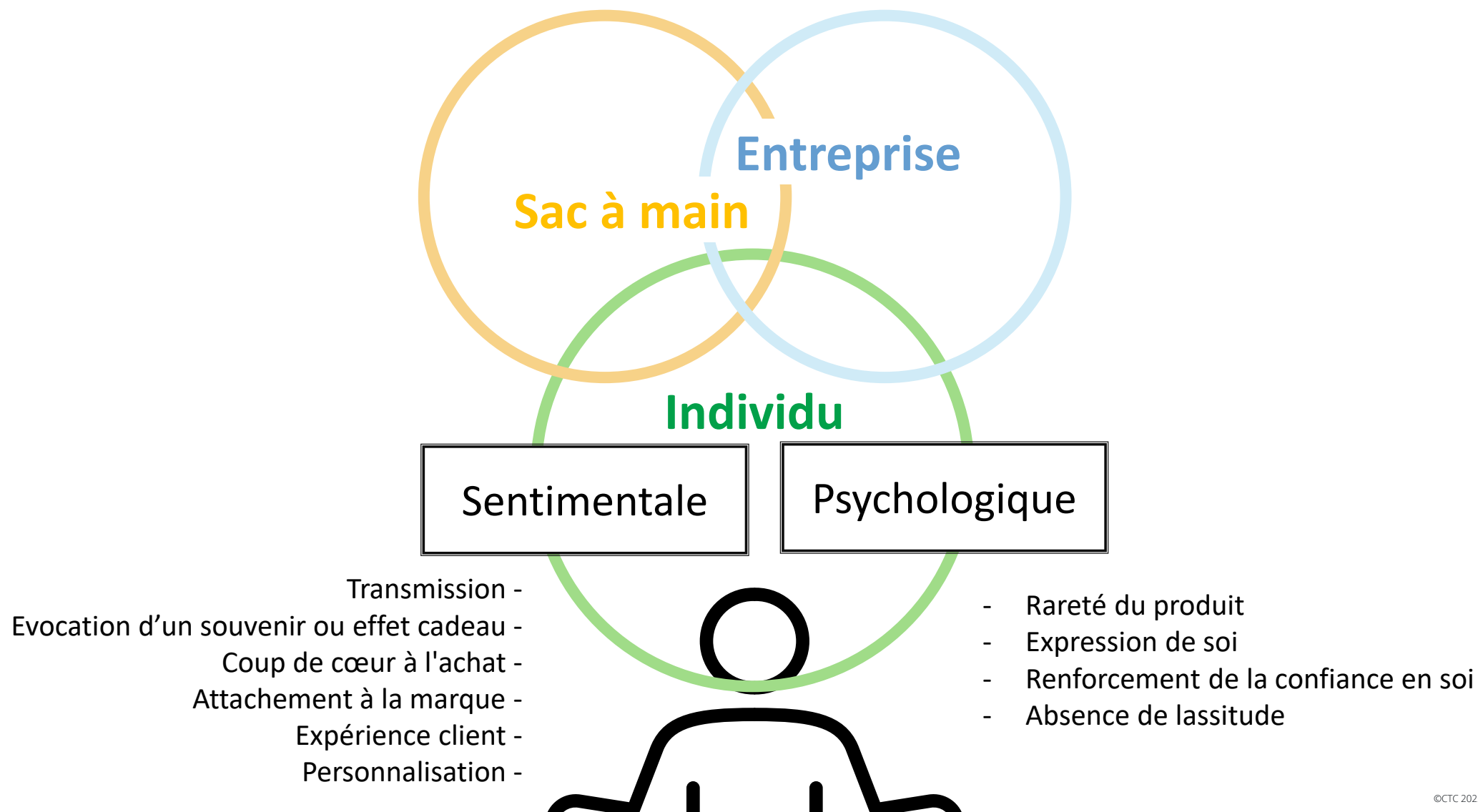
Economique

- Impact du prix d'achat

Symbolique

- Appartenance à un groupe de référence

# FACTEURS INFLUANT SUR L'UTILISATION D'UN SAC À MAIN



# FACTEURS INFLUANT SUR L'UTILISATION D'UN SAC À MAIN

- Praticité -
- Confort au porter -
- Solidité -
- Réparabilité -
- Facilité d'entretien -

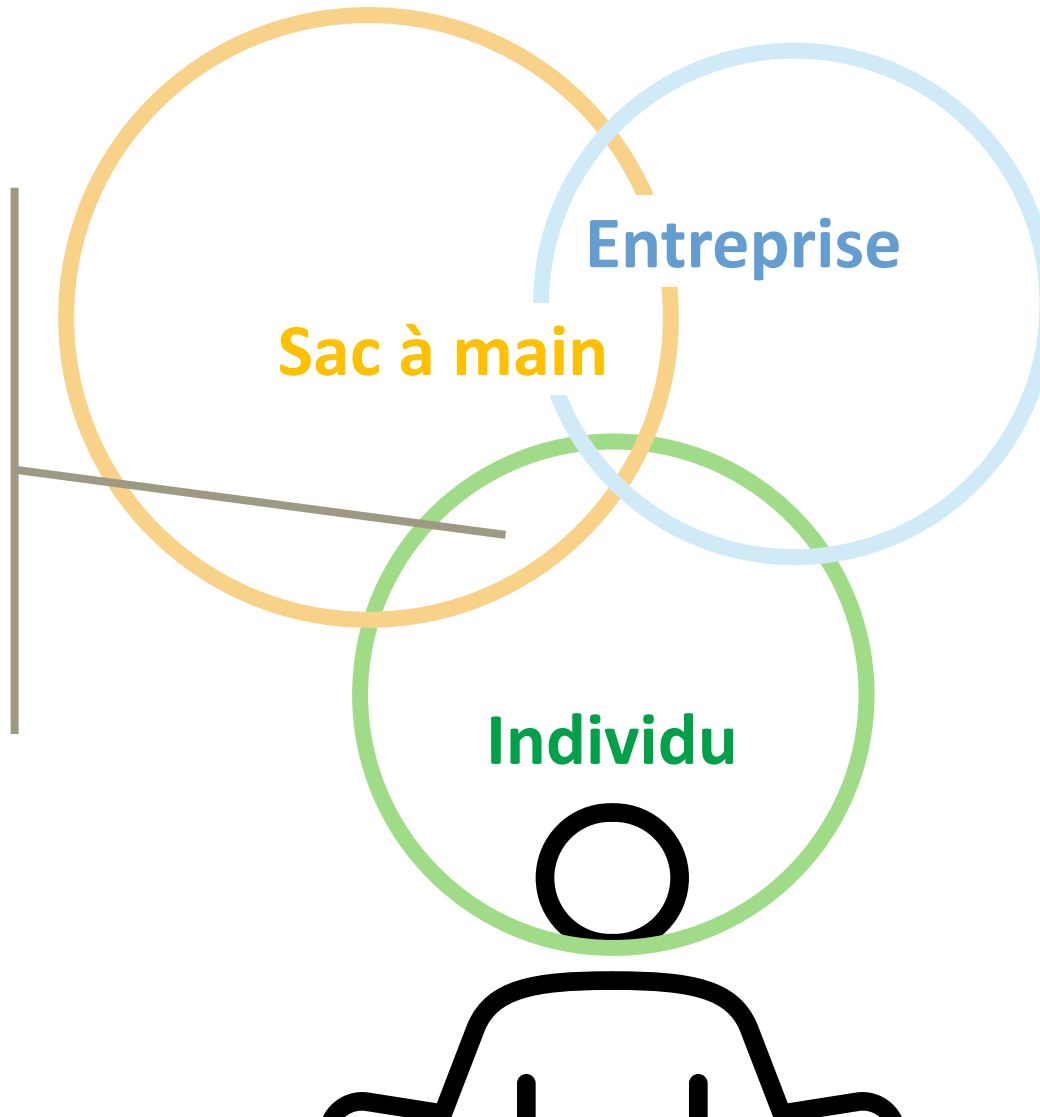
Fonctionnelle

Polyvalence

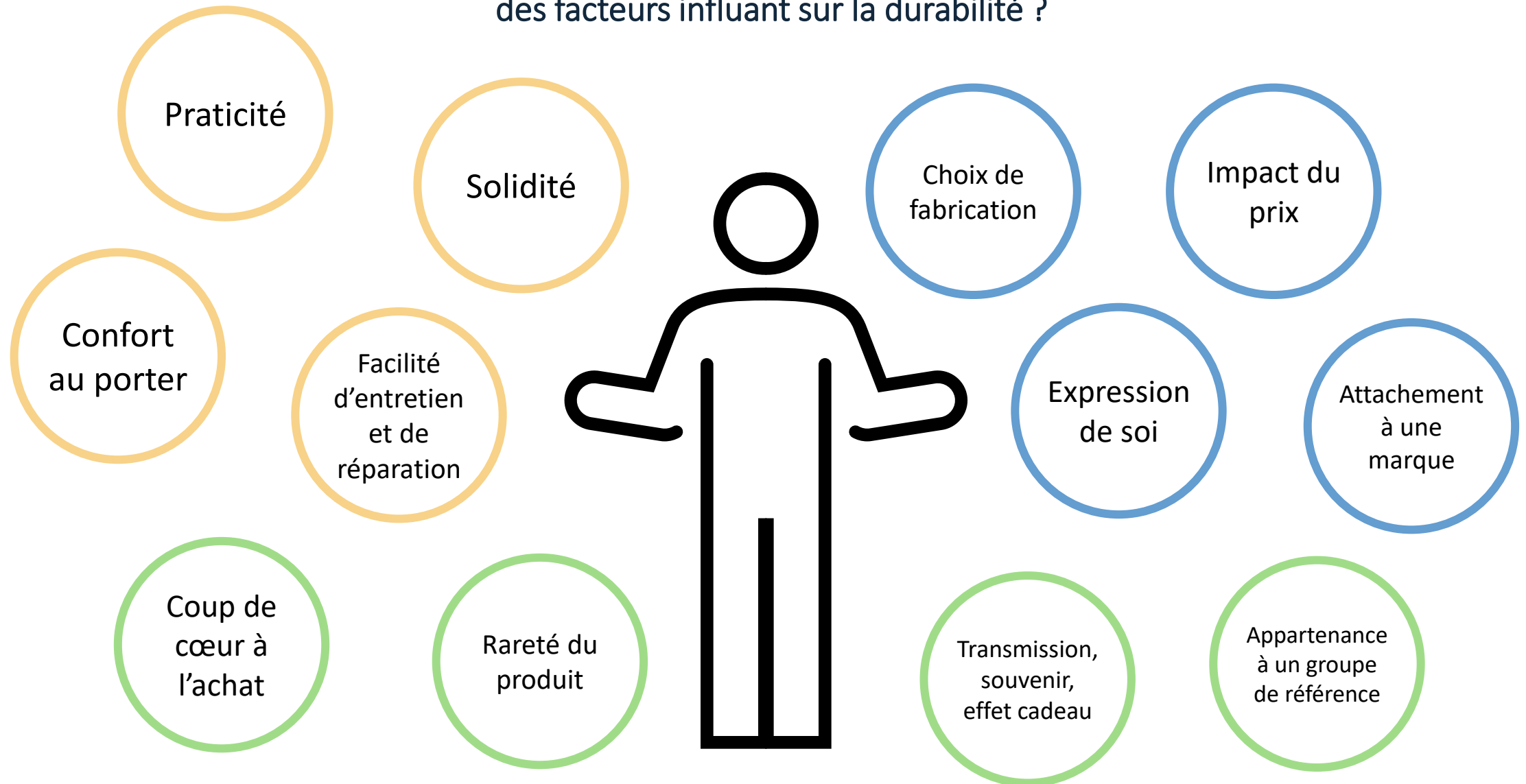
- Adaptation au vestiaire -
- Polyvalence dans les usages -

Esthétique

- Originalité -
- Sobriété -



Pour des articles hauts de gamme et de luxe,  
quelle serait votre priorisation  
des facteurs influant sur la durabilité ?



Pour répondre scannez le QR Code ↓

WIFI : CTCGUEST  
ID : jim\_2026  
MDP : xupypuyz

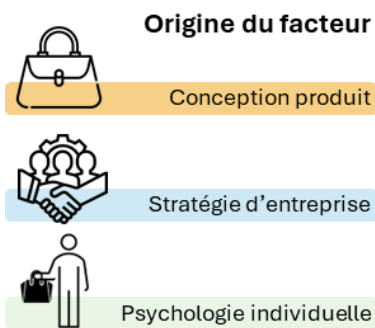


RÉPONSES  
ANONYMES

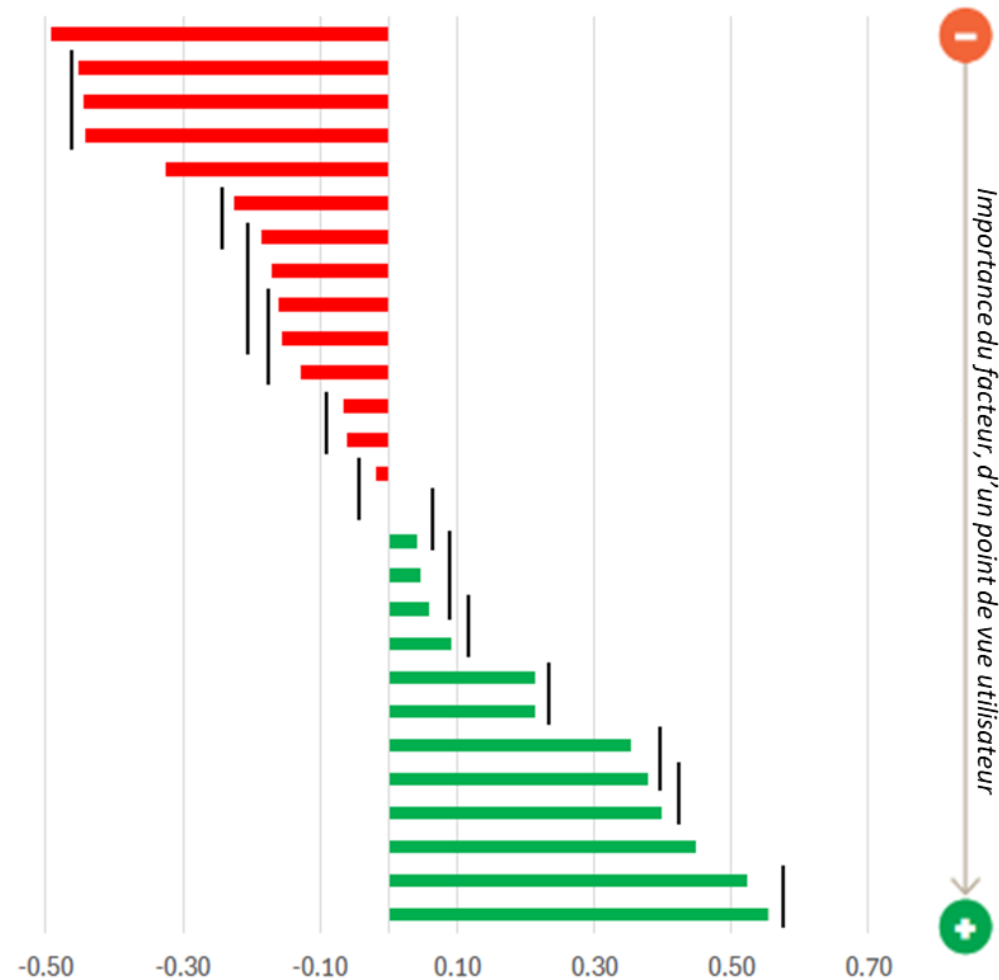
Ou allez sur [wooclap.com](https://wooclap.com), puis entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur : **IAHUXM**

# « Parmi ces critères, lequel est pour vous le + important et le - important quand il s'agit de continuer à utiliser un sac ? »

Réponses de notre panel  
« population française » :



Prix d'achat élevé	Conception produit
Rareté du produit	Conception produit
Appartenance à un groupe de référence	Psychologie individuelle
Personnalisation	Conception produit
Impact social communiqué	Conception produit
Impact environnemental communiqué	Conception produit
Evocation d'un souvenir ou effet du cadeau	Conception produit
Fabrication à partir de cuir	Conception produit
Artisanat	Conception produit
Réparabilité	Conception produit
Fabrication en France ou en Europe	Conception produit
Attachement à une marque/ à un fabricant	Conception produit
Expérience client	Conception produit
Transmission	Conception produit
Sobriété	Conception produit
Originalité	Conception produit
Confiance en soi	Psychologie individuelle
Prix d'achat réduit	Conception produit
Facilité d'entretien	Conception produit
Absence de lassitude	Conception produit
Expression de soi	Psychologie individuelle
Coup de cœur à l'achat	Psychologie individuelle
Adaptation au style vestimentaire	Psychologie individuelle
Polyvalence dans les usages	Conception produit
Confort au porter	Conception produit
Solidité	Conception produit
Praticité	Conception produit



« Parmi ces critères, lequel est pour vous le **+** important et le **-** important quand il s'agit de continuer à utiliser un sac ? »

Réponses de notre panel  
« population française » :



Origine du facteur

Conception produit

- Adaptation au style vestimentaire
- Polyvalence dans les usages
- Confort au porter
- Solidité
- Praticité



« Parmi ces critères, lequel est pour vous le **+** important et le **-** important quand il s'agit de continuer à utiliser un sac ? »

Réponses de notre panel  
« population française » :



Origine du facteur

Conception produit

## TOP 5

Adaptation au style vestimentaire

Polyvalence dans les usages

Confort au porter

Solidité

Praticité

# TOP 3 DES FACTEURS INFLUANT SUR LA CONTINUITÉ DE L'USAGE

Selon notre panel « population française »



# TOP 3 DES FACTEURS INFLUANT SUR LA CONTINUITÉ DE L'USAGE

Selon notre panel « population française »

Bandoulière ou anse cassée -

Usure prononcée du sac ou trou -

Système de fermeture HS  
(zip, fermoir, top aimant,...) -

Bandoulière ou anse sale, dégradée,  
désagréable au toucher -



# SUITES DU PROJET DURABILITÉ

Inventaire des tests physico-mécaniques	En cours
Soumission du panel de sacs aux tests	T2/T3
Sélection tests pertinents + discriminants / ajustement tests	T4 2026
Référentiel de tests <b>solidité</b> sacs à main	T4 2026

Communication  
au GT  
prochainement

## Tests au porter

- Corrélation solidité / durée d'usage
- Indice **durabilité**



# SUITES DU PROJET DURABILITÉ

## Durabilité physique

Inventaire des tests physico-mécaniques	En cours
Soumission du panel de sacs aux tests	T2/T3
Sélection tests pertinents + discriminants / ajustement tests	T4 2026
Référentiel de tests <b>solidité</b> sacs à main	T4 2026
Tests au porter	

## Durabilité non-physique

Perception de l'usure

Praticité

?

Confort au porter

Réponses au prochain épisode...

Vos contacts :

Amélie ROUSSEL Cheffe de projets développement durable

[aroussel@ctcgroupe.com](mailto:aroussel@ctcgroupe.com)

David RENAHY Chef de projets innovation

[drenahy@ctcgroupe.com](mailto:drenahy@ctcgroupe.com)

[www.ctcgroupe.com](http://www.ctcgroupe.com)

